



LES CAUSSES DU QUERCY

Mémoire de fin d'étude

Master Information et Médiation Scientifique et Technique (IMST)
Spécialité Information Scientifique et Médiation en Environnements (ISME)

Agir pour l'appropriation du dispositif Natura 2000 par les acteurs locaux

Étude de cas des sites animés par le Parc naturel régional des Causses du Quercy

Geneviève BARBARIN

Promotion 2019-2020



Rédigé sous la direction de

Laetitia GIVERNAUD (tutrice professionnelle, chargée de mission Natura 2000, Parc naturel régional des Causses du Quercy)
Marie-Clélia LANKESTER (cotutrice professionnelle, chargée de mission Natura 2000, Parc naturel régional des Causses du Quercy)
Rémi CHAPPAZ (tuteur universitaire, responsable du master IMST, Université Aix-Marseille)

Remerciements

En premier lieu, je souhaite remercier tout particulièrement ma tutrice, Laëtitia Givernaud ainsi que ma co-tutrice Marie-Clélia Lankester, pour m'avoir accueilli et accompagné au sein du Service environnement du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Un grand merci pour leur confiance, leur sympathie, leur bienveillance et leur écoute. J'ai eu le sentiment de réellement faire partie d'une équipe, d'être écoutée et prise au sérieux. J'ai aimé partager ces nombreux moments de discussion sur Natura 2000 et sur la protection de l'environnement. Un grand merci de m'avoir fait découvrir le Lot par les nombreuses sorties terrains et par la spéléologie. J'ai découvert des personnes avec le cœur sur la main, très soucieuses de l'environnement et je reste admirative du travail qu'elles accomplissent chaque jour.

Je tiens également à remercier Philippe Andlauer, directeur du Parc naturel régional des Causses du Quercy, qui s'est beaucoup investi dans mon travail. Merci pour ces discussions, ces débats, et la considération pour mon travail.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des acteurs locaux, avec qui j'ai eu la chance d'échanger sur Natura 2000 durant mon stage. Je les remercie pour l'aide qu'ils m'ont apporté par leur disponibilité et la sincérité de leur propos.

Merci à Clotilde Chassoulier, Florence Pérault et Léa Belloncle, les stagiaires du Parc, avec qui j'ai partagé de nombreux moments sympathiques en sillonnant les petites routes du Lot. Merci pour, la découverte de leurs missions, le soutien dans les moments difficiles et les nombreuses discussions qui parfois n'avaient ni queue ni tête mais qui nous auront bien fait rire. Merci à Émeline Villeneuve, chargée de communication du Parc, qui m'aura montré un petit bout de la culture lotoise et avec qui j'ai aimé découvrir des artistes aux instruments des plus étranges.

Enfin, un grand merci à l'ensemble de l'équipe du Parc qui m'a accueilli avec beaucoup de bienveillance et avec qui j'ai partagé de nombreux moments sympathiques. J'ai pris beaucoup de plaisir à échanger avec eux et découvrir leurs missions au sein du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES	4
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
I. CONTEXTE	9
A. HISTOIRE DE LA PRISE DE CONSCIENCE DES ENJEUX DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	9
1. <i>De la protection de la nature à la gestion de la biodiversité</i>	9
2. <i>Engagement européen pour la conservation de la biodiversité et le développement durable</i>	12
B. LE DISPOSITIF NATURA 2000	14
1. <i>Le réseau Natura 2000 en Europe</i>	14
2. <i>La particularité de la France</i>	15
C. PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE STAGE ET DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	19
1. <i>Natura 2000 dans le Lot</i>	19
2. <i>Le Parc naturel régional des Causses du Quercy</i>	20
II. MÉTHODOLOGIE	23
A. DIAGNOSTIC SUR LE TERRITOIRE – L'HYPOTHÈSE DE DÉPART.....	23
B. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX	23
1. <i>Identification des publics cibles</i>	23
2. <i>Les entretiens semi-directif avec les membres des comités de pilotage</i>	24
3. <i>Les questionnaires</i>	25
4. <i>Un plan de gestion : outil pour planifier les actions</i>	26
III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET REMÉDIATION	30
A. LA PERCEPTION DU DISPOSITIF NATURA 2000.....	30
B. L'INTÉRÊT POUR LA BIODIVERSITÉ	31
C. LES CAUSES D'UNE DÉMOBILISATION ET ACTIONS CONCRÈTES	32
1. <i>Natura 2000, un dispositif complexe qui entrave la compréhension et donc l'implication</i>	32
2. <i>Un manque de représentation du dispositif sur le territoire</i>	36
3. <i>Une méconnaissance de la biodiversité du territoire</i>	40
IV. CONCLUSION	42
A. CONCLUSION DE L'ENQUÊTE	42
B. BILAN PERSONNEL DE STAGE.....	45
C. BILAN PERSONNEL DE MASTER.....	47
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
LISTE DES ANNEXES	51

Liste des acronymes et sigles

Adasea.d'Oc. : Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture d'Occitanie

CDFME46 : Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade du Lot

CDS46 : Comité départemental de Spéléologie

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

COPIL : Comité de Pilotage

CBNPMP : Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées

CSRPN : Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DDT : Direction Départementale des Territoires

DOCOB : Document d'Objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturel Sensible

ETP : Équivalent temps plein

FAO: *Food and Agriculture Organization*

MAB: *Man and Biosphere*

MAEC : Mesures Agro-environnementales et Climatiques

OFB : Office Français de la Biodiversité

OLT : Objectif à Long Terme

OO : Objectif Opérationnel

PAC : Politique Agricole Commune

PNR : Parc naturel régional

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Avant-propos

Structure d'accueil et contexte de stage

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy (PNR) est une collectivité territoriale française située dans le Département du Lot et la Région Occitanie. Créé en 1999, il s'étend sur un total de 95 communes. Il compte plus de 30 000 habitants pour une superficie de près de 185 000 ha. Le Parc naturel régional est animateur de 13 sites Natura 2000 situés au cœur ou en limite de son périmètre et représentant 13% de sa superficie. Ils se répartissent sur près de la moitié des communes du Parc, et concernent plus de 10 000 foyers. Les Documents d'Objectif (DOCOBs) de ces sites sont en animation depuis plus de 10 ans maintenant. Au sein du Service environnement du Parc, la mission d'animation est assurée actuellement par deux chargées de mission : Laëtitia Givernaud et Marie-Clélia Lankester, respectivement animatrices Natura 2000 depuis 11 et 3 ans au Parc naturel régional. Chaque année, le Parc naturel régional, en tant qu'animateur, développe un ensemble d'actions (journées d'échanges techniques entre les membres des comités de pilotage de tous les sites, actions transversales de sensibilisation telles des programmes éducatifs à destination des scolaires, organisation de fête thématique, édition d'outils de communication...) afin de dynamiser la gestion concertée et mettre en réseau les acteurs des différents sites.

Mon stage s'est déroulé au sein du Pôle environnement du siège du Parc naturel régional, situé à Labastide-Murat. Au cours de celui-ci, mon encadrante principale était Laëtitia Givernaud et j'ai également bénéficié du soutien de Marie-Clélia Lankester.

La commande de la structure

Au fil des années, une démobilitation des acteurs locaux vis-à-vis de la gestion des sites Natura 2000 a été constatée par les animatrices du Parc naturel régional. Cette année, dans un contexte de renouvellement des présidents de comités de pilotage, il est apparu essentiel d'identifier les leviers de mobilisation locale afin de redynamiser le réseau d'acteurs autour du dispositif Natura 2000. Le Parc naturel régional a donc souhaité élaborer une stratégie fédératrice d'éducation à l'environnement et au développement durable afin de promouvoir les actions de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et permettre l'appropriation des enjeux par le plus grand nombre d'acteurs.

J'ai donc eu pour mission de définir une stratégie à court et moyen terme visant à améliorer la connaissance du dispositif et par les nouveaux élus mais également par les acteurs locaux d'ores et déjà impliqués dans la démarche (élus, habitants, agriculteurs, partenaires techniques, prestataires touristiques). L'objectif in fine étant qu'une appropriation du dispositif passera nécessairement par une meilleure compréhension de ses

objectifs et de son fonctionnement. Pour cela, il m'a fallu analyser les logiques d'acteurs sur le territoire et identifier les freins et leviers à l'appropriation du dispositif Natura 2000, pour ensuite élaborer un plan de gestion ciblant cet enjeu sur 5 ans et définissant pour chacun des publics cibles les démarches fédératrices à déployer à moyen terme. Le plan de gestion, matérialisé par un tableau d'arborescence et des fiches actions, est présenté en ANNEXES 5 et 6.

En parallèle de cette mission, il était prévu que je participe à la réalisation d'outils de sensibilisation et à l'organisation d'une manifestation qui ambitionnait de remobiliser la population et les acteurs autour du dispositif Natura 2000 : la fête de Natura 2000, prévue au semestre suivant. Le confinement imposé par la crise sanitaire nationale a impliqué une révision du planning d'animation et le Parc naturel régional a repoussé l'ensemble de ses événements. Je n'ai pu donc participer qu'à la phase de réflexion de cet événement.

Introduction

Depuis plus de 30 ans, la question environnementale n'a cessé de prendre toujours plus d'ampleur dans notre société et l'environnement a fait son entrée en politique (Aspe et Jacqué 2012). De l'alerte du club de Rome sur les limites de la croissance économique à la consécration du concept de biodiversité en 1992, de nouvelles valeurs prennent place dans l'espace public et social. La notion de développement se redéfinit alors (Tremblay et Lachapelle 2009) et sera remplacée par la notion de développement durable, popularisé lors du Sommet de Rio en 1992. Elle s'imposera, par la suite, comme un principe d'action mondial face à l'extension croissante des enjeux environnementaux et de leurs liens étroits au développement économique et social. Puisque celui-ci requiert des changements comportementaux profonds, le développement durable nécessite une implication citoyenne, individuelle ou collective. La participation des citoyens se fait alors par la sensibilisation et l'incitation à participer au processus de décision à travers des outils de démocratie participative (Hurard 2011). Au fil des années, la parole des citoyens se fait de plus en plus entendre et monte progressivement en puissance (Boy 2009).

Et cela, les pouvoirs publics décisionnels l'ont bien compris, c'est pour cela que l'action publique environnementale est aujourd'hui marquée par un appel à la concertation et à la participation du public que l'on retrouve de façon récurrente dans les textes et directives (Prieur 1988 ; Beuret et Cadoret 2011). L'Union Européenne inscrira elle aussi son engagement pour un développement durable en intégrant cette préoccupation dans ses politiques européennes. C'est notamment par la création du réseau Natura 2000 que l'Union Européenne va permettre la mise en œuvre d'un développement durable dans ses territoires (Marty et Lepart 2009). Ce dispositif, tentant d'allier conservation de la biodiversité et enjeux économiques, fera figure de pionnier. Natura 2000 constitue alors non seulement un outil d'aménagement du territoire tourné vers la préservation de son patrimoine naturel mais offre également un espace de concertation permettant de trouver un consensus autour de la gestion de ce patrimoine.

En France, après une difficile implantation du dispositif, le processus de concertation aboutira à la désignation des sites et à l'écriture de leur plan de gestion appelé DOCUMENT d'OBJECTIFS (DOCOB). Aujourd'hui, en phase d'animation de ces DOCOBs, d'autres problématiques font surface. Dans l'ensemble des États membres, les animateurs observent un désintérêt flagrant des parties prenantes pour le dispositif Natura 2000, ce qui entraîne des difficultés à animer les DOCOBs (Blicharska et al. 2016). Ce constat est également partagé par le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Malgré une animation longue de plus de 10 années, au cours desquelles de nombreux efforts de lien avec le territoire et de réponses aux attentes

des acteurs par la mise en place d'espaces ou de supports d'échanges (journées d'échanges techniques, formations, actions de sensibilisation, outils de communication...), les chargées de mission Natura 2000 perçoivent une large démobilitation des acteurs locaux. Elle se traduit notamment par un absentéisme important lors des réunions des comités de pilotage, une perte de partenariat avec certains acteurs locaux et une non prise en considération récurrentes des enjeux environnementaux dans les projets du territoire. Actuellement, le réseau Natura 2000 manque d'outils pour prévenir cette situation, y faire face et la corriger. Le Parc a donc pris les devants et a souhaité élaborer une stratégie pour permettre l'appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité. Pour permettre la rédaction d'un plan de gestion sur 5 ans spécifique à cet enjeu, un important travail de recherche a été réalisé sur l'émergence d'un tel réseau européen, sa légitimité ainsi que sur son fonctionnement en France. Ces recherches m'ont permis de formuler la problématique suivante :

Quelles sont les raisons de la démobilitation des acteurs locaux dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 ? Quels outils peuvent être mis en place pour mobiliser et engager durablement ces acteurs du territoire ?

À travers ce mémoire, je tenterai d'amener des réponses à ces différentes questions qui représentent les lignes directrices de mon travail de réflexion au cours de ces 6 mois de stage. Ce présent rapport est divisé en trois parties. Dans une première partie, je reviendrai sur le contexte de l'émergence de l'engagement européen pour le développement durable en rappelant les enjeux de la Directive Habitats-Faune-Flore et l'historique de la création du réseau Natura 2000. Puis, je présenterai la structure animatrice dans laquelle j'ai évolué durant ces 6 mois, en mettant en avant les différentes actions mise en œuvre pour permettre l'appropriation du dispositif et les constats de l'équipe sur la démobilitation des acteurs locaux. La seconde partie de ce rapport traitera de la méthodologie d'enquête choisie pour réaliser un état des lieux des perceptions des acteurs locaux vis-à-vis du dispositif ainsi que la technique d'analyse des résultats pour déterminer les objectifs à atteindre. Les résultats de l'enquête ainsi que l'interprétation de ceux-ci seront détaillés dans la dernière partie. Je tâcherai alors de présenter les résultats les plus pertinents, et proposerai des actions de remédiations afin de proposer des pistes d'amélioration de la situation.

I. Contexte

A. Histoire de la prise de conscience des enjeux de conservation de la biodiversité

Pour comprendre la naissance d'une politique telle que la Directive Habitats-Faune-Flore et d'un tel réseau européen, il est nécessaire de retracer les événements majeurs qui témoignent de la croissance de la prise de conscience collective en termes de biodiversité et de développement durable, et l'entrée en politique de ces concepts.

1. De la protection de la nature à la gestion de la biodiversité

La relation entre l'homme et la nature n'a cessé d'évoluer au fil des siècles passant de la répulsion à la sublimation, jusqu'à atteindre le statut de "bien public mondial à préserver" (Cormier-Salem 2014). Ce changement de perception de la nature s'est fait progressivement au cours des siècles et est illustré par un ensemble de mesures prises à l'échelle internationale.

a) Naissance de la protection de la nature

La protection de la nature n'est pas une question nouvelle dans le monde scientifique. C'est à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle que cette problématique fait son apparition, notamment en Amérique du Nord, où l'exploitation intensive des forêts provoquent des inquiétudes (Raffin 2005). Vers la fin du XIX^{ème} siècle, une prise de conscience de l'ampleur des pressions anthropiques sur le milieu naturel conduit à faire prévaloir l'idée d'une protection stricte de la nature se traduisant par la mise "sous cloche" d'espaces naturels dans l'optique de les préserver de toutes interventions humaines (Cormier-Salem 2014). La sanctuarisation d'espaces naturels se concrétise par la création de parcs nationaux par exemple, dont le premier sera le Parc du Yellowstone créé en 1872. En France, il faudra attendre 1960 pour voir apparaître une loi sur les parcs nationaux et 1963 pour la création de son premier parc national. Ces dispositifs sont rapidement complétés par les premières réglementations ayant pour objectif de protéger les espèces de la surexploitation comme la Convention de Washington en 1973 ou CITES (Convention on International Trade of Endangered Species), traitant du commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Durant cette époque, les préoccupations en termes de protection de la nature grandissent et la communauté internationale exprimera **son engagement en faveur de cette problématique par la création de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN)** en 1948 à Fontainebleau. Son objectif est

d'encourager la coopération internationale et de fournir des connaissances et des outils scientifiques pouvant orienter les mesures de conservation¹.

b) De la protection de la nature à la gestion des ressources naturelles

Un dilemme central se pose dès la fin du XIX^{ème} siècle : Comment protéger cette nature ? Faut-il la préserver ou la conserver ? Faut-il mettre à l'abri cette nature, limiter tout contact avec l'homme ou l'utiliser intelligemment, la gérer et en tirer des bénéfices ? Deux mouvements forts, marquant cette époque, se développent et s'opposent : d'un côté, les conservationnistes, partisans d'une utilisation raisonnable des ressources naturelles ; de l'autre côté, les préservationnistes, partisans de la protection de la vie sauvage, la "Wilderness", image des splendeurs de la Création divine (Blandin 2009). Une tension entre conception utilitariste d'une nature source de « ressources à valoriser et la vision éthique d'une nature qui aurait le droit de vivre sa vie » s'installera longuement dans la communauté scientifique (Blandin 2009).

Si l'idée de soustraire la nature à toutes activités humaines fait son chemin durant cette époque, elle est rapidement rattrapée par le second courant de pensée qui voit l'action humaine sur les milieux comme une composante parmi tant d'autres (Cormier-Salem 2014). En effet, de nombreux travaux ont montré l'importance des perturbations pour maintenir l'hétérogénéité des milieux, sources de biodiversité. Maintenir la diversité à un moment donné reviendrait alors à tenter de figer une réalité fondamentale évolutive et relève d'une véritable contradiction (Simon 2006). Si on prend l'exemple de pays où l'impact des activités humaines est profond et ancien, comme l'Europe, la protection par l'arrêt de toutes activités ne permettrait pas une protection efficace, au contraire. D'ailleurs, dans de nombreux cas, l'activité humaine doit être maintenue pour assurer cette richesse biologique. La « nature » constitue donc le résultat d'une coévolution entre diversité biologique dites « sauvages » et activité de l'homme (Raffin 2005).

Au fil des années, on assiste alors au remplacement progressif de l'idée de nature par les notions de « ressources naturelles ». De même, le terme de « gestion » remplace le terme de « protection » dans les politiques environnementales, tant nationales qu'internationales. De l'idée de préservation de la nature on passe alors à une idée de conservation et de gestion des ressources naturelles. Le changement d'intitulé de « l'Union internationale de Protection de la Nature » (UIPN), en « Union internationale de Conservation de la Nature » (UICN) en 1956, illustre bien l'évolution de la perception de la nature et du rapport que l'on entretient avec elle. Aujourd'hui, l'utilisation de plus en plus importante de la notion de ressource et de services écologiques, traduit une vision utilitariste majoritaire de la nature. On persiste à l'inventorier et à la

¹ Présentation de l'UICN sur le site officiel : <https://www.iucn.org/fr/une-breve-histoire-uicn>

cataloguer non seulement pour mieux la connaître mais également pour pouvoir mieux la préserver et l'utiliser de façon durable (Vievard 2011).

c) De la prise de conscience aux mesures internationales

Avec l'augmentation de la démographie humaine et le développement toujours plus important de nos activités, on assiste à une dégradation fulgurante des milieux naturels et à une érosion majeure de la diversité du vivant. Si cette situation évoluait dans l'indifférence la plus totale auparavant, c'est à partir du milieu du XIX^{ème} siècle qu'elle sera de plus en plus dénoncée. Dans les années 60 à 70, l'idée de maintenir l'activité de l'homme et l'utilisation parcimonieuse des ressources naturelles se renforce. La « **Conférence de la Biosphère** », organisée à Paris par l'UNESCO en 1968, fixera pour la première fois les bases du développement durable (sans utiliser ce terme), en déclarant que l'utilisation et la conservation des ressources naturelles peuvent aller de pair (Blandin 2009). Cette conférence sera d'ailleurs à l'origine du programme « **Man and biosphere** » (**MAB**), initié en 1970 qui vise à établir les fondements d'une gestion saine et durable des ressources des écosystèmes.

À la suite de cette conférence en 1972, **Le club de Rome**, groupe de réflexion réunissant scientifiques et économistes, publie un rapport intitulé « **The limit to growth** » (les limites de la croissance). Par ce rapport, ces experts tentent d'alerter la société des dangers du développement démographique et industriel mondial sur l'environnement. Ils espèrent, par ces écrits, créer un électrochoc. Ce document aura un retentissement extraordinaire et forcera la société à remettre en cause la croissance économique et à repenser le rapport entre environnement et développement (Vivien 2003).

La même année, le premier sommet de la terre, **la Conférence de Stockholm en 1972**, tentera encore de concilier l'idée de développement et d'environnement en mettant en avant le concept d'écodéveloppement qui sera rapidement remplacé par développement durable (Vivien 2003). De cette conférence, naîtra le **Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)** qui a pour objectif de coordonner les activités des nations unies dans le domaine de l'environnement et assister les pays dans la mise en œuvre de politiques environnementales.

En 1980, le terme « développement durable » apparaît pour la première fois dans la **Stratégie mondiale de la conservation** (Vivien 2003), élaborée par l'UICN en collaboration avec le PNUE, de la FAO, de l'UNESCO et WWF. Cette stratégie définit les conditions indispensables pour un développement viable. Le terme est officialisé en 1987 par le rapport de Brundtland, intitulé, « Notre avenir à tous », rédigé par la **Commission de Brundtland de l'Organisation des Nations unies**. Traduit du terme anglais « *sustainable development* », il

se définit comme « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »²

En parallèle, le remplacement du terme « diversité biologique » par « biodiversité » ajoutera une dimension sociale et éthique à la prise de conscience des problèmes globaux environnementaux et la nécessité de trouver des solutions en termes de développement durable (Aubertin 2013). La démocratisation du terme permet d'en faire un concept flou qui légitime des prises de décision collectives concernant l'ensemble de l'humanité.

L'idée d'une conciliation entre développement et environnement prendra une place encore plus importante lors de la **Conférence des Nations Unies de Rio, ou Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992**, qui contribuera largement à la prise de conscience internationale de la crise environnementale et fera de ce concept de développement durable le paradigme du développement de nos sociétés (Marty et Lepart 2009). De plus, par la **Convention de la diversité biologique**, signée lors de cette conférence, la problématique d'érosion de la diversité biologique apparaît sur la scène publique internationale (Aubertin 1998). La conservation de la biodiversité devient une « préoccupation commune à l'humanité » et fait désormais partie intégrante du développement de nos sociétés.

2. Engagement européen pour la conservation de la biodiversité et le développement durable

Les années 70 constituent une période charnière dans l'implication de l'Union Européenne pour la conservation de la biodiversité. C'est notamment à la suite de la Conférence des Nations Unies de Stockholm de 1972, que la politique européenne de l'environnement fait ses débuts, lors du Conseil européen de Paris ou Sommet de Paris. C'est au cours de ce conseil que les États membres revendiquent la nécessité d'une politique environnementale commune pour guider le développement économique et préconisent un programme d'actions. Au fil des années, L'Union Européenne ne cesse d'affirmer son engagement pour la protection de l'environnement notamment à la suite des initiatives du Conseil de l'Europe (Convention de Bern³) et de la Convention de Bonn⁴ en 1979 (Milian 2001). Les premières actions en faveur de la protection de l'environnement se traduisent par l'émission de directives qui donne aux pays membres des objectifs à atteindre dans un délai imparti. Ce sera la **Directive "Oiseaux" 79/409/CEE**, pour la conservation des

² Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien présidente de l'Organisation des Nations unies en 1987

³ Présentation de la convention de Bern sur « Le Droit de la protection de la nature en France » <http://droitnature.free.fr/Shtml/ConvBerne.shtml>

⁴ Présentation de la convention de Bonn sur « Le Droit de la protection de la nature en France » <http://droitnature.free.fr/Shtml/ConvBonn.shtml>

espèces d’oiseaux sauvages et leurs habitats, qui signera le « coup d’envoi » de la politique européenne de l’environnement. En 1986, elle signe « l’Acte unique européen » qui fait de l’environnement une compétence explicite de la communauté européenne (Pinton et al. 2006). En 1993, le traité de Maastricht vient parfaire cet engagement en faisant de l’environnement un domaine d’action officiel de l’Union Européenne.

En 1992, elle marquera son engagement pour un développement durable, en dévoilant son nouveau texte de loi, la **Directive « Habitats-Faune-Flore » (HFF), 92/43/CEE**, « relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages ». Elle constitue la principale participation de l’Union Européenne à la **Convention sur la diversité biologique** adoptée lors du Sommet de Rio. Cette directive constitue une approche nouvelle en matière de conservation de la biodiversité car elle vise à assurer la protection et la gestion des habitats et espèces tout en respectant les exigences économiques, sociales et culturelles des États membres. Elle va alors motiver la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) par les États membres. Couplée à la Directive Oiseaux, elle va conduire à la mise en place d’un vaste réseau écologique destiné à conserver la biodiversité dans l’ensemble des contextes biogéographiques de l’Europe : le réseau Natura 2000. Ce réseau représente aujourd’hui la pierre angulaire de la stratégie de développement durable de l’Union européenne.

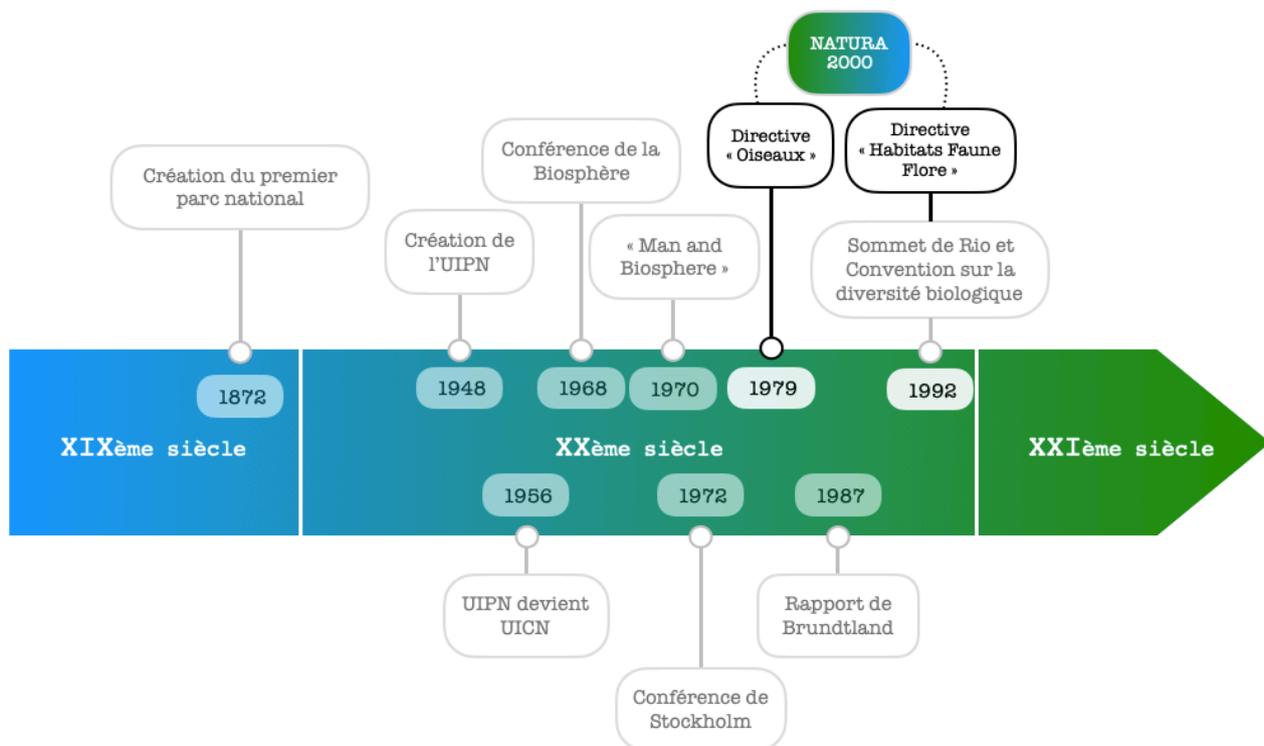


FIGURE 1 : FRISE CHRONOLOGIQUE SITUANT LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS AVANT LA CRÉATION DE NATURA 2000 A ÉCHELLE MONDIALE

B. Le dispositif Natura 2000

1. Le réseau Natura 2000 en Europe

Natura 2000 représente le réseau écologique d'espaces protégés le plus vaste au monde puisqu'il s'étend sur 27 pays de l'Union Européenne avec un total de 27 522 sites, recouvrant 18,15 % de sa surface terrestre et près de 6% de sa surface marine⁵.

La désignation des sites Natura 2000 repose sur les Directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore qui permettent d'identifier les espèces et habitats, dits « d'intérêt communautaire », qui nécessitent des mesures de protection. Au total, ce sont près de 2 000 espèces et 230 habitats naturels qui sont énumérés dans les deux Directives et pris en compte dans la désignation des sites⁶. La Directive Oiseaux va motiver la désignation des Zones de Protection Spéciale (ZPS) et la Directive Habitats-Faune-Flore celle des Sites d'Importance Communautaire (SIC), devenant par arrêté ministériel, des Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui 5 572 ZPS et 23 726 ZCS.

Ces sites Natura 2000 forment ainsi un réseau d'espaces protégés à l'échelle de l'Europe dont les objectifs et règles de gestion sont définis par les deux directives. Une grande liberté est laissée aux États membres puisque les directives européennes leur laissent le choix des moyens à mettre en œuvre (réglementaires, administrative ou contractuelles)

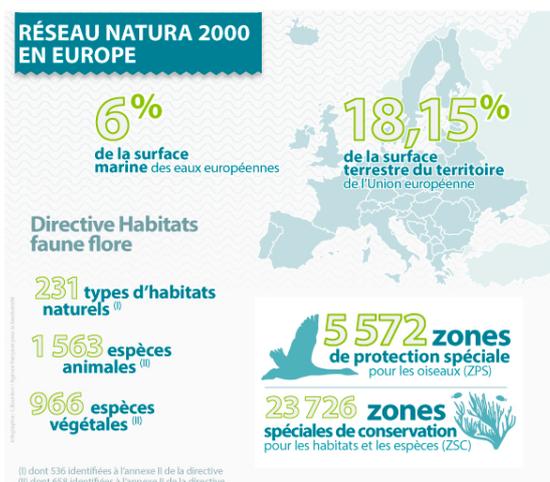


FIGURE 2 : INFOGRAPHIE DU RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

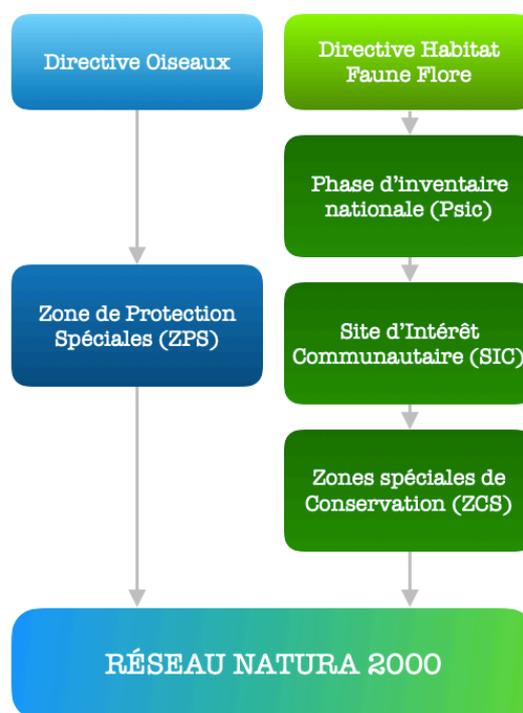


FIGURE 3 : PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES SITES NATURA 2000

⁵ Chiffres communiqués sur le site officiel du réseau Natura 2000 <https://www.natura2000.fr>

⁶ Chiffres communiqués sur le site officiel de la Commission européenne <https://ec.europa.eu>

conformément au principe de subsidiarité⁷.

Les sites Natura 2000 ne sont pas des sanctuaires de nature et diffèrent des systèmes stricts de protection de l'environnement. Ils n'ont pas pour vocation d'exclure l'activité humaine, mais de faire en sorte qu'elles soient compatibles avec la sauvegarde d'espèces et d'habitats patrimoniaux. Les activités humaines, ainsi que les projets de développement, ne sont donc pas interdits en périmètre Natura 2000, sous réserve d'être compatibles avec l'enjeu de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

2. La particularité de la France

a) Des débuts difficiles

À ses débuts, le dispositif Natura 2000 en France n'a pas été accueilli avec enthousiasme, bien au contraire (Rameau 1997). En effet, lors de la première phase de désignation des sites, le travail d'inventaire a été confié aux Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN), rassemblant des scientifiques, des naturalistes et des représentants des milieux associatifs. Les recherches ont été menées, dans un premier temps, à partir des ZNIEFF, (Zones naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), puis ont été élargies à l'ensemble des espaces. Les collectivités locales, échaudées par le précédent des ZNIEFF (Coudersch et Amelot 2010), ainsi que les acteurs du monde rural, considérant le dispositif comme une tentative de limitation de leurs droits par les associations de défense de la nature, s'opposent alors fermement au projet et rend toute forme de concertation illusoire (Maljean-Dubois et Dubois 1999). De nombreux partenaires n'ont que peu ou pas été consultés, ou trop tardivement, et le flou général quant aux méthodes de gestion des espaces naturels à appliquer aux futurs sites, ont conduit les présidents des organisations représentant l'essentiel des gestionnaires du monde rural à adopter le 10 avril 1996 une déclaration commune dénonçant les méthodes employées pour l'établissement des listes de sites. Le dispositif suscite tellement d'inquiétude que le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, gèle la procédure de désignation des sites en 1996. La France prend alors du retard dans la procédure et pour cela fera l'objet de deux procédures de recours en manquement intentées par la Commission européenne pour non-transposition et non-application de la directive.

⁷ Le principe de subsidiarité consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur – ici l'Union européenne (UE) – uniquement ce que l'échelon inférieur – les États membres de l'UE – ne pourrait effectuer que de manière moins efficace.

b) La gestion française des sites Natura 2000

Pour tenter de rebondir suite à cette situation, la France innove et choisit d'associer davantage les acteurs locaux dans le projet en les impliquant dans l'ensemble de la procédure, de la désignation des sites à la gouvernance des territoires. Chaque acteur local - élu, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts - est associé à la gestion du site qui le concerne par la concertation et le partenariat. Le Code de l'environnement consacre une section particulière aux sites Natura 2000 dans laquelle il fixe le cadre général de leur désignation et de leur gestion⁸.

Cette démarche est pionnière dans les politiques de protection de la nature en France qui, jusque-là, privilégiait la voie de la réglementation. Cette période difficile aura eu du bon puisqu'elle aura poussé les administrations locales, à réfléchir véritablement à une procédure de concertation efficace (Maljean-Dubois et Dubois 1999).

Aujourd'hui en France, le réseau Natura 2000 compte un total de 1 766 sites et couvre près de 13% du territoire terrestre métropolitain et 34% de la surface marine métropolitaine⁹.

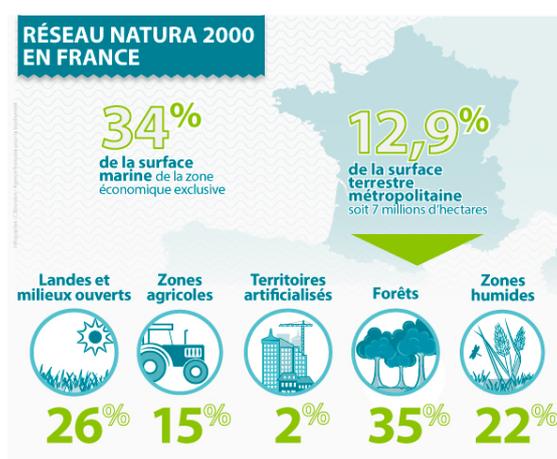


FIGURE 4 : INFOGRAPHIE DU RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCE

- **La gouvernance des sites Natura 2000**

Afin de privilégier au maximum la concertation locale, lors de la désignation des sites se constitue un Comité de Pilotage (COPIL). Cet organe décisionnel regroupe les représentants des acteurs en présence sur le site : agriculteurs, collectivités, pouvoirs publics, chasseurs, pêcheurs, associations de protection de la nature, associations sportives, culturelles etc. Les représentants de l'État (DREAL, Direction Départementale des Territoires - DDT, etc.) y siègent à titre consultatif. Organe privilégié d'échanges et de concertation, ce comité est chargé de conduire la gestion du site et permet à chacun de s'approprier les enjeux de conservation du patrimoine naturel, mais également les enjeux socio-économique du territoire grâce aux connaissances des acteurs du territoire représentés. Ce COPIL désignera un président pour le représenter ainsi que la structure opératrice de son Document d'Objectifs (DOCOb), véritable plan de gestion du site. La

⁸ Articles L. 414.1 à L. 414.7 et R. 414-1 à R. 414-29

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220>

⁹ Chiffres communiqués sur le site internet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

première mission de la structure consiste à rédiger le DOCUMENT d'OBJECTIFS de ce dernier (DOCOB) de façon concertée avec l'ensemble des acteurs locaux. Ce document contient :

- Un état des lieux écologique et socio-économique du territoire,
- Les objectifs de gestion afin de maintenir ou restaurer les habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du site,
- Les mesures concrètes conciliant conservation de la biodiversité et maintien des activités socio-économiques locales.

● **L'animation du DOCOB**

Une fois les DOCOBs validés par le COPIL et approuvés par le préfet, le site Natura 2000 entre dans sa phase d'animation. Pour cela, le COPIL désigne la structure animatrice qui sera chargée de l'animation et de la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB. La structure animatrice, plus couramment appelée « l'animateur », est chargée de faire vivre le DOCOB sur le territoire concerné en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000). Il est tenu d'informer et de sensibiliser les différents publics sur la démarche Natura 2000 et sur les moyens à disposition pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Ainsi, l'animateur accompagne les acteurs locaux dans un développement durable de leur territoire et valorise ses richesses patrimoniales tout en respectant une logique de concertation, considérée comme primordiale dans la démarche Natura 2000.

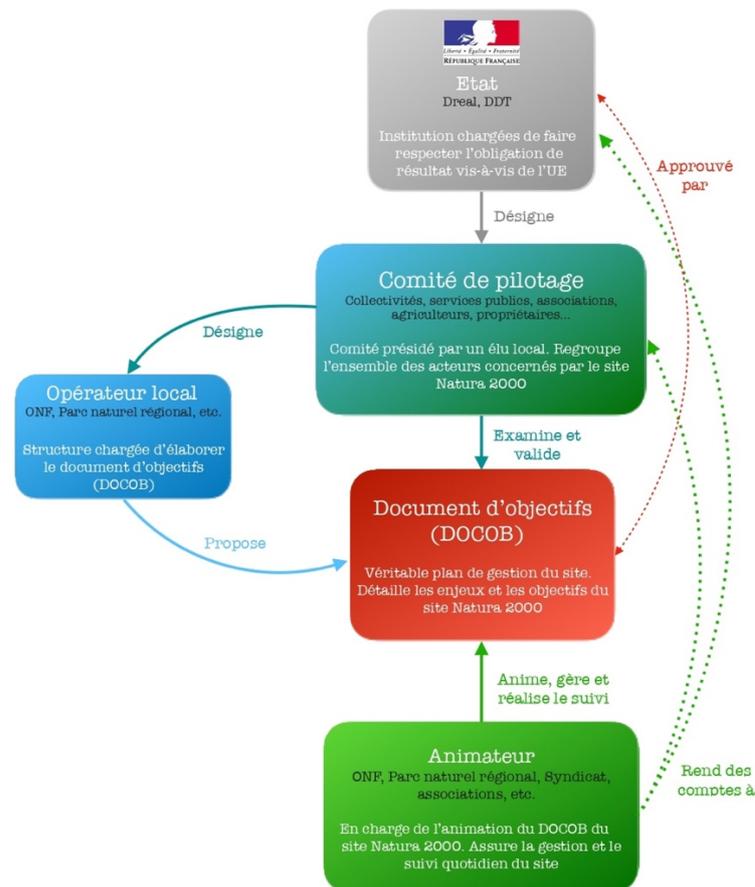


FIGURE 5 : ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DES SITES NATURA 2000

- **Les outils de Natura 2000**

Concernant les moyens choisis pour atteindre les objectifs européens, la France a fait le choix d'**une gestion contractuelle et volontaire** des sites. Chacun peut alors s'investir dans la gestion, par la signature de contrats ou de charte Natura 2000 :

Le contrat Natura 2000 donne la possibilité à tous propriétaires de terrains inclus dans un site Natura 2000 de s'engager volontairement dans un programme d'actions en faveur de la conservation de la biodiversité d'intérêt communautaire moyennant une aide financière. Ce contrat définit les actions concrètes de restauration ou de maintien d'habitats à mettre en œuvre conformément aux cahiers des charges inscrits dans le DOCOB, ainsi que la nature et les modalités de versement des aides. Il existe 3 différents types de contrats Natura 2000 concernant les sites terrestres :

Nom	Définition
Contrats agricoles	Pour les terrains agricoles, la contractualisation se fait par l'intermédiaire des MAEC « Mesures Agro-environnementales et Climatiques » . Ces contrats sont destinés aux exploitants agricoles et ne concernent que les surfaces agricoles déclarées à la Politique Agricole Commune (PAC), système de régulation et de subvention mis en place par la Communauté européenne.
Contrats forestiers	Pour les espaces boisés, la contractualisation se fait par des contrats forestiers . Ils permettent aux propriétaires ou ayants droits, de réaliser des travaux d'entretien et de gestion écologique dans une logique non productive.
Contrats "ni-ni"	Tout comme les contrats forestiers, les contrats non agricoles non forestiers , communément appelé les contrats "ni-ni", permettent de réaliser des travaux d'entretien et de gestion écologique dans une logique non productive. Ils vont concerner des espaces non exploités par l'agriculture ou la sylviculture (ex : cours d'eau, zones humides, grottes, etc.).

TABLEAU 1 : DÉFINITION DES DIFFÉRENTS CONTRATS NATURA 2000

La charte Natura 2000 donne la possibilité à chaque usager, élu ou propriétaire, de s'engager personnellement et volontairement dans la conservation du patrimoine naturel. Par cette charte, le signataire marque alors son adhésion aux objectifs de préservation du site. Ce document comprend des recommandations et des engagements qui visent à accompagner le signataire dans la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion, respectueuses de l'environnement. Contrairement aux contrats, elle ne donne pas lieu à une rémunération mais ouvre un droit à des exonérations partielles de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Parallèlement à cette démarche volontaire et contractuelle, le dispositif Natura 2000 dispose d'un outil réglementaire : **l'évaluation des incidences**. Cette procédure fait office d'outil de prévention et vise à s'assurer que les projets (manifestations, documents d'urbanisme, etc.) concernant des sites Natura 2000 n'aient pas d'impact significatif sur les habitats ou espèces ayant justifié la désignation du site. Seuls les projets n'ayant pas d'effet significatif sur l'environnement ou ayant prévu des mesures compensatoires peuvent être autorisés. Par ailleurs, si un impact significatif est identifié, l'autorité décisionnaire doit s'opposer au projet, excepté lorsque celui-ci est considéré d'intérêt public majeur et sous certaines conditions. Il semble également important de préciser que l'évaluation des incidences ne concerne pas tous les projets engagés sur les sites Natura 2000. En effet, cet outil repose principalement sur des listes d'activités, nationales et locales bien définies qui précisent les projets concernés par cette procédure.

C. Présentation du contexte de stage et de la structure d'accueil

1. Natura 2000 dans le Lot

Le Lot est un département de la région Occitanie, situé au Sud-Ouest de la France, limitrophe des départements de la Corrèze, du Cantal, de l'Aveyron, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Il représente une superficie de 5 217 km² et accueille 173 828 habitants sur 313 communes. Caractérisé par sa ruralité et une population vieillissante, ce département demeure parmi les départements les moins peuplés de France, avec une densité de population ne dépassant pas les 33 habitants/ km² (108,5 habitants/ km² en moyenne en France)¹⁰.

Présentant un environnement particulièrement préservé, avec 70% de sa superficie recouverte d'espaces naturels¹¹, le Lot attire de nombreux visiteurs en été et affiche un taux de résidence secondaire de 18%. Il est qualifié de département de tourisme rural qui offre une diversité exceptionnelle de sites et d'activités culturelles et de pleine nature (escalade, spéléologie, randonnées, etc.). Les atouts qu'il offre font du tourisme un des secteurs phares de l'économie du département.

Le département du Lot compte un total de 16 sites Natura 2000. Actuellement, 3 structures se partagent l'animation de l'ensemble des sites (ANNEXE 1) :

- **Le Parc naturel régional des Causses du Quercy**, collectivité territoriale, en charge de l'animation de 8 DOCOBS, représentant un total de 13 sites : Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou, Les Vieux Arbres (4 sites dans un même DOCOB), Zone centrale du causse de Gramat, Vallées de la Rauze et du Vers,

¹⁰ Population française au 1^{er} janvier 2019 sur le site internet vie-publique <https://www.vie-publique.fr/carte/270614-france-population-au-1er-janvier-2019>

¹¹ Site internet du Département du Lot <https://lot.fr/portrait-du-lot>

Basse vallée du Célé, Moyenne vallée du Lot inférieure, La grotte de Fond d'Erbies et Les serres et pelouses du Quercy Blanc (3 sites dans un même DOCOB)

- **EPIDOR**, Établissement Public territorial du bassin de la Dordogne, animateur des DOCOBS des sites de la Vallée de la Dordogne quercynoise et de la Vallée de la Cère et vallons tributaires
- **Le SIVU de marais de la Fondial**, Syndicat intercommunal, animateur du site Natura 2000 du même nom.

2. Le Parc naturel régional des Causses du Quercy

a) Présentation

Le stage s'est effectué au sein du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Comme l'ensemble des Parcs naturels régionaux, cette collectivité territoriale a pour objectif de protéger et de mettre en valeur de "grands espaces ruraux habités". Pour cela, elle s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel¹². Créé en 1999, le Parc naturel régional s'étend sur un total de 95 communes, sur une superficie de 185 000 hectares et compte plus de 30 000 habitants¹³.

Sa politique, centrée sur la conciliation entre patrimoine naturel et dynamique économique, est en totale adéquation avec celle de Natura 2000, ce qui fait de lui un candidat pertinent pour l'élaboration et l'animation des DOCOBS des sites Natura 2000 de son territoire. Il a d'ailleurs été désigné comme opérateur pour l'élaboration de 5 DOCOBS dès l'année 2001 et est devenu animateur de ces sites dès 2004.

Au fil des années, la mission d'animation lui sera progressivement attribuée pour l'ensemble des sites Natura 2000 de son territoire. En 2015, puis en 2018, il prendra finalement en charge l'animation des 3 autres DOCOBS des sites localisés sur son périmètre, initialement animés par l'Adasea d'Oc. (Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture). Actuellement, le Parc naturel régional est animateur de la totalité des sites couverts par son périmètre, ce qui représente 13 sites répartis en 8 DOCOBS, couvrant 13% de sa superficie totale.

Les salariées en charge de l'animation Natura 2000 sont au nombre de 2 chargées de missions rattachées au Service environnement du Parc. Leur temps de travail concernant l'animation Natura 2000 représente un total de 1.5 ETP (Équivalent Temps plein), soit un poste et demi.

¹² Définition du site internet de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

¹³ Chiffres communiqués sur le site internet du Parc naturel régional des Causses du Quercy <https://www.parc-causses-du-quercy.fr>

b) Les actions mises en œuvre

Depuis sa prise de fonction en tant qu'animateur Natura 2000, le Parc naturel régional a mené de nombreuses actions de communication et d'animation pour permettre l'appropriation du dispositif Natura 2000 par les acteurs locaux. De nombreux outils, adaptés à différents publics, ont alors été déployés au fil des années pour tenter d'animer le réseau d'acteurs et de sensibiliser l'ensemble de la population aux enjeux de Natura 2000. Les actions d'animation et de communication ponctuelles ont été répertoriées dans les tableaux ci-dessous :

Actions de formation	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	
	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
Formation à destination des professionnels du sports et activités de pleine nature				x											
Formation "connaître son site Natura 2000"								x		x					
Formation sur les chiroptères à destination des élus							x								
Formation gestion pastorale des pelouses et landes sèches à destination des agriculteurs								x	x	x					
Journée inter-COPIls destinées à l'ensemble des membres de COPIls										x	x	x	x	x	x

TABLEAU 2 : TABLEAU DES ACTIONS DE FORMATION RÉALISÉES DEPUIS 2006

Animations et sensibilisation	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	
	6	7	8	9	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0
Educ' Tour sur l'embroussaillage des milieux naturels			x												
Evènements (fêtes)				x								x			
Chantier participatif								x					x		
Parcours éducatif ("drôles de chauves-souris" et "nature en livre, nature en live")											x	x	x	x	x
Interventions en conseil municipal				x	x	x									
Animations nature tout publics	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

TABLEAU 3 : TABLEAU DES ANIMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION RÉALISÉES DEPUIS 2006

Outils et supports de communication et de sensibilisation	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Expositions sur Natura 2000	x														
Carte Natura 2000			x												
Livrets collection "Découvrir" (falaises, mares) et mini livrets d'information								x	x				x		
Panneaux d'exposition naturaliste (kakémono)								x	x						
Site internet							x								
Guide pour les pratiquants de loisirs terrestres motorisés						x									
Outil canoë												x			
Panneaux permanents d'information et de sensibilisation							x						x		x
Bulletin "De site en site"	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

TABLEAU 4 : TABLEAU DES OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION RÉALISÉS DEPUIS 2006

Selon ces tableaux, on peut distinguer des actions qui sont menées régulièrement chaque année :

- **Un Bulletin d'information à destination de l'ensemble des acteurs locaux** : Le bulletin d'information, intitulé « **De site en site** », est édité une fois par an et envoyé aux différents acteurs locaux des sites Natura 2000. Il s'agit alors des membres des comités de pilotage, les élus ainsi que les habitants situés sur le périmètre des sites. Ce bulletin est aussi en libre accès sur le site internet¹⁴. Ce bulletin d'information permet de faire un bilan annuel des activités réalisées sur l'ensemble des sites Natura 2000 d'une façon ludique et accessible à tous.
- **Les journées inter-COPIls à destination des membres des comités de pilotage** : Afin d'engager une dynamique collective entre les membres des comités de pilotage, le Parc naturel régional organise chaque année des journées techniques, appelées « Journées Inter-COPIls » sur le terrain. Ces moments sont l'occasion d'échanger sur des thématiques propres à Natura 2000 (biodiversité, gestion, réglementation, conciliation des usages, etc.) et permettent d'améliorer les connaissances de chacun sur la biodiversité des milieux naturels. Ces journées sont réalisées une à deux fois par an depuis 2015, et sont proposées à l'ensemble des membres des différents comités de pilotage, tous confondu.
- **Les animations nature tout public ou « Sorties nature »** : Afin d'informer et de sensibiliser un large public, les chargées de mission proposent régulièrement dans le catalogue d'animation du Parc, intitulé « Les Causseries », des sorties terrain tous publics durant l'année.

¹⁴ Site internet de Natura 2000 dans le Lot <http://reseau Natura 2000 Lot. n2000.fr>.

II. Méthodologie

Afin de construire une stratégie pertinente pour une meilleure appropriation du dispositif Natura 2000, il paraissait important de prendre du recul sur l'animation des sites et de comprendre les raisons d'une telle démobilitation en interrogeant l'ensemble des parties prenantes sur leur vision du dispositif. En effet, l'élaboration d'un programme d'actions pertinent doit être une réflexion stratégique partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Il semblait donc essentiel d'impliquer le maximum de personnes au processus d'élaboration en menant une enquête auprès d'elles. L'objectif était donc de faire un état des lieux sur la notoriété du réseau Natura 2000 sur le territoire et sur la perception de celui-ci par l'ensemble des acteurs locaux. L'enquête a été réalisée sur une durée de 3 mois (de mai à juin 2020) et s'est organisée en plusieurs étapes : en premier lieu, des discussions avec les animatrices Natura 2000 du Parc naturel régional m'ont permis de relever les raisons supposées de la démobilitation des acteurs. Les informations glanées à ce moment-là m'ont servi de base pour formuler des hypothèses de départ. Par la suite, une enquête auprès des différents acteurs a été réalisée par entretiens téléphoniques et questionnaires en ligne. Enfin, l'extraction des résultats obtenus et leur analyse a été la dernière étape avant la réalisation d'un programme d'actions. Cette étape a permis d'identifier les freins et leviers existants afin de pouvoir proposer des pistes de remédiation et permettre une meilleure appropriation du dispositif Natura 2000 au niveau local.

A. Diagnostic sur le territoire – L'hypothèse de départ

Dès mon arrivée au Parc naturel régional et tout au long de mon stage, de nombreuses discussions ont été menées avec les animatrices Natura 2000. Ces discussions m'ont permis, non seulement de me faire une idée sur l'état de l'implication des acteurs locaux, mais également sur la perception qu'ils peuvent en avoir. En parallèle, j'ai effectué une analyse bibliographique qui m'a permis de formuler des idées et des hypothèses sur cette démobilitation généralisée à l'ensemble des sites du territoire. J'en suis venu à poser l'hypothèse principale suivante : **les acteurs locaux gardent encore une perception négative du dispositif Natura 2000, le voient comme une contrainte, un frein au développement local. De plus, il semble qu'ils aient peu d'intérêt pour la biodiversité du territoire. Ces facteurs expliqueraient leur participation très limitée dans la gestion des sites.**

B. L'enquête auprès des acteurs locaux

1. Identification des publics cibles

En premier lieu, il semble important d'identifier les publics cibles qui sont concernés par les actions du programme. 3 grands ensembles ont été identifiés :

- **Les membres réguliers des comités de pilotage** : Étant invités aux réunions des COPILs, les membres des comités de pilotage représentent de nombreux acteurs sur le territoire. Ces membres ont un poids non négligeable dans les prises de décision.
- **Les élus (maires, communauté de communes)** : Les élus sont aussi des membres du comité de pilotage mais ne sont pas nécessairement présents. Ils représentent des acteurs clés dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 puisqu'ils sont à la tête des prises de décision sur le territoire (Blicharska et al. 2016).
- **Les habitants et usagers des sites Natura 2000** : Les habitants et usagers fréquentent les périmètres des sites Natura 2000. Ils peuvent être confrontés au dispositif et sont important dans sa mise en œuvre puisqu'ils peuvent influencer les choix politiques sur leur commune.

2. Les entretiens semi-directif avec les membres des comités de pilotage

Afin de vérifier mon hypothèse, une approche sociologique a été adoptée par la conduite d'entretiens semi-directifs auprès des membres de COPILs. Les personnes à interroger ont été choisies au regard des listes de membres de COPIL des sites animés par le Parc naturel régional. L'appréciation des animatrices Natura 2000 a été d'une aide précieuse pour cibler les personnes référentes à contacter. Au total, 23 entretiens sur 51 ont pu être menés avec une durée moyenne d'une heure. Les acteurs interrogés sont listés ci-dessous :

- 6 présidents de comités de pilotage
- 4 représentants des services de l'État (DREAL Occitanie, DDT du Lot, DDCSPP du Lot),
- 3 représentants de la structure animatrice (La présidente, le directeur et le vice-président en charge de l'environnement),
- 2 représentants de comités sportifs (Comité Départemental de Spéléologie, Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade CDFME46)
- 1 représentant d'association de protection de l'environnement (LPO Lot)
- 3 représentants d'organismes socio-professionnels (Centre Régional de la Propriété Forestière - CRPF, Chambre d'agriculture, agriculteur)
- 2 représentants d'experts naturalistes (Conservatoire d'Espaces Naturels - CEN Midi Pyrénées, Conservatoire Botanique National Pyrénées Midi-Pyrénées -CBNPMP)
- 2 représentants de collectivités territoriales (Syndicat de rivière et Département du Lot)

J'ai choisi ici d'interroger le plus large panel possible d'acteurs locaux invités aux COPILs. Étant donné qu'ils sont habituellement sollicités tous de la même manière, il m'a paru logique de tous les interroger de la même façon afin de mettre en valeur les points communs et les différences d'implication de

chacun. Afin de mener à bien ces interviews, une grille d'entretien, a été réalisée en amont sur le modèle des entretiens semi-directifs (ANNEXE 2) (Fenneteau 2015 ; Temporal et Larmarange, 2006). Composé de questions ouvertes classées par thème, l'objectif de l'entretien était de recueillir auprès des membres leur point de vue sur différentes thématiques choisies :

1	Perception du territoire
2	Connaissance du dispositif Natura 2000
3	Perception et adhésion au dispositif
4	Relation avec les membres de COPILs
5	Animation de sites
6	Freins et leviers d'action

TABEAU 5 : THÈMES ABORDÉS LORS DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

D'avril à mai, en pleine période de confinement, les entretiens individuels ont eu lieu par téléphone et enregistrés. Cette période de confinement a eu l'avantage de rendre les personnes interrogées plus disponibles pour de tels échanges car moins sollicitées par leur fonction.

Par la suite, les entretiens ont été intégralement réécoutés et retranscrits. Afin d'en extraire les idées, une analyse thématique a été utilisée, en recoupant les arguments de chacun. Pour cela, les idées de chaque entretien ont été comparées puis classées par grandes catégories. Il a fallu ensuite établir des relations entre elles en identifiant les grands concepts qu'elles évoquaient. Par cette méthode, les points communs ont pu être identifiés, ce qui a permis de théoriser les grandes lignes d'argument.

3. Les questionnaires

a) À destination des élus

Le questionnaire a été réalisé en parallèle de la grille d'entretien (ANNEXE 3). Les mêmes thèmes ont donc été abordés, le plus souvent possible, sous forme de questions fermées. Le questionnaire permet d'interroger un panel de personnes plus large, il semblait donc approprié pour recueillir l'avis et la perception des élus des 63 communes concernées par le dispositif Natura 2000. De plus, cette méthode semblait être la plus appropriée face à la contrainte du confinement. Le questionnaire a été réalisé sur « *Google Forms* » et envoyé par mail à toutes les mairies des sites Natura 2000. Il était alors possible d'y répondre du mois de mai au début du mois juin. Avant de le diffuser, il a d'abord été relu par le directeur du Parc naturel régional ainsi que David Barthès, chargé de mission Natura 2000 à la DDT du Lot.

Au total, 27 questionnaires sur 68 ont été renseignés, soit un taux de réponse de 30%. La période de confinement aura amené son lot de confusion et de perturbations au sein des équipes municipales (report des élections, attente d'un second tour, prise de fonction retardée, règles sanitaires confuses), ce qui n'a pas

été propice à une bonne participation des élus sur le questionnaire. Mais ce résultat peut également traduire d'un désintérêt vis-à-vis du sujet. Néanmoins, par rapport à d'autres consultations réalisées auprès des élus auparavant, ce résultat reste encourageant. Les résultats de ce questionnaire sont présentés en (ANNEXE 4)

b) À destination des habitants et usagers

Les habitants et usagers, résidants sur le périmètre des sites ou y exerçant une activité, représentent eux-aussi des acteurs locaux important dans une démarche participative telle que le dispositif Natura 2000. Il paraissait alors essentiel de recueillir leurs perceptions et avis sur la mise en œuvre du dispositif, au même titre que les membres des comités de pilotage et élus. Le choix de la méthode d'enquête pour ce public cible s'est aussi porté sur une méthode quantitative, sous forme de questionnaire, pour tenter de recueillir le plus grand nombre de réponses. Il s'agissait alors de déterminer la popularité du réseau Natura 2000, d'évaluer l'efficacité des outils de sensibilisation et de communication d'ores et déjà déployés par la structure animatrice et d'explorer des pistes d'actions qui pourraient permettre un plus grand investissement de chacun.

Le questionnaire destiné aux habitants a été réalisé sur « *Google Form* » et mis en ligne du mois de mai au début du mois de juin. Dans l'optique de maximiser sa visibilité, il a été publié sur différentes plateformes en ligne (site internet, page Facebook et newsletter du Parc naturel régional, site internet Natura 2000 du Lot, newsletter des communautés de communes du Causse de Labastide-Murat et Causses et vallée de la Dordogne).

Malheureusement, la période de confinement aura porté atteinte à la diffusion de cette enquête et seules 41 personnes ont renseigné le questionnaire. Pour une meilleure participation des habitants, il aurait fallu diversifier les canaux de diffusion. Initialement, ce questionnaire devait être diffusé non seulement en ligne mais également par le biais des bulletins municipaux, être disponible dans des lieux publics tels que des commerces ou dans les mairies par exemple. Il était également prévu d'interroger les habitants en allant à leur rencontre lors de manifestations et évènements locaux. Les résultats obtenus ont donc été largement biaisés par ce manque de diffusion et l'échantillon s'est avéré trop petit. Aucune analyse ne pourra donc être faite sur ces résultats. Par ailleurs, la structure animatrice devra reprendre cette enquête ultérieurement pour obtenir des résultats plus fiables par un meilleur échantillonnage.

4. Un plan de gestion : outil pour planifier les actions

L'enquête ici menée nous a permis de cerner les représentations de l'ensemble des acteurs locaux, mais aussi d'identifier les points de blocages sur lesquels il est nécessaire d'agir pour améliorer l'appropriation du dispositif. L'analyse des résultats obtenus nous a permis d'identifier, puis de classer de manière logique, les

causes d'une telle démobilité et les conséquences sur la gestion des sites Natura 2000. Par la suite, il a fallu identifier les objectifs que la structure animatrice se fixe et les actions à mener pour remédier à chacun des freins identifiés.

Pour rendre cette stratégie lisible, le Parc naturel régional a opté pour la rédaction d'un plan de gestion. Véritable document stratégique, le plan de gestion a pour objectif de définir à la fois une vision à long terme des objectifs fixés et une programmation opérationnelle chronologique et cohérente à court et moyen terme pour mener à bien la gestion des sites.

Cet outil a plusieurs utilités. Il permet :

- D'organiser et de planifier le travail du chargé de mission afin qu'il puisse déterminer les actions prioritaires à réaliser,
- De garantir la cohérence des actions à long terme,
- De communiquer avec les acteurs du territoire,
- D'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Pour le rédiger, nous nous sommes appuyés sur la méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserve naturelle¹⁵ (2017). Ce choix n'est pas anodin puisque cette méthodologie a vocation à être déployée également sur d'autres espaces naturels dont les sites Natura 2000. L'élaboration d'un plan de gestion fait intervenir le cycle de gestion reposant sur 5 étapes clés. Nous avons cherché à suivre les 5 étapes du cycle de gestion qui guident la rédaction, ce qui nous a permis de construire progressivement un tableau d'arborescence et de synthèse pour répondre à un enjeu fixé, liant la vision stratégique (facteurs d'influence), la stratégie opérationnelle (objectifs fixés et actions) et le dispositif d'évaluation (indicateurs).

¹⁵ Guide méthodologique des plans de gestion de réserve naturelle sur le site internet <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1914>

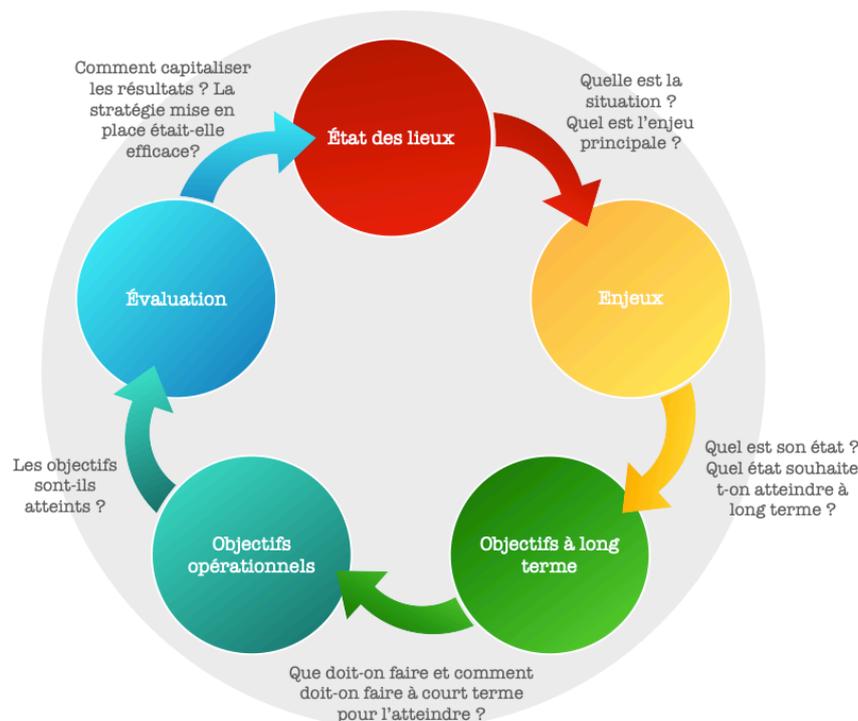


FIGURE 4 : SCHÉMA DES 5 ÉTAPES CLÉS DU CYCLE DE GESTION

Étape 1 : L'état des lieux

L'état des lieux constitue la première étape de l'élaboration d'un plan de gestion. C'est une étape clef dans la démarche car elle permet de poser à plat les connaissances sur la situation d'un territoire (jeu d'acteurs, historique, activités, etc.) et de déchiffrer son fonctionnement et les facteurs qui l'influencent. L'enquête réalisée auprès des acteurs locaux aura donc fait office d'état des lieux pour l'élaboration du plan de gestion.

Étape 2 : L'enjeu

La définition de l'enjeu est une étape essentielle dans le plan de gestion. Il représente la raison pour laquelle la structure animatrice s'efforce de mettre en œuvre une stratégie. Ici l'enjeu fixé par les animatrices Natura 2000 s'intitule : « **Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité** »

Étape 3 : Les objectifs à long terme - OLT

Les objectifs à long terme (ou OLT) représentent l'état ou le fonctionnement que l'on souhaite atteindre à long terme. Ils permettent de fixer un cadre stratégique orientant les choix opérationnels à engager sur le court et le moyen terme. Dans notre cas, deux objectifs à long terme se dessinent pour répondre à l'enjeu principal :

1) Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000

2) Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité

Étape 4 : Les objectifs opérationnels - OO

Les objectifs opérationnels (ou OO) représentent les objectifs fixés à moyen terme au regard des facteurs d'influence identifiés lors de l'état des lieux. Ils permettent d'encadrer la stratégie d'actions mise en œuvre sur le terrain. L'atteinte de chaque objectif opérationnel suppose la mise en place d'une ou de plusieurs actions. Chacune des actions est ensuite répertoriée dans le plan de gestion et décrite de façon plus précise dans des fiches actions. Chacun des objectifs opérationnels est détaillé dans la partie suivante en fonction des résultats obtenus lors de l'enquête.

Étape 5 : L'Évaluation

L'évaluation cherche à mesurer les effets engendrés par les actions de gestion. La stratégie d'évaluation fait partie intégrante de l'élaboration du plan de gestion. Elle permet de rendre visible les résultats du plan de gestion et de définir si cette stratégie est efficace ou non. Elle permet également d'alerter sur les problèmes existants et de les anticiper. Par l'évaluation, on va donc se poser plusieurs questions : A quoi sert notre action ? A qui profite-t-elle ? Les résultats sont-ils ceux que nous attendions ? Comment améliorer nos pratiques ? On identifie 3 types d'indicateurs :

PLAN DE GESTION	TABLEAU DE BORD	
	Question évaluative	Jeu d'indicateurs
OLT	Est-ce que je progresse vers l'OLT ?	Indicateurs d'ÉTAT de l'enjeu Ils traduisent l'état de l'enjeu à un instant donné
OO	Est-ce que je progresse vers l'objectif opérationnel ?	Indicateurs de PRESSION sur l'enjeu Ils sont le reflet des pressions directes ou indirectes exercées sur le milieu naturel qui provoquent des changements sur l'état de l'enjeu
Actions	Est-ce que j'ai mis en œuvre l'intégralité des actions ? Ont-elles donné les réponses escomptées ?	Indicateurs de RÉPONSE/RÉALISATION Ils traduisent les efforts mis en œuvre pour agir sur les pressions

TABLEAU 6 : TABLEAU DES INDICATEURS UTILISÉS POUR L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS À LONG TERME, DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET DES ACTIONS

Le plan de gestion est ensuite matérialisé par un tableau d'arborescence ainsi que des fiches actions présentés en ANNEXE 4 et 5.

III. Présentation des résultats et remédiation

L'enquête réalisée lors de ce stage a pour objectif de mettre en lumière l'état de l'appropriation du dispositif Natura 2000. Dans cette partie, seront donc présentés les résultats de l'enquête (entretiens semi-directifs et questionnaire à destination des membres des COPILs) qui auront permis d'identifier les pressions et menaces qui caractérisent la situation actuelle. L'analyse des résultats de l'enquête sera dirigée en fonction de l'hypothèse de départ, à savoir que les acteurs locaux gardent encore une perception négative du dispositif Natura 2000 et qu'ils ont peu d'intérêt pour la biodiversité du territoire, ce qui expliquerait leur manque d'implication dans la gestion des sites Natura 2000.

Cette analyse nous permettra ensuite de remonter vers le fond même du problème : les facteurs d'influence qui induisent ces menaces. Pour finir, cela nous permettra de fixer des objectifs opérationnels associés à des actions de remédiation, afin de dégager des pistes pour une amélioration de l'appropriation du dispositif Natura 2000.

A. La perception du dispositif Natura 2000

- Une perception qui tend à être positive...

Selon les résultats de mon enquête, il semble que la perception du dispositif Natura 2000 ne soit pas si négative, au contraire. Si la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 a rencontré des difficultés à ses débuts dans l'ensemble des États membres, les membres des comités de pilotage interrogés se mettent tous d'accord sur le fait qu'il a aussi été très mal accueilli dans le département du Lot. Vu comme une contrainte, un système imposé par l'État, le dispositif Natura 2000 a engendré à ses débuts une atmosphère de méfiance et une levée de bouclier de certains acteurs locaux tels que les agriculteurs ou encore les propriétaires forestiers. Actuellement, après bientôt 30 ans de mise en œuvre sur le territoire, une grande partie des tensions passées vis-à-vis de ce dispositif semblent apaisées et la vision beaucoup moins négative. En effet, l'ensemble des acteurs locaux interrogés lors de l'enquête s'accordent sur le fait que le dispositif Natura 2000 est un avantage pour le territoire puisqu'il permet le maintien, la mise en valeur et le suivi de la richesse naturelle patrimoniale du territoire par la mise en œuvre d'actions financées (éducation, sensibilisation, contrats, etc.). Il permet également de fédérer les acteurs locaux autour d'une seule et même cause. Une partie des acteurs locaux a donc pu être sensibilisée et prendre part à la réalisation et à la mise en œuvre des DOCOBS. L'hypothèse de départ semble donc être réfutée. Néanmoins, d'autres résultats obtenus lors de l'enquête nuancent ce bilan.

- ...mais des réticences persistent encore

D'après l'enquête, si les acteurs pensent que le dispositif gagne en notoriété et semble mieux accepté, pour eux, quelques réticences persistent encore. « *Il y a des irréductibles qui ne changeront jamais d'avis* » (Entretien avec Brigitte Gabiot – Présidente du comité de pilotage des Vallées de la Rauze et du Vers). Prenons exemple sur les agriculteurs, très opposés au début au dispositif. Aujourd'hui, il semble qu'ils se soient rendus compte des avantages d'être dans un site Natura 2000 et souhaitent un élargissement des périmètres. Cependant, cette appropriation ne semble être que de façade pour certains d'entre eux, pour qui les avantages financiers représentent la raison première de leur intérêt et non les enjeux de conservation de la biodiversité. Pour cette partie des agriculteurs, l'environnement représentera toujours un frein à leur activité. De même, certains élus estiment encore que le dispositif amène des contraintes et entravent le développement économique du territoire.

B. L'intérêt pour la biodiversité

Les acteurs locaux interrogés connaissent bien le territoire des Causses du Quercy. Pour la grande majorité, la plus grande richesse du territoire réside dans le patrimoine naturel important qu'il offre grâce à un environnement estimé comme « intact », préservé de l'activité de l'homme et peu impacté par l'urbanisation. Grâce à la diversité de ses paysages et l'authenticité de sa culture et de son histoire, le territoire des Causses du Quercy est considéré comme accueillant, et a l'avantage d'attirer un tourisme « vert », respectueux de l'environnement.

Les acteurs locaux sont conscients que cet équilibre est fragile et que des menaces pèsent sur la biodiversité du territoire (développement touristique, augmentation de la fréquentation et des manifestations, équilibre fragile des écosystèmes à gérer, développement de projets d'urbanisation, déploiement de l'énergie renouvelable, etc.). Ils semblent donc sensibles à ces problématiques et estiment que le maintien de la gestion des sites Natura 2000 est nécessaire pour réguler ces pressions et limiter l'impact sur l'environnement. D'ailleurs, ils affirment être favorables au fait que les démarches Natura 2000 contraignent les porteurs de projets sur le périmètre des sites. Néanmoins, ils ne souhaitent pas que le dispositif ait un cadre plus réglementaire. Ils ne veulent pas que la biodiversité devienne une contrainte pour le développement du territoire. De plus, cela irait à l'encontre de l'esprit même de la politique qui se veut être collaborative et sur la base du volontariat. Ils souhaitent qu'il y ait plus de contrôle et d'accompagnement de l'usage des sites plutôt que des interdictions. « *Il vaut mieux la concertation que l'interdiction* » (Entretien avec Chantal Méjécaze – présidente du comité de pilotage de Zone Centrale du causse de Gramat).

Les résultats obtenus ici montrent que les acteurs locaux ont un intérêt pour les enjeux de biodiversité sur leur territoire et contredit l'hypothèse de départ. La question que l'on se pose alors est pourquoi y a-t-il peu d'investissement des parties prenantes dans la gestion des sites Natura 2000 ?

C. Les causes d'une démobilitation et actions concrètes

Les membres des COPILs interrogés expliquent cette démobilitation par le développement d'un sentiment de lassitude, « *une routine s'est installée* » (Entretien avec Claude Milhas – représentant du comité départemental de spéléologie CDS46). J'ai donc cherché à savoir quelles sont les raisons d'un manque d'implication des membres en leur demandant leur avis concernant l'animation sur le territoire.

Dans cette partie, seront donc expliquées les raisons qui amènent à une démobilitation des acteurs selon eux. Grâce à l'ensemble des réponses données, j'ai pu identifier 3 facteurs d'influence majeurs :

- **La complexité du dispositif Natura 2000.** L'incompréhension de son fonctionnement et des règles qui le dirigent seraient un frein à l'appropriation de celui-ci.
- Les acteurs ne sont pas ou peu confrontés au dispositif Natura 2000 dans leur quotidien. Il y aurait alors **un manque de représentation du dispositif sur le territoire.**
- Il semblerait qu'il y ait **une méconnaissance de la biodiversité du territoire.** Un manque de mise en valeur induirait donc une absence de considération de cet enjeu, notamment dans les projets de territoire.

Ces facteurs d'influence m'ont permis de classer chacune des menaces et d'en tirer des objectifs opérationnels. Pour chacun d'entre eux, plusieurs actions de remédiation seront proposées. Le tableau d'arborescence qui répertorie l'ensemble de cette démarche est accessible en ANNEXE 5. Cependant, ce tableau ne permet pas, à lui seul, d'aller dans le détail de l'action et du public ciblé. Il répertorie les grands domaines sur lesquels il faudrait agir pour améliorer l'appropriation. Le détail des actions et du public cible seront précisés dans les fiches actions qui accompagnent ce tableau. Elles sont répertoriées en ANNEXE 6.

1. Natura 2000, un dispositif complexe qui entrave la compréhension et donc l'implication

a) Manque d'implication des acteurs locaux dans la gestion des sites

L'enquête a révélé que le sentiment d'implication chez les acteurs locaux était très variable. Certains se sentent bien sollicités par l'animateur pendant que d'autres avouent n'avoir que peu de contact, que ce soit avec l'animateur ou avec l'ensemble des membres de leur site ou des sites voisins. Ils expliquent ce manque de lien par le fait que peu de nouveaux projets voient le jour sur le territoire. Ils ne voient donc pas

l'intérêt de se réunir sans but précis. Ce manque d'intérêt est remarquable notamment lors des réunions de COPILs, instance décisionnelle clef dans la mise en œuvre du dispositif, où la présence de certains acteurs se fait rare. L'enquête par questionnaire a notamment révélé que les élus ne viennent pas systématiquement aux réunions. En effet, 41% des répondants avouent ne venir que rarement aux réunions de comité de pilotage (ANNEXE 4). Ils expliquent leur absence en majorité par le manque de temps. Étant énormément sollicités sur le territoire, ils avouent devoir « *faire un choix entre les différentes réunions* » pour pouvoir assister à un maximum d'entre elles. Il semble donc qu'ils ressentent un désintérêt pour ces réunions en estimant que leur présence n'est pas indispensable.

Pourtant les réunions de COPILs représentent l'instance la plus importante dans l'implication des membres dans la mise en œuvre du dispositif. Selon Luc Bodiguel, ces réunions devraient être source de débat, et de participation à la décision publique (Bodiguel 2009). Malheureusement, les acteurs locaux interrogés considèrent les réunions de COPILs comme peu propices à la proposition de nouveaux projets. Jugées répétitives, trop administratives et trop techniques, elles manquent d'interactivité car peu de temps est laissé au débat et à la discussion. « *Ce ne sont pas des réunions de concertation mais de restitution* » (Entretien avec Philippe Tyssandier - Conseiller de secteur à la chambre d'agriculture du Lot et représentant du comité départemental de spéléologie CDS46).

De plus, certains des membres indiquent qu'ils ont tenté parfois de s'impliquer en étant force de propositions. Malheureusement, ces acteurs ont souvent été confrontés au refus de leurs projets, estimés souvent inéligibles. Cela contribue à développer chez eux le sentiment d'un manque de concertation et que le cadre d'application de Natura 2000 est trop rigide. Mais ce sentiment de rigidité vient probablement d'une méconnaissance du cadre d'application du dispositif. En effet, la DDT du Lot et l'animateur ont fait le choix de ne pas exposer le cadre législatif aux parties prenantes, jugeant qu'il est trop complexe à comprendre. La faisabilité des projets est donc actuellement analysée uniquement par la DDT du Lot et les animateurs sans concertation des parties prenantes. La complexité du dispositif Natura 2000 induit donc un sentiment d'impuissance chez les acteurs du territoire qui ne font plus l'effort de s'impliquer dans la gestion des sites.

Outre le fait que les réunions de COPILs soient une instance de prise de décision et de développement de projets, elles ont aussi l'utilité de mettre en lien les acteurs d'un territoire. Même si la majorité avoue n'avoir que peu de contact avec les autres membres durant l'année, ils apprécient de pouvoir disposer de la réunion de COPIL annuel pour se retrouver et échanger. Durant l'enquête, une grande partie des membres a d'ailleurs émis le souhait que ces liens soient renforcés. Ils souhaiteraient prendre connaissance des

initiatives prises ailleurs et participer à des projets communs ce qui permettrait de les fédérer par la concertation et la co-construction. Il semblerait alors que le manque de régularité des dispositifs d'échanges, de rencontres et de formations, proposés par l'animateur, ait un impact sur l'appropriation du dispositif.

L'objectif opérationnel ici est de **favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites** afin de leur offrir la possibilité de s'exprimer et interagir sur les prises de décision. Pour cela, il s'agit de :

- *Proposer régulièrement des espaces d'échanges, de consultation et de concertation par des réunions thématiques, journées inter-COPIs, consultation par mailing ou newsletter.*
- *Dynamiser les réunions de comités de pilotage afin d'inciter ses membres à assister à l'instance. Il pourrait être proposé un pot à la fin de la réunion, des interventions ciblées à l'avance sur une thématique particulière et qui seraient réalisées par des membres, ou encore des ateliers et forums participatifs durant la journée.*
- *Inviter les présidents de COPIs dans les instances du Parc, afin qu'ils soient au courant des actualités et des projets de la structure et qu'ils puissent y représenter les enjeux Natura 2000.*

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Peu d'implication des acteurs locaux dans la gestion des sites	1, Favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites	Collaboration plus importante avec les acteurs locaux du territoire et participation à la prise de décision	Proposer régulièrement des espaces d'échanges, de consultation et de concertation (réunions thématiques, journées inter-copils, consultation pas mailing ou newsletter)
			Dynamiser les réunions de comités de pilotage
			Inviter les présidents de COPIs dans les instances du Parc, représentant une voix consultative

b) Méconnaissance et méfiance vis-à-vis du dispositif

Durant les entretiens, de nombreuses confusions ont été faites entre actions propres à Natura 2000 et celles du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Cela traduit vraisemblablement une connaissance encore trop partielle du fonctionnement et des actions menées dans le cadre de Natura 2000. Cela pourrait également expliquer les réticences et méfiance qui persistent encore au sein des acteurs du territoire. En effet, sur l'échantillon d'acteurs locaux interrogés, par entretien ou questionnaire, la grande majorité, quel que soit leur statut (élus, experts, usagers, structure socio-professionnel, etc.), estiment ne connaître que partiellement le dispositif. La complexité du dispositif Natura 2000 a souvent été mise en avant par les acteurs locaux. Considéré comme un outil « technocratique », le dispositif est jugé peu accessible à tous et difficile à comprendre. En faisant un bilan de l'ensemble des informations obtenues lors de l'enquête, on remarque que leur niveau de connaissance est variable sur le sujet. Certains en ont une idée très précise et ont cerné les grands principes, pour d'autres, il se résume à un dispositif de protection de l'environnement qui prône une logique de développement durable. Souvent, la gouvernance multi-acteurs n'est pas mise en avant dans la définition du dispositif. Il en est de même pour la notion de réseau européen. Le dispositif

Natura 2000 n'est donc appréhendé qu'à l'échelle locale et son organisation institutionnelle, composée de différents niveaux hiérarchiques (Europe, Région, Département, animateurs, Acteurs) se heurte à l'incompréhension.

En observant la liste des différentes actions mises en place par l'animateur en pages 21-22, on remarque que les formations rappelant les bases du dispositif Natura 2000 ne sont plus proposées depuis 2015. Seules les journées inter-COPILs sont maintenues. Or, ces journées sont thématiques, construites autour de sujets précis concernant la biodiversité mais ne rappellent pas forcément les bases du fonctionnement de Natura 2000. Certains acteurs auraient pourtant besoin de ce rappel, d'autant plus qu'au fil des années, les représentants des structures d'acteurs locaux peuvent changer. Ceux-ci peuvent être novices sur le sujet et avoir besoin de ces informations.

Le manque de connaissance du dispositif est encore plus important chez les habitants du territoire. Certains élus avouent d'ailleurs y être confrontés, ce qui peut être difficile à gérer pour eux. Beaucoup ignorent encore les spécificités du dispositif ou en ont une idée erronée. Cette méconnaissance induit des confusions avec d'autres dispositifs de préservation de l'environnement, dont le niveau de protection est plus strict (réserves, parcs nationaux, etc.). Le caractère innovant du réseau Natura 2000 français, défini par une logique de développement durable et basé sur le volontariat, échappe alors très souvent à la population. Il est donc rapidement qualifié de « *trop réglementaire* », ou encore comme « *une feuille de plus aux mille-feuilles quand on veut construire* » (Entretien avec Brigitte Gabiot – Présidente du comité de pilotage des Vallées de la Rauze et du Vers). De plus, le dispositif Natura 2000 n'est pas nécessairement bien accepté au sein de certains services de l'État. En effet, au cours de mon stage, il a été constaté que certains d'entre-deux avaient tendance à dissuader les nouveaux propriétaires potentiels souhaitant s'installer en périmètre Natura 2000, en mettant l'accent sur les difficultés auxquelles ils pourraient être confrontés à cause du dispositif. Il en est de même pour les projets d'urbanisme et les manifestations sportives notamment.

Deux objectifs opérationnels s'inscrivent ici pour tenter de répondre à cette pression.

Le premier objectif est de **Favoriser la compréhension du dispositif et la connaissance des milieux naturels** afin que la méfiance vis-à-vis du dispositif s'estompe et qu'un climat de confiance puisse être instauré. Pour cela il s'agit de :

- *Former et accompagner les acteurs locaux dans la connaissance des milieux naturels, en proposant des formations pour les différents groupes d'acteurs (élus, équipe du Parc naturel régional, agriculteurs, etc.) afin qu'ils puissent non seulement maîtriser les particularités du dispositif mais*

aussi qu'ils puissent s'approprier les enjeux de conservation de la biodiversité que le réseau Natura 2000 défend.

- Se doter d'outils de sensibilisation et les diffuser, afin que les acteurs locaux disposent d'outils à portée de main pour mener à bien la gestion des sites Natura 2000.

Le second objectif est d'**augmenter la visibilité du dispositif Natura 2000**, notamment le logo du réseau, afin que celui-ci soit connu et reconnu. Pour cela, il s'agit de :

- Sensibiliser les habitants et les usagers du territoire via les médias (presse, télévision, radio) ou via les supports d'informations des acteurs locaux déjà existants (newsletter, Facebook, twitter, site internet, etc.).
- Augmenter la visibilité du site internet Natura 2000 en le mettant à jour régulièrement et en le relayant sur d'autres plateformes numériques (sites internet des acteurs locaux).
- Améliorer l'identification des communes incluses dans un site Natura 2000 en mettant en place un macaron, représentant le logo du réseau, qui serait visible sur la commune ou dans les supports de communication de celle-ci.

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Méconnaissance et confusion par les acteurs locaux Méfiance vis-à-vis du dispositif	2, Favoriser la compréhension du dispositif et la connaissance des milieux naturels	Climat de confiance instauré	Former et accompagner les acteurs locaux dans la connaissances des milieux naturels (Formation élus, Formation EEDD, Formation Equipe Parc, accompagnement agriculteurs gestion eco-pasto, Obs participatif, prestataires touristiques, marque valeur parc, etc.)
			Se doter d'outils de sensibilisation et les diffuser (livret explicatif pour élus et membres, outils auto-diagnostic pour les agriculteurs)
	3, Augmenter la visibilité du dispositif Natura 2000	Le dispositif Natura 2000 est connu et reconnu	Sensibiliser les habitants et les usagers du territoire (presse, newsletter des acteurs locaux, bulletin d'information des acteurs locaux)
			Augmenter la visibilité du site internet Natura 2000 (relais sur site des comcom partenaires et acteurs locaux) Améliorer l'identification des communes incluses dans un site Natura 2000 (macarons)

2. Un manque de représentation du dispositif sur le territoire

a) Absence de relai de l'information sur le territoire

Il est évident que les chargées de mission Natura 2000 ne peuvent être présentes quotidiennement sur l'ensemble des sites du territoire. Ce rôle de représentation est, en temps normal, confié au président de COPIL de chaque site. Un président de COPIL a un important rôle à jouer dans l'appropriation du dispositif. Il représente non seulement le relai de l'information entre les acteurs locaux de chaque commune du site et l'animateur, mais doit également être capable de représenter le dispositif, que ce soit lors d'instances officielles ou auprès des acteurs du site qu'il préside. En résumé, son rôle est d'assurer le bon déroulement de la concertation via le comité de pilotage et de veiller à la bonne intégration de Natura 2000 dans les

politiques de développement du territoire. Il a d'ailleurs été constaté que l'animation est beaucoup plus efficace sur les sites Natura 2000 sur lesquels le président de COPIL s'implique aux côtés des animateurs pour porter la démarche sur le territoire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018).

Cependant, en interrogeant les présidents de comité de pilotage lors de l'enquête, il a été constaté qu'une partie d'entre eux estiment ne pas avoir été suffisamment informés sur leurs missions ainsi que sur le dispositif. Ils ont des difficultés à cerner les fonctions qui leur sont attribuées et ne se sentent pas légitimes, en tant que relai d'information, auprès des acteurs locaux situés sur le site. Ils limitent alors les échanges avec les acteurs du territoire, notamment avec les élus des communes du site. Toutefois, certains d'entre eux ont émis le souhait d'être plus impliqués par l'animateur. Ils souhaiteraient être mieux informés afin que leur rôle soit mis en valeur notamment en étant associés aux prises de décisions et à la réalisation des programmes d'actions.

L'objectif opérationnel serait alors de faire de ces présidents de COPIL des ambassadeurs Natura 2000 sur le territoire. Pour cela, il semblerait qu'une rencontre individuelle en début de mandature ne leur suffise pas pour s'imprégner de leur rôle. Il s'agirait :

- *D'accompagner les présidents de COPILs lors de leur prise de fonction et au cours de leur mandat en leur proposant notamment une réunion en début de mandature avec l'ensemble des nouveaux présidents de COPILs (inviter les anciens présidents de COPILs pour profiter des retours d'expérience), et une ou deux réunions de présidents de COPIL annuellement pour que la cohésion soit maintenue, pour dresser le bilan de leurs actions et partager leur ressenti. Ces réunions peuvent également être l'occasion d'élaborer un préprogramme d'animation.*

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Absence de relai de l'information sur le territoire	4, Faire des présidents de COPILs des ambassadeurs Natura 2000	Présidents de COPILs relaient l'information et sont actifs dans la gestion des sites	Accompagner les présidents de COPILs lors de leur prise de fonction et au cours de leur mandat

b) Désintérêt des partenaires et perte de partenariat

Durant l'enquête, il a été reproché à l'animateur de n'être pas suffisamment présent sur le territoire pour accompagner les acteurs locaux. En effet, certains d'entre eux déclarent n'avoir que peu de contacts avec lui. Par manque de lien et d'actions communes, ils se désintéressent du dispositif et les partenariats se perdent au fil des années. D'autres acteurs se sentent stigmatisés par l'animateur et plus largement par le Parc naturel régional (ex : le comité départemental d'escalade, dont l'activité serait perçue comme nuisible,

ou encore les agriculteurs pris pour des « imbéciles »). De fait, ils ne s’investissent pas dans la gestion des sites et évitent les contacts avec la structure.

Aujourd’hui, le manque de diffusion d’information et de prise de contact tend à entretenir cette situation. Peu confrontés au dispositif Natura 2000 durant l’année, il est difficile pour eux de maintenir un intérêt durable au fil du temps. Les seuls moyens dont ils disposent sont les réunions de COPILs, les journées inter-COPILs (si tant est qu’ils aient la possibilité d’y assister) et le bulletin d’information annuelle « De site en site ». Durant l’enquête, différents acteurs ont exprimé le désir d’avoir davantage d’échanges et d’informations sur le dispositif Natura 2000 au cours de l’année afin d’entretenir leurs connaissances et leur intérêt pour celui-ci.

L’objectif opérationnel ici est de **redynamiser les partenariats** afin que les partenaires se sentent plus impliqués par la structure animatrice et qu’ils s’investissent plus dans la gestion des sites. Pour que ces partenariats se mettent en place ou perdurent, il est nécessaire de créer et maintenir un espace de dialogue. Pour cela, il s’agit de :

- Éditer une Newsletter afin de maintenir une communication régulière durant l’année, pour permettre d’entretenir leur intérêt pour le dispositif et favoriser la prise en compte de la biodiversité.
- Établir ou rétablir les contacts avec certains partenaires en allant à leur rencontre pour tenter d’identifier leurs attentes et de renouer la logique partenariale.

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Désintérêt des partenaires Perte de partenariat	5, Redynamiser les partenariats	Partenariats restaurés et renforcés	Éditer une newsletter comme support d’échanges réguliers (Newsletter) Établir ou rétablir les contacts avec certains partenaires (EEDD, office de tourisme, Rétablir le contact avec CDRP46, FFME avec Charte escalade)

c) Manque de moyens humains et compétence

Lors de l’enquête, il a été constaté que la plupart des acteurs locaux estiment que le manque de moyens financiers sur le dispositif et le manque de temps des chargées de mission Natura 2000 sont les principaux freins à la concrétisation de nouveaux projets. Cela induit alors une certaine frustration chez les acteurs locaux, qui n’osent plus proposer d’actions.

Lors de mon stage, de nombreuses discussions avec les animatrices Natura 2000 m’ont permis de relever les difficultés auxquelles elles font face. Force est de constater que le manque de temps et de moyens ne permet pas une présence locale satisfaisante ni une animation de la dynamique de réseau (actions de concertation, communication, etc.). En effet, pour réaliser l’ensemble de leur mission, les deux chargées de mission du Parc ne disposent que de 1,5 ETP. Ce constat semble être partagé par bon nombre d’animateurs Natura 2000 à travers la France d’après une enquête réalisée par Anaïs Chapot en 2017. Cette étude montre

en effet, qu'une partie des animateurs Natura 2000 estime que le nombre d'ETP actuel est insuffisant et qu'il est nécessaire d'augmenter les effectifs ou le temps alloué au dispositif pour une animation satisfaisante (Chapot 2017).

Mise à part le manque de temps et de financement, certains des acteurs interrogés souhaiteraient que le niveau de langage des chargées de mission soit révisé. En effet, jugé trop technique parfois, il n'est pas accessible à tous et entrave la compréhension. Il est vrai que les réunions de COPILs sont tenues par des techniciens s'adressant à des acteurs économiques, des élus, ce qui fait que le niveau de langage doit être adapté. Un animateur doit être capable de moduler son discours afin de le rendre accessible à la diversité d'acteurs auxquels il est confronté. Souvent, le choix de recrutement des animateurs Natura 2000 porte sur des profils naturalistes, scientifiques. Or les missions d'un animateur Natura 2000 nécessitent des compétences complémentaires aux qualités naturalistes tant convoitées. Il doit posséder un large panel d'aptitudes notamment dans le domaine de la communication et des sciences sociales. Les chargées de mission Natura 2000 du Parc naturel régional sont conscientes de ces lacunes et sont au contraire volontaires pour gagner en compétence dans ces domaines. Elles souhaiteraient notamment progresser dans la conduite de réunion et la médiation de groupe afin de disposer d'outils adaptés pour permettre une bonne concertation.

L'objectif opérationnel serait de **mobiliser des moyens humains sur la médiation**. Pour cela, il faudrait :

- *Diversifier les compétences des ressources humaines de l'équipe en charge de Natura 2000. Pour cela, il serait nécessaire de donner accès aux animatrices à de nouvelles méthodes et outils innovants par des formations (techniques innovantes d'animation de réunion, et de médiation de groupe), ou par la participation aux réunions d'ampleur régionale, nationale et européenne qui permettent le partage d'expérience et d'outils entre animateurs de sites Natura 2000. L'ouverture d'un poste en médiation pourrait également permettre de dégager du temps sur cet enjeu d'appropriation du dispositif.*
- *Trouver des partenariats financiers pour compléter le budget et permettre la réalisation de plus d'actions sur le territoire.*

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Difficulté à assurer le suivi des actions et à répondre à toutes les sollicitations	6, Mobiliser des moyens humains sur la médiation	Présence plus importante des animateurs sur le territoire	Diversifier les compétences des ressources humaines Natura 2000 (Formation d'animation, recrutement ou médiateur, participation aux réunions d'ampleur régionale, nationale, européenne)
			Trouver des partenariats financiers (mutualiser les moyens)

3. Une méconnaissance de la biodiversité du territoire

a) Manque de valorisation de la biodiversité

Les membres de comité de pilotage sont, en règle générale, satisfaits des outils de communication et de sensibilisation déployés par l'animateur. Ils apprécient tout particulièrement le bulletin d'information "De site en site" ainsi que les programmes éducatifs. L'animateur a d'ailleurs été récompensé pour la qualité de son travail sur le programme éducatif "Drôles de chauves-souris" en recevant un Grand prix Natura 2000 dans la catégorie des actions de "sensibilisation" décerné par l'OFB en 2019. Mais malgré cela, les acteurs du territoire estiment que le travail de communication et de sensibilisation auprès des citoyens n'est pas suffisant et que trop souvent il est mis de côté au profit de la contractualisation. De leur point de vue, c'est la raison du manque d'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité observé chez les habitants du territoire.

Dans un premier temps, les acteurs locaux estiment que l'animateur ne va pas suffisamment à la rencontre des citoyens. *« C'est nous qui allons vers le Parc pour s'informer et pas l'inverse [...] Le travail de communication n'est pas seulement de produire des publications et de les distribuer, mais aussi de savoir les vendre et en faire la promotion »* (Entretien avec Philippe Pariat – président du COPIL des Serres et Pelouses du Quercy Blanc). Certains d'entre eux estiment qu'il manque d'animations sur le terrain et souhaiteraient que les médias utilisés soient plus diversifiés pour atteindre un large public *« Le terrain, l'animation, c'est un bon moyen de communication. Le papier c'est un peu plus compliqué parce que là il faut que les gens fassent un effort »*. (Entretien avec Laurent Clavel – technicien ENS au Département du Lot). Pour eux, il est essentiel d'impliquer davantage la population pour qu'elle s'approprie les enjeux de conservation de la biodiversité. *« Quand les gens participent, ils se l'approprient »* (Entretien avec Joël Tremoulet - Directeur du Syndicat du bassin Célé-Lot médian). En revanche, le challenge pour les structures comme le Parc naturel régional, estampillée « protection de l'environnement » est d'attirer un large public et d'éveiller les consciences sur l'importance du patrimoine naturel. En effet, les animations proposées ont tendance à n'attirer qu'un public déjà un minimum sensibilisé et dévoué à la cause de la conservation de la biodiversité. *« Ça reste dans l'entre-soi »* (Entretien avec Catherine Marlas - Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy). L'animateur doit alors tenter de dépasser ces *a priori* présents dans la société en valorisant les liens entre vie quotidienne et patrimoine naturel. Par exemple, il peut utiliser le patrimoine immatériel des espèces et habitats d'intérêt communautaire (histoire, anecdote, nom local, etc.) ou participer à des événements culturels divers (fêtes agricoles, culturelles, traditionnelles, etc.) organisés par les acteurs locaux.

Dans un second temps, ils regrettent qu'il n'y ait aucune visibilité sur l'efficacité et la diffusion des outils déployés et souhaiteraient une plus grande transparence quant à leur évaluation. Actuellement, aucun rapport officiel n'est réalisé par l'animateur pour justifier d'une façon qualitative et quantitative le succès de

chacun d’eux. Il manque alors de visibilité fine sur comment l’outil est diffusé, s’il est apprécié ou non, ce qu’il faudrait modifier, ainsi que sur les attentes des différents publics visés. Par exemple, il a été remarqué pendant la durée de mon stage, que le bulletin annuel “De site en site” était mal diffusé (de nombreux foyers ne le reçoivent pas alors que d’autres non concernés le reçoivent), ce qui expliquerait, en partie, un manque d’information et d’appropriation des habitants. Réaliser un bilan chiffré, détaillant l’appréciation des publics est essentiel pour permettre la mise en valeur de l’impact de la sensibilisation. Ce document peut faire office d’outil de communication non seulement auprès des acteurs locaux mais aussi des instances décisionnelles puisqu’il permet de justifier l’intérêt de financer ce type d’initiative et de faciliter le financement de prochains projets de sensibilisation.

Il est essentiel de sensibiliser la population sur la biodiversité qui l’entoure, l’objectif opérationnel serait donc de **favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000**. Pour cela il faudrait :

- *Concevoir et réaliser des animations auprès des publics scolaires, considérés comme catalyseurs du changement, ils représentent non seulement les citoyens de demain mais peuvent aussi avoir une influence sur les décisions des adultes qui les entourent.*
- *Créer une mallette pédagogique afin de compléter l’offre pédagogique pour les scolaires et permettre une plus large diffusion des outils de sensibilisation hors milieux scolaires (centres d’accueil de mineur, bibliothèque, office de tourisme, etc.).*
- *Réalisation d’animations sur la biodiversité pour l’ensemble de la population : Il s’agit de proposer des espaces d’échanges et d’informations et de participer à des événements culturels locaux pour permettre le contact avec le public, combler les lacunes sur le dispositif Natura 2000 et la biodiversité du territoire, affirmer le rôle de référent des chargées de mission sur l’animation du dispositif Natura 2000.*
- *Donner la possibilité à différents publics d’être acteurs en leur proposant des actions collectives (chantiers de restauration, outils de sciences participatives) sur lesquels ils pourront se sentir utiles et participer à la gestion des sites Natura 2000.*

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Patrimoine naturel peu connu	7, Favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000	Les actions pédagogiques ont permis une meilleure connaissance de la biodiversité auprès des scolaires	Concevoir et réaliser des animations auprès des publics scolaires (animations ponctuelles ou parcours éducatif)
			Créer une mallette pédagogique
		Développement d’animation autour de la biodiversité au travers du dispositif Natura 2000	Réaliser des animations sur la biodiversité pour l’ensemble de la population (journées d’information, veillées, événements grand public, sorties nature, etc.)
			Donner la possibilité à différents publics d’être acteurs (suivi naturaliste, appel à bénévole pour action de restauration)

b) Peu de prise en compte de la biodiversité dans les projets de territoire

De nombreuses discussions avec les chargées de mission Natura 2000 lors de mon stage nous ont amenés à constater que le Parc n'est pas toujours au courant de tous les projets d'aménagement qui se font sur son périmètre et le découvre parfois trop tard. De plus, les enjeux de conservation de la biodiversité ne sont pas toujours pris en compte dans les projets ou tardivement. En effet, un diagnostic écologique n'est pas systématiquement réalisé en amont des projets par les acteurs locaux dans les périmètres Natura 2000 et sur le territoire du Parc. Certains acteurs locaux estiment d'ailleurs que les élus des communes n'ont pas compris l'intérêt du dispositif Natura 2000 et n'ont que faire de la biodiversité du territoire. Il s'agit alors de faire en sorte que le Parc naturel régional affirme sa place en tant que référent sur l'expertise naturaliste que ce soit sur le périmètre du Parc ou sur le périmètre des sites Natura 2000 qu'il anime.

L'objectif opérationnel ici est donc d'**accompagner les acteurs locaux dans la connaissance et la prise en compte des enjeux de conservation de la biodiversité**. Pour cela, il faudrait :

- *Être en appui aux porteurs de projets et apporter une expertise sur la biodiversité pour que les enjeux de conservation de la biodiversité soient pris en compte au début du processus de tous projets d'aménagement ou de valorisation du territoire.*

Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Opérations
Absence de diagnostic environnemental en amont des projets de territoire	8, Accompagner les acteurs locaux dans la connaissance et la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité	Être reconnu comme référent sur l'expertise naturaliste	Être en appui aux porteurs de projets et apporter une expertise sur la biodiversité

IV. Conclusion

A. Conclusion de l'enquête

Au fil des années, les animatrices Natura 2000 du Parc naturel régional des Causses du Quercy ont remarqué une démobilitation des acteurs locaux dans la gestion concertée des sites Natura 2000. Dans ce contexte, il paraissait important d'identifier les raisons d'un tel désintérêt et de trouver les leviers de mobilisation pour redynamiser le réseau d'acteurs. C'est dans cette optique que le Parc naturel régional a souhaité mettre sur pied une stratégie fédératrice d'éducation à l'environnement et au développement durable afin de promouvoir les actions de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et permettre l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité. L'objectif de ce stage était de réaliser un plan de gestion permettant aux chargées de mission de planifier différentes actions pour permettre cette appropriation par le plus grand nombre d'acteurs.

Mon étude a démarré sur l'hypothèse initiale que les parties prenantes ne souhaitent pas s'investir en raison d'une vision encore négative de Natura 2000 et d'un manque d'intérêt pour la biodiversité du territoire. Or, l'état des lieux réalisé par le biais d'une enquête a permis de montrer que Natura 2000 est vu plutôt comme un avantage pour le territoire, que ce soit pour son développement économique ou pour la protection de son patrimoine naturel. De plus, les parties prenantes sont conscientes de la richesse du patrimoine naturel qui caractérise leur territoire et désirent la maintenir et la valoriser.

En premier lieu, le principal obstacle réside dans la complexité du dispositif Natura 2000 qui ne permet pas une véritable appropriation du dispositif et des enjeux qu'il défend. Jugé inaccessible et technocratique, son fonctionnement reste encore très obscur pour les acteurs du territoire, ce qui rend difficile la proposition de nouveaux projets sur les sites et ne permet pas d'instaurer un climat de confiance.

Ce manque d'investissement s'explique aussi par le manque de représentation de Natura 2000 sur le territoire. Peu confrontés à ce dispositif, les acteurs locaux ont tendance à l'ignorer voire l'oublier. Ce manque de présence s'explique notamment par le manque d'implication des présidents de COPIL par l'animateur. Cette enquête aura permis de mettre en lumière le rôle primordial que doivent jouer ces présidents dans l'appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité par les citoyens du territoire. Véritables ambassadeurs Natura 2000, ils sont les représentants directs du dispositif dans les communes et ont pour objectif de promouvoir celui-ci auprès du plus grand nombre. Les chargées de mission Natura 2000 du Parc naturel régional ont une réelle volonté d'être davantage présentes sur le territoire mais un manque de moyens humains et financiers entrave un travail d'animation optimal. En effet, l'ensemble des actions semblent impossibles à mener actuellement avec seulement 1,5 ETP pour l'animation de 8 DOCOBs, de 13 sites, véritablement éclatés géographiquement sur le territoire du Parc. Elles sont également conscientes de l'importance de gagner en compétence dans le domaine de la médiation et de la communication pour faciliter les échanges avec les différents acteurs auxquels elles sont confrontées. Dans cette logique, il est donc primordial de maintenir les formations et de valoriser la mise en réseau des animateurs de sites Natura 2000. Ces réseaux doivent servir à développer une cohésion, une cohérence dans les actions et que les retours d'expérience de chacun puissent servir à d'autres.

Pour finir, la faible appropriation du dispositif et des enjeux de conservation de la biodiversité s'explique par un manque d'efficacité des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des acteurs locaux. Cela induit une méconnaissance, non seulement de Natura 2000 mais également de la biodiversité du territoire et une faible prise en compte de ces enjeux dans les projets de territoire. Cette étude aura

permis de mettre en avant l'importance d'évaluer les projets pour s'assurer que les cibles et les objectifs ont bien été atteints et pour réajuster si besoin.

En faisant le choix d'impliquer les acteurs locaux dans la gestion des sites Natura 2000, la France s'est engagée à valoriser son patrimoine naturel en encourageant la prise de conscience collective des enjeux de conservation de la biodiversité. Les résultats de l'enquête menée lors de mon stage montrent que cet éveil des consciences n'est possible que par une animation soutenue. Le maintien de la dynamique de ce vaste réseau d'acteurs ne peut se faire qu'en entretenant les liens et les échanges par la co-construction de projets. Mais cela n'est possible que si plus de moyens sont alloués à l'animation de ce réseau. Aujourd'hui le nombre de contrats est considéré comme l'indicateur prépondérant d'une bonne appropriation de Natura 2000. Mais comptabiliser un grand nombre de contrats sur un territoire ne signifie pas forcément que les acteurs adhèrent au dispositif. De mon point de vue, l'indicateur le plus éloquent de l'appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité serait le nombre d'initiatives prises par les acteurs locaux, sous forme de projets de territoire, témoignant de leur engagement pour un développement durable.

B. Bilan personnel de stage

Lors du choix du stage, j'ai volontairement choisi d'accéder à une structure telle qu'un Parc naturel régional. Je souhaitais découvrir la stratégie de cette collectivité territoriale pour la conciliation entre protection de l'environnement et développement économique rural. Mon stage au sein du Parc naturel régional des Causses du Quercy a été une expérience enrichissante pour moi et m'a permis d'appréhender le fonctionnement d'une telle structure ainsi que les missions qui lui sont confiées. De même, au début de mon stage, j'avais une vague idée de ce que pouvait être Natura 2000. Je réalise d'ailleurs que la plupart des citoyens ont cette même idée initiale de ce dispositif. Ce stage m'a permis d'approfondir mes connaissances sur le sujet, ce qui n'a pas été une mince affaire.

La thématique de mon stage m'a permis de m'exercer à comprendre les logiques d'acteurs qui existent dans un milieu rural tel que le Lot. J'ai été amené à prendre contact avec différents acteurs locaux représentant Natura 2000 et à développer des compétences dans la mise en place de questionnaires et d'entretiens. Mes observations et les nombreux témoignages récoltés en font un bon terrain d'étude sur l'efficacité de ce type de politique européenne sur l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité et du développement durable.

J'ai apprécié l'autonomie dont je disposais et la confiance que m'ont apportée mes responsables. Elles ont toujours été à l'écoute et ont toujours pris en compte mon point de vue. Cependant j'ai ressenti une certaine frustration lors de ce stage. Dû au confinement, les possibilités de rencontre et d'organisation de réunions ont été très limitées voire complètement impossibles. Je n'ai pu rencontrer que quelques-uns des acteurs que j'ai interrogés. Mon étude a été largement réduite due à cela. Je regrette de ne pas avoir pu réaliser de réunions de concertation sur les résultats des enquêtes et de ne pas avoir eu l'opportunité d'intervenir sur l'organisation des réunions de comité de pilotage. Je pense que cela m'aurait probablement donné une meilleure idée du contexte local.

Ce stage m'a permis de réaliser que le contact humain est, pour moi, primordial dans la médiation. D'ailleurs, le futur encore incertain, dû à la crise sanitaire, pose question. Il est parfois possible de rebondir face à une telle situation notamment par la dématérialisation. Mais est-ce aussi efficace que le contact direct ? Est-ce possible dans tous les cas de figure ? Si nous prenons l'exemple des milieux ruraux tel que le Lot, où la population est vieillissante, une connexion internet n'est pas systématique dans les foyers et l'outil numérique n'est pas maîtrisé par tous. La mise en place de tels outils semblerait donc peu efficace sur ces territoires. L'étude que j'ai menée ici semble montrer également qu'il est impossible d'animer un large réseau d'acteurs à distance.

Pour finir, il m'a souvent été demandé durant mon stage, s'il était vraiment nécessaire de communiquer sur Natura 2000 auprès des acteurs locaux. N'est-ce pas une politique environnementale parmi tant d'autres que la société ne peut comprendre en détail ? Cette question a beaucoup influencé mon travail et j'ai cherché à savoir s'il était réellement légitime de communiquer sur une telle politique qui dépasse les frontières françaises. J'en suis venu au constat que le dispositif Natura 2000 a fait figure de pionnier en France dans la mise en place d'une gestion concertée et dans l'implication des citoyens dans cette mission. Il a exprimé explicitement ce choix et souhaite voir une conscience collective se développer en donnant à la sensibilisation et l'éducation une place essentielle. Par ailleurs, de nombreuses études montrent que les citoyens sont prêts à s'approprier leur environnement et participer à sa gestion (Abdmouleh 2011). L'enquête que j'ai réalisée nous le prouve également. D'autres études montrent également qu'une implication accrue des parties prenantes d'un territoire permettrait d'augmenter la probabilité de résultats positifs en matière de biodiversité dans les années futures (Young et al. 2013). La mobilisation des acteurs est donc devenue une réalité incontournable. Le citoyen devient l'acteur central qui influence la société et participe à l'évolution des valeurs sociales. La participation citoyenne prend aujourd'hui une place toujours plus importante dans le processus décisionnel en termes d'environnement et tend à devenir une norme. Communiquer sur Natura 2000 reviendrait donc à donner aux citoyens leur place légitime de décideur dans la gestion de l'environnement qui les entoure.

C. Bilan personnel de master

Lors de mon stage au sein du Parc naturel régional, j'ai pu mettre à profit les connaissances que j'ai acquises lors de cette dernière année de master ISME. Ayant déjà travaillé dans le domaine auparavant, ce cursus m'a permis de compléter mes connaissances par un apport théorique sur le fonctionnement des publics. Lors de cette année, j'ai particulièrement apprécié découvrir la sociologie qui amène une vision globale sur les mouvements de pensée dans la société. Au cours de mon stage, cette discipline m'a aidé à mettre en œuvre les questionnaires et entretiens que j'ai pris beaucoup de plaisir à réaliser. Je ne prétends pas maîtriser cette discipline, mais je sais qu'à l'avenir je m'appuierai systématiquement sur elle pour comprendre le public auxquels je suis confrontée. Ayant intégrée le master en deuxième année, j'ai, néanmoins, le regret de ne pas avoir pu assister aux cours de l'année précédente. Je pense que cela m'aurait permis d'être d'autant plus à l'aise sur la méthodologie de travail et l'analyse de mes résultats.

J'ai réalisé lors de cette expérience professionnelle, que le master ISME m'a appris à prendre du recul sur les situations et sur de nombreuses problématiques environnementales. Il m'a permis de développer une certaine empathie, en me mettant à la place de chaque acteur, pour tenter de prendre en compte et comprendre le point de vue de chacun. Je pense que la neutralité du médiateur est un exercice périlleux mais une qualité essentielle dans l'exercice de cette fonction.

D'un point de vue général, je pense que le master ISME prépare d'une façon optimale les étudiants à la réalité du monde du travail. Tout au long de cette année de master, j'ai eu le sentiment d'être actrice de mon apprentissage. Les nombreux échanges avec les enseignants et les étudiants de la promotion ont permis de nourrir mes connaissances, de faire évoluer mon point de vue sur de nombreux sujets et d'être plus critique sur les informations que je suis amenée à recevoir. Le point d'honneur qui est mis sur l'expression, le débat et la discussion était pour moi quelque chose de nouveau et en même temps de primordial. Le master ISME offre l'opportunité de découvrir la réalité du métier de médiateur par de nombreuses rencontres de professionnels et par une mise en situation réelle par l'organisation d'un colloque. Cette forme d'enseignement permet de développer la confiance en soi et l'autonomie. Il met en valeur l'esprit d'initiative, ce qui m'a permis, lors de mon stage, de toujours être force de propositions et de m'adapter à différentes situations.

Références bibliographiques

- ABDMOULEH, L., (2011), La conscience écologique citoyenne : de la sensibilisation à la participation des actions écophiles, *cahiers psychologie politique (en ligne)*, n°19, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1874>, consulté en août 2020.
- ASPE, C. & JACQUE, M., (2012), *Environnement et société*, Éditions Quæ, Versailles, 280 p.
- AUBERTIN, C., (2013), La biodiversité : une notion en quête de stabilité, In : *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, IRD Éditions, Marseille, p. 99-122.
- AUBERTIN, C., BOISVERT, V. & VIVIEN, F. D., (1998), La construction sociale de la question de la biodiversité, In : *Aubertin Catherine (ed.) La biodiversité : un problème d'environnement global*, Natures, Sciences, Sociétés, vol. 6, n°1, p. 7-19.
- BEURET, J.-E. & CADORET, A., (2011), *Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux*, Rapport de recherche, ADEME.
- BLANDIN, P., (2009), *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Éditions Quæ, Versailles, 128 p.
- Blicharska, M., ORLIKOWSKA, E. H., ROBERGE, J.-M. & GRODZINSKA-JURCZAK, M., (2016), Contribution of social science to large scale biodiversity conservation: A review of research about the Natura 2000 network, *Biological Conservation*, vol. 199, p. 110-122.
- BODIGUEL, L., (2009), Expérimenter une nouvelle gouvernance locale : Natura 2000, In : *L. Després (dir.) "L'estuaire de la Loire. Un territoire en développement durable ?"*, PUR, 2009, 471 p., 291-308, ISBN : 978-2-7535-0931-3.
- BOY, D., (2009), La place de la question environnementale dans le débat public, *Regards croisés sur l'économie*, vol. 6, n°2, p. 48-55.
- CHAPOT, A., (2000), Contribution des Réserves Naturelles, Conservatoires d'espaces naturels et Parcs Naturels Régionaux à la mise en œuvre de Natura 2000 : État des lieux et perspectives de mutualisation, p. 74.
- CORMIER-SALEM, M.-C., (2014), Représentations sociales de la biodiversité et implications pour la gestion et la conservation, In : G.-C. M. (DIR.), M. F. (DIR.) et B. J. (DIR.) (éd.), *Sciences de la conservation*, De Boeck, p. 95-106.
- COUDERCHET, L. & AMELOT, X., (2010), Faut-il brûler les Znieff ?, *Cybergeo : European Journal of Geography (en ligne)*, Espace, Société, Territoire, document 498, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/23052>, consulté en septembre 2020
- FENNETEAU, H., (2015), *L'enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, Paris.
- HURARD, M., (2011), La participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale en Europe, Working paper, p. 25.

- MAJJEAN-DUBOIS, S. & DUBOIS, J., (1999), Vers une gestion concertée de l'environnement. La directive « habitats » entre l'ambition et les possibles, *Revue juridique de l'Environnement*, vol. 24, n°4, p. 531-555.
- MARTY, P. & LEPART, J., (2009), Le réseau Natura 2000. Vers une gestion intégrative de l'espace rural européen, *Géocarrefour*, vol. 84, n°3, p. 173-180.
- MILIAN, J., (2001), Le projet Natura 2000 et la protection du patrimoine naturel. L'exemple des sites expérimentaux pyrénéens, *Études rurales*, n°157-158, p. 173-194.
- PINTON, F., ALPHANDERY, P., BILLAUD, J.-P., DEVERRE, C., FORTIER, A. & GENIAUX, G., (2006), *La construction du réseau Natura 2000 en France*. La Documentation Française, Paris, 249 p.
- PRIEUR, M., (1988), Le droit à l'environnement et les citoyens : la participation, *Revue juridique de l'Environnement*, vol. 13, n°4, p. 397-417.
- RAFFIN, J.-P., (2005), De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité, *Ecologie politique*, vol. N°30, n°1, p. 97-109.
- RAMEAU, J.-C., (1997), La Directive « habitats » : analyse d'un échec, réflexions pour l'avenir., *Revue Forestière Française*, n°5, p. 399-416.
- SIMON, L., (2006), De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires, *Annales de Géographie*, vol. 115, n°651, p. 451-467.
- TEMPORAL, F. & LARMARANGE, F., (2006). Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, *Laboratoire PopInter : Département de Sciences Sociales – Faculté de Sciences Humaines et Sociales – Université Paris 5 René Descartes (en ligne)*. URL : https://joseph.larmarange.net/IMG/pdf/deroulement_enquete.pdf, consulté en mars 2019.
- TREMBLAY, S. & LACHAPPELLE, G., (2009). Dialogue social et participation publique : la nouvelle ère du développement durable et de l'entreprise responsable. In : *Léger Marketing (dir.), L'entreprise infidèle*, Édition Transcontinental, Montréal, p. 179-198.
- VIEVARD, L., (2011), Biodiversité : usages et représentations : Millénaire 3, Soutenabilité, *Millénaire 3* (en ligne). URL : <https://www.millenaire3.com/ressources/biodiversite-usages-et-representations>, consulté en mars 2019
- VIVIEN, F.-D., (2003), Jalons pour une histoire de la notion de développement durable, *Mondes en développement*, vol. 121, n°1, p. 1-21.
- YOUNG, J. C., JORDAN, A., R. SEARLE, K., BUTLER, A., S. CHAPMAN, D., SIMMONS, P. & WATT, A. D., (2013), Does stakeholder involvement really benefit biodiversity conservation?, *Biological Conservation*, vol. 158, p. 359-370.

Sites internet :

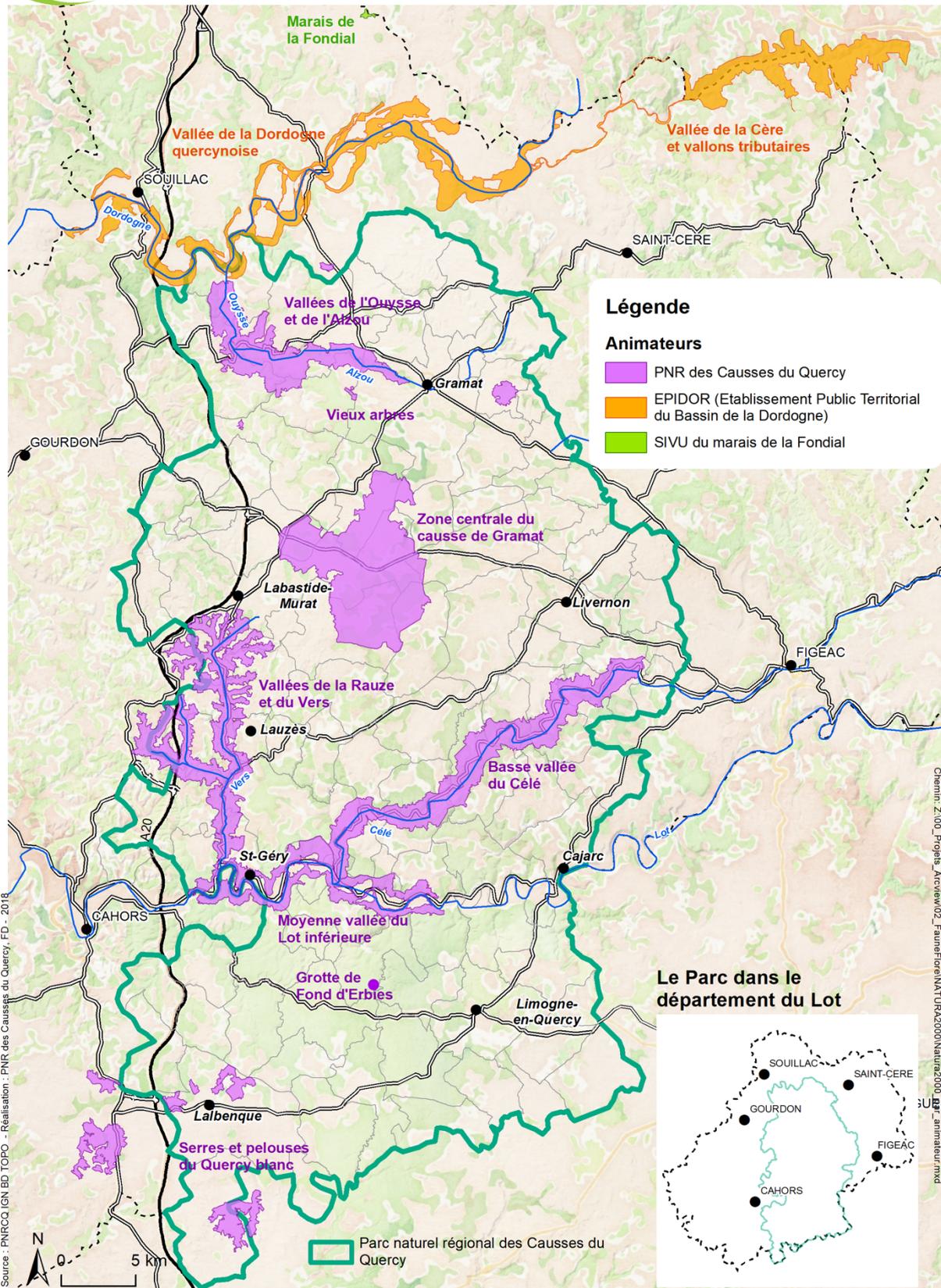
- <https://www.iucn.org/>
- <https://www.natura2000.fr>
- <https://ec.europa.eu>
- <https://europedirect-territoires.com>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/>
- <https://www.vie-publique.fr>
- <https://www.insee.fr>
- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr>
- <https://www.parc-causses-du-quercy.fr>
- <http://reseaunatura2000lot.n2000.fr>
- <http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1914>

Liste des annexes

ANNEXE	TITRE
ANNEXE 1	Carte des sites Natura 2000 dans le département du Lot et leur structure animatrice
ANNEXE 2	Grille d'entretien - Membres des COPILs
ANNEXE 3	Questionnaire
ANNEXE 4	Analyse des résultats du questionnaire pour les élus
ANNEXE 5	Plan de gestion : Appropriation du dispositif Natura 2000 et enjeux de conservation de la biodiversité
ANNEXE 6	Liste des fiches actions

Animateurs des sites Natura 2000

au 01/10/2018



ANNEXE 2 : Grille d'entretien - Membres des COPILs

CADRE DE L'ENQUÊTE

Je suis étudiante en deuxième année de master de médiation scientifique et technique en environnement. Je réalise mon stage au sein du Parc naturel Régional des Causses du Quercy autour de l'appropriation du dispositif Natura 2000 par les acteurs du territoire. Je souhaite faire un état des lieux des perceptions du dispositif Natura 2000 de l'ensemble des acteurs. Pour cela j'ai besoin de connaître votre point de vue en tant que « *président de COPIL* ». Je souhaiterais donc avoir votre ressenti sur ce qui d'après vous devrait être amélioré pour un meilleur ancrage de la politique Natura 2000.

THÈMES	RELANCES ET SOUS-THÈMES
Posture	<ul style="list-style-type: none"> De quel(s) comité(s) de pilotage êtes-vous membre ? Au sein du comité de pilotage, quelle structure/organisation représentez-vous ? Autres rôles ?
Connaissance du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> Pour vous, quelles sont les richesses du territoire des Causses du Quercy ? Pensez-vous bien connaître le dispositif Natura 2000 ? Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est le dispositif Natura 2000 pour vous ? D'après vous comment est perçu le dispositif Natura 2000 dans la société ? Comment êtes-vous tenu informé de l'actualité des sites Natura 2000 ? <ul style="list-style-type: none"> Pensez-vous que la communication autour des sites Natura 2000 est suffisante ? Si non, Quel(s) moyen(s)/support(s) d'information vous semblerai(en)t le(s) plus approprié(s) ?
Perception et adhésion au dispositif	<ul style="list-style-type: none"> Quel est votre avis sur cette démarche ? Avantage ou un inconvénient ? Qu'est-ce que cela à changer pour vous d'avoir des sites Natura 2000 sur le territoire ? Êtes-vous confronté(e) à des difficultés à cause de cette démarche ? Pensez-vous que le dispositif atteint ses objectifs ? <ul style="list-style-type: none"> D'après vous, quelles menaces existeraient sur les sites Natura 2000 ? Pensez-vous que la politique Natura 2000 devrait avoir un cadre réglementaire plus important ?
Que pensez-vous de l'appropriation du dispositif Natura 2000 sur le territoire du Parc ?	
Relation avec les membres des COPILs	<ul style="list-style-type: none"> Quel rôle avez-vous dans la mise en place du dispositif Natura 2000 ? Avez-vous des contacts réguliers avec les membres des comités de pilotage ? Selon vous, les échanges avec les autres membres du comité de pilotage sont-ils suffisants ? Estimez-vous qu'il y ait une bonne coopération entre les acteurs ? Les relations entre les membres des Copils sont-elles à renforcer ? de quelle manière ? Selon vous, quel(s) autre(s) support(s) pourrai(en)t être déployé(s) pour diversifier les échanges entre membres de COPIL ?
Animation des sites	<ul style="list-style-type: none"> Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir apporter à la mission d'animation du Parc ? <ul style="list-style-type: none"> Êtes-vous présent à chaque comité de pilotage qui vous concerne ? Prenez-vous connaissance du compte-rendu ? Êtes-vous plutôt actif pendant ces réunions ? Le format des réunions vous convient-il ? (Cadre d'accueil ? sujets ? accessibilité de l'info ? durée ? temps de discussion ? participation des membres ? dynamisme ? animation de réunion par le Parc ?) Avez-vous des suggestions d'amélioration sur la forme et le fond concernant l'organisation de ces réunions ? Vous sentez-vous bien impliqué(e) dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 ? Souhaiteriez-vous être plus impliqué(e) par le Parc ? Si oui de quelle(s) façon(s) ? Avez-vous des suggestions pour que vous vous sentiez plus acteur/plus investi(e)/plus impliqué(e) du/dans le dispositif ?
Programme d'action	<ul style="list-style-type: none"> Pensez-vous qu'il soit possible d'améliorer l'appropriation du dispositif Natura 2000 sur le territoire ? Quels seraient pour vous les freins ?
Avez-vous d'autres remarques ?	

Enquête Natura 2000 - Votre avis nous intéresse

Atouts et enjeux

1. Pour vous, quels sont les atouts majeurs des sites Natura 2000 ?

2. Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire du territoire ?

- La protection de l'environnement
- Le développement économique local
- Le vivre ensemble
- La vie culturelle
- Tout cela à la fois
- Autre : _____

Connaissances du dispositif Natura 2000

3. Pensez-vous bien connaître le dispositif Natura 2000 ?

- Parfaitement
- Partiellement
- Pas du tout

4. Expliquez en quelques mots ce que le dispositif Natura 2000 signifie pour vous :

5. Vous estimez que l'information donnée par le Parc concernant les sites Natura 2000 du territoire est :

- Complète
- Correcte
- Insuffisante
- Très insuffisante

Expliquez pourquoi en quelques mots : _____

6. Évaluez ces outils de communication et d'information proposés par le Parc ?

	Je ne connais pas cet outil	Très insuffisant	Insuffisant	Bien	Très bien
Site internet des sites Natura 2000 : reseaunatura2000lot.n2000.fr	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bulletin d'information « De Site en Site »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Journées Inter-COPIls	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Newsletter du Parc naturel Régional des Causses du Quercy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sortie nature (Causseries)

Programme éducatif pour les scolaires

7. Recherchez-vous de l'information sur Natura 2000 via d'autres supports que ceux proposés par le Parc ?

Oui

Non

Si oui, précisez lesquels : _____

8. Seriez-vous intéressé(e) par davantage d'informations sur le dispositif Natura 2000 par le Parc ?

Oui, je souhaiterais être plus informé(e)

Non, j'ai déjà suffisamment d'information

Non, ça ne m'intéresse pas

9. Sur quels types de sujets souhaitez-vous être plus informé(e) ?

Des sujets techniques (*ex : comment mettre en place une gestion des milieux naturels permettant le maintien de la biodiversité*)

Des sujets plus politiques (*ex : des points qui appellent à donner un avis, prendre une décision ; faut-il privilégier telle ou telle action sur un site Natura 2000 ? etc.*)

Des points d'actualité (*ex : actualités du réseau Natura 2000 dans le Lot, en France, en Europe*)

Je ne souhaite pas être plus informé(e)

10. Si oui, quel(s) moyen(s)/support(s) d'information vous semblerai(en)t le(s) plus approprié(s) ?

Des rencontres sur le terrain (*technique, de formation, récréative*)

Des rencontres sous forme de réunion en salle (*conférence grand public, réunions en conseil municipal, etc.*)

De l'information sur support papier (*bulletin "De Site en Site", plaquette d'information, panneaux, flyers, etc.*)

Des outils numériques (*applications, site internet, etc.*)

Autre : _____

Avis sur le dispositif Natura 2000

11. Selon vous, le dispositif Natura 2000 est pour les Causes du Quercy :

Une chance, un atout

Un inconvénient, une contrainte

Neutre, sans incidence

12. Êtes-vous confronté(e) à des difficultés à cause de ce dispositif Natura 2000 ? Si oui précisez lesquelles :

13. Vous sentez-vous acteur du dispositif Natura 2000 ? Expliquez votre point de vue :

14. Actuellement, pensez-vous que le dispositif Natura 2000 atteint ses objectifs ?

- Oui
- Non
- Sans avis

15. Selon vous, existe-t-il des menaces sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 ?

- Oui
- Non
- Sans avis

16. Si oui, lesquelles ?

- Consommation de l'espace par urbanisation
- Développement de nouvelles activités humaines
- Fréquentation touristique
- Mauvais usages des milieux naturels
- Pollution
- Il n'y a aucune menace
- Autre : _____

17. Pensez-vous que le dispositif Natura 2000 devrait comporter un cadre réglementaire plus important ?

- Oui
- Non
- Sans avis

18. Connaissez-vous la procédure d'évaluation des incidences Natura 2000 ? Si oui, quel avis portez-vous sur cette procédure (complexité, nécessité, etc.)

19. Êtes-vous d'accord avec les objectifs de préservation du dispositif Natura 2000 ?

- Oui, totalement
- Oui, partiellement
- Non, pas du tout

20. Souhaiteriez-vous être plus impliqué(e) par le Parc dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 ? Si oui, de quelle(s) façon(s) souhaiteriez-vous être impliqué(e) ?

- Être relai d'information auprès des habitants et des acteurs du territoire
- Participer à la mise en place d'évènements (sorties nature, réunions publiques, fête de Natura 2000, etc.)
- Participer à la mise en place de projets de restauration d'habitats et d'espèces
- Partager vos retours d'expérience sur des actions de gestion auxquelles vous avez participé
- Je ne souhaite pas être impliqué(e)
- Autre : _____

21. Existe-t-il des obstacles qui limiteraient votre implication ? Expliquez :

Comité de pilotage (COFIL) Natura 2000

22. Diriez-vous que votre présence aux réunions de COFIL est :

- Systématique
- Occasionnelle
- Rare

Passez à la partie « Absent aux réunions de COFIL ? »

23. Prenez-vous connaissance du compte-rendu à la suite de ces réunions ?

- Oui, régulièrement
- Oui, occasionnellement
- Non

24. Pensez-vous qu'il serait nécessaire d'augmenter la fréquence des réunions de COFIL Natura 2000 ?

- Oui, je pense que c'est nécessaire
- Non, une seule réunion suffit
- Je ne pense pas que ces réunions soient utiles

Organisation des COFILs Natura 2000

25. Le format de ces réunions vous convient-il ?

- Oui, parfaitement
- Oui, partiellement
- Non, pas du tout
- Je ne sais pas

26. Donnez votre avis concernant les différents points suivants au sujet des réunions de COFIL :

	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Le cadre d'accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sujets abordés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accessibilité de l'information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La durée de la réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le respect des temps de discussion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La participation de l'ensemble des membres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le dynamisme lors de la réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'animation de la réunion par le Parc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

27. Lors de ces réunions, vous estimez être :

- Actif, je donne mon point de vue
- À l'écoute, je viens chercher des informations
- Dans l'attente, je ne me sens pas légitime dans les discussions

28. Lorsque vous participez aux réunions du comité de pilotage, votre but est :

- D'échanger sur des sujets précis
- De rester informé(e) sur les actions menées sur les sites Natura 2000
- De prendre contact avec d'autres membres du COPIIL
- De répondre à une obligation
- Autre : _____

29. Avez-vous des suggestions d'amélioration sur la forme et le fond concernant l'organisation de ces réunions ? *Passez à la partie « Dynamique des membres de COPILs »*

Absent aux réunions de COPIIL ?

30. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne participez pas ou peu à ces réunions ?

- Manque d'intérêt
- Manque de temps
- Contenu trop technique, peu accessible
- Présence estimée non indispensable
- Autre : _____

31. Vous êtes libres de proposer des suggestions d'amélioration ainsi que les sujets que vous souhaiteriez voir aborder lors de ces réunions :

Dynamique des membres des COPILs

32. Selon vous, les échanges avec les autres membres du comité de pilotage sont-ils suffisants (structure animatrice incluse) ?

- Oui
- Non
- Sans avis

33. Selon vous, quels autre(s) suppo"(s) pourrai(en)t être déployé(s) pour diversifier les échanges entre membres de COPIIL ?

- Formations (*sur Natura 2000, sur la biodiversité, sur les techniques agricoles, ...*)
- Réunions de COPIIL plus régulières
- Plateforme de discussion entre membres de COPIIL (*forum en ligne, plateforme collaborative numérique, ...*)
- Présence estimée non indispensable
- Autre : _____

Informations personnelles

34. Veuillez indiquer votre Nom/Prénom :

35. Veuillez indiquer la structure que vous représentez

36. De quel comité de pilotage êtes-vous membre ?

- Vallées de l'Ouisse et de l'Alzou
- Vieux Arbres du Quercy
- Vallées de la Rauze et du Vers
- Basse vallée du Célé
- Grotte de Fond d'Erbies
- Serres et pelouses du Quercy Blanc
- Zone centrale du causse de Gramat
- Moyenne vallée du Lot inférieure
- Plusieurs d'entre eux
- Tous les COPILs

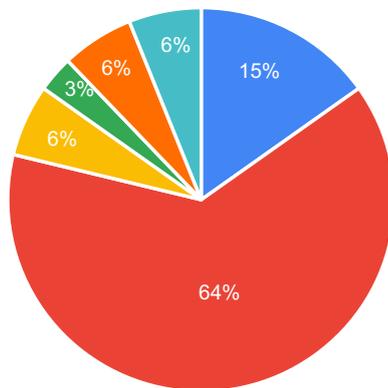
37. Si vous avez d'autres commentaires et remarques qui pourraient nous permettre une meilleure appropriation du dispositif Natura 2000 par l'ensemble des acteurs du territoire, nous vous invitons à nous en faire part. Ils seront pris en compte dans l'analyse des réponses.

Merci de votre participation

ANNEXE 4 : Analyse des résultats du questionnaire pour les élus

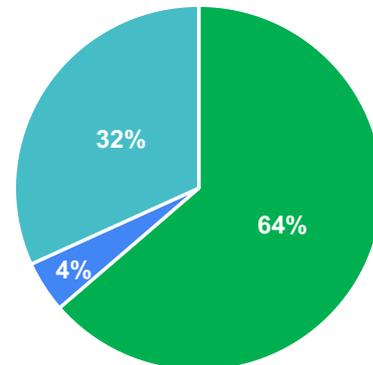
Atouts et enjeux

1. Pour vous, quels sont les atouts majeurs des sites Natura 2000 ?



- Sensibilisation
- Atout économique et touristique
- Aide à l'activité humaine (agriculture)
- Protection de l'environnement
- mise en valeur du patrimoine culturel
- Acquisition de connaissances

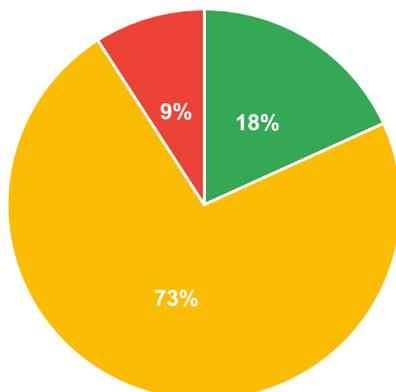
2. Selon vous, quel est l'enjeu prioritaire du territoire ?



- Protection de l'environnement
- Développement économique local
- Les deux

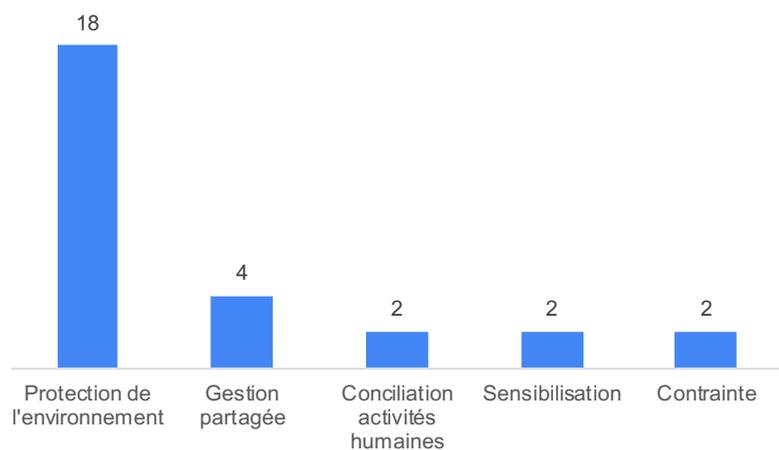
Connaissances du dispositif Natura 2000

3. Pensez-vous bien connaître le dispositif Natura 2000 ?

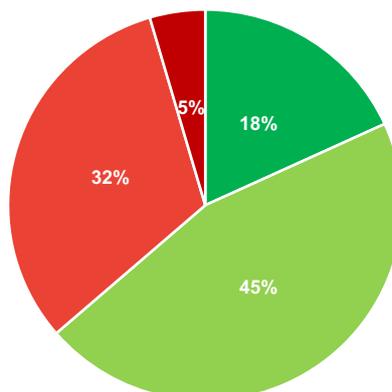


- Parfaitement
- Partiellement
- Pas du tout

4. Expliquez en quelques mots ce que le dispositif Natura 2000 signifie pour vous :



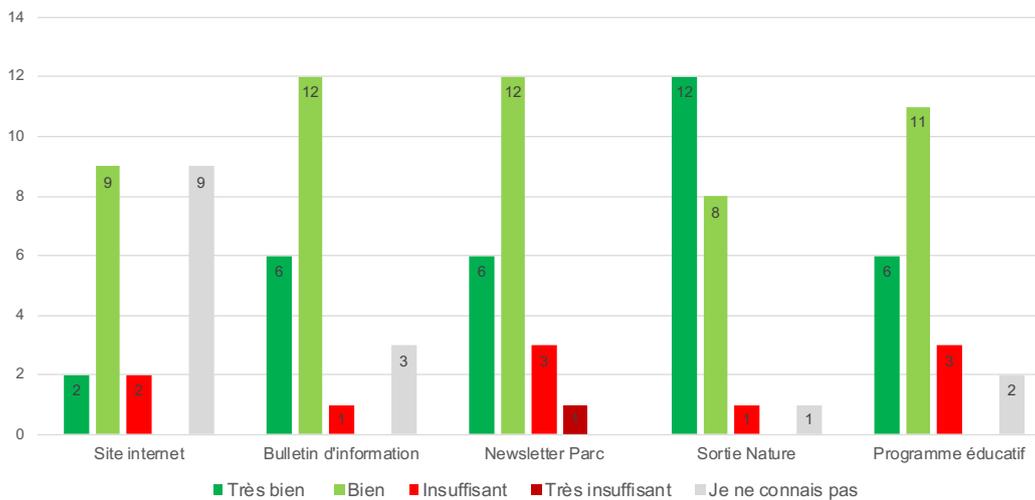
5. Vous estimez que l'information donnée par le Parc concernant les sites Natura 2000 du territoire est :



- Complète
- Correcte
- Insuffisante
- Très insuffisante

POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Déploie beaucoup de systèmes e communication différents : réunions, projet scolaire, interventions, etc. • Cibles plusieurs publics différents allant des agriculteurs, usagers des sites, élus, habitants, scolaire, enfants, • Bonne communication car fréquente et détaillée 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut se donner la peine de lire les publications envoyées par le Parc • Pas suffisamment de contact direct (sensibilisation) et de communication à destination des habitants ne se fait que par support papier • Toujours vu comme une contrainte par les habitants, méfiance, l'impression que ne veut pas tout dire à la population pour ne provoquer de tension • Élus pas suffisamment informés et formés

6. Évaluez ces outils de communication et d'information proposés par le Parc ?

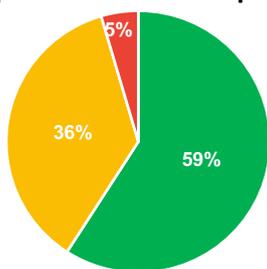


7. Recherchez-vous de l'information sur Natura 2000 via d'autres supports que ceux proposés par le Parc ?

Ne s'informe pas autrement que par le Parc dans la plupart des cas. Sinon par recherche internet, par les services de l'État et la chambre d'agriculture.

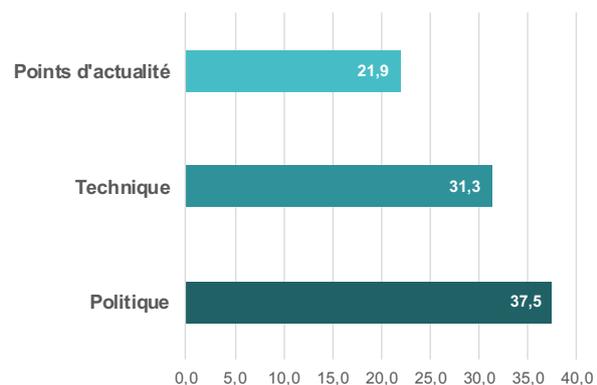
Remarque : Souhaiterait avoir les informations également au format numérique

8. Seriez-vous intéressé(e) par davantage d'informations sur le dispositif Natura 2000 par le Parc ?

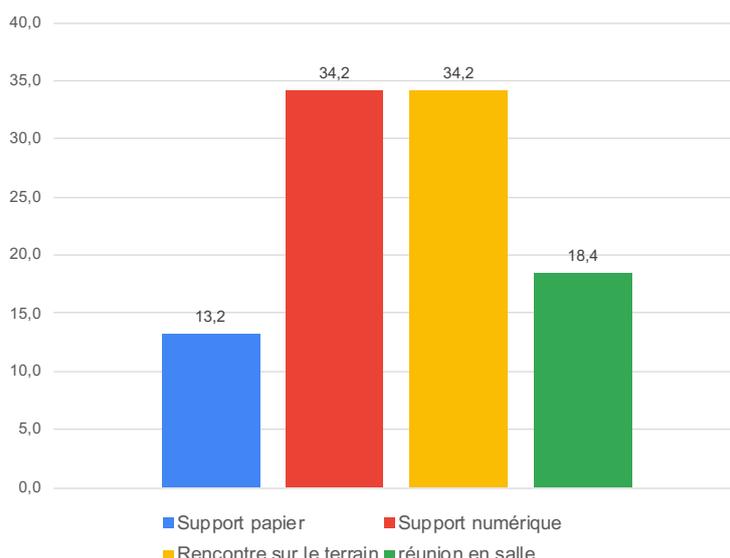


■ Plus d'information
 ■ suffisamment d'information
 ■ Pas intéressé

9. Sur quels types de sujets souhaitez-vous être plus informé(e) ?

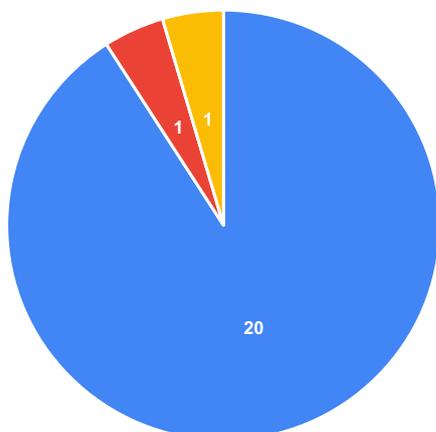


10. Si oui, quel(s) moyen(s)/support(s) d'information vous semblerai(en)t le(s) plus approprié(s) ?



Avis sur le dispositif Natura 2000

11. Selon vous, le dispositif Natura 2000 est pour les Causes du Quercy :



■ Une chance, un atout ■ Un inconvénient
■ Neutre sans incidence

12. Êtes-vous confronté(e) à des difficultés à cause de ce dispositif Natura 2000 ? Si oui précisez lesquelles :

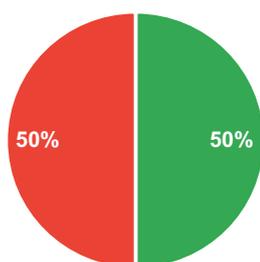
POINTS POSITIFS

Près de 70% des répondants ne font face à aucune difficulté à cause du dispositif Natura 2000

POINTS NEGATIFS

- Confrontés à la méconnaissance des habitants ce qui peut être difficile à gérer
- Estiment que le dispositif amène certaines contraintes qui entravent le développement économique
- Manque de souplesse et pas suffisamment de concertation

13. Vous sentez-vous acteur du dispositif Natura 2000 ? Expliquez votre point de vue :



■ Impliqué ■ Non impliqué

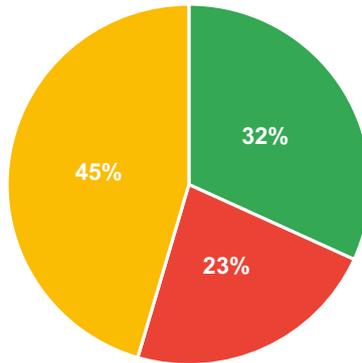
IMPLIQUÉ

Certains jouent le rôle de relais avec les habitants et usagers de leur commune mais souvent s'investissent par conviction personnelle.

NON IMPLIQUÉ

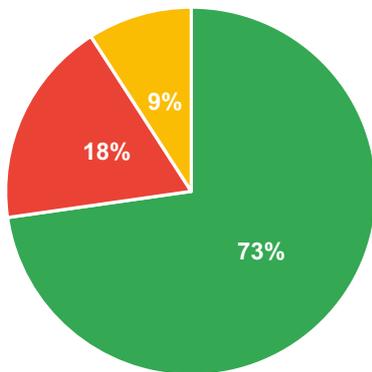
Besoin d'être impliqué par les animateurs Natura 2000 pour prendre conscience de l'enjeu. Ils souhaitent plus d'échanges et être associés dans les réflexions

14. Actuellement, pensez-vous que le dispositif Natura 2000 atteint ses objectifs ?



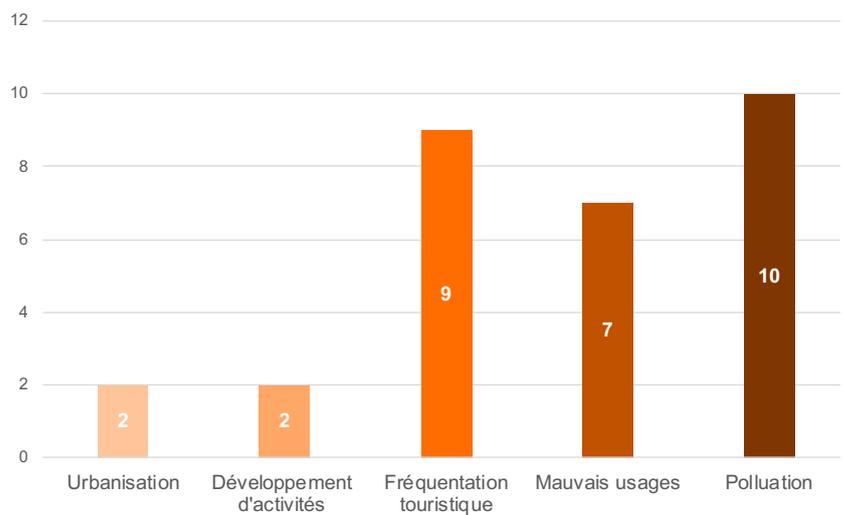
■ Oui ■ Non ■ Sans avis

15. Selon vous, existe-t-il des menaces sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 ?

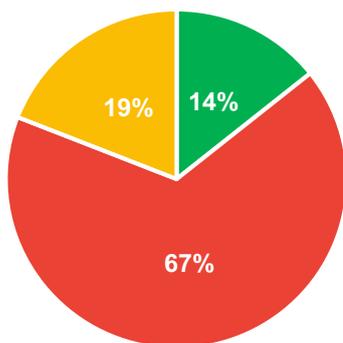


■ Oui ■ Non ■ Sans avis

16. Si oui, lesquelles ?

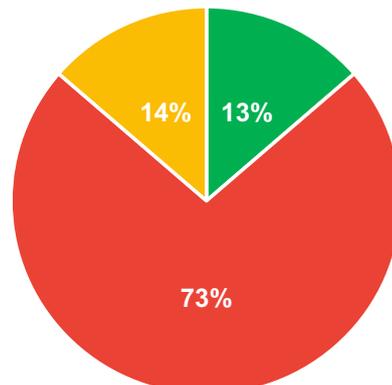


17. Pensez-vous que le dispositif Natura 2000 devrait comporter un cadre réglementaire plus important ?



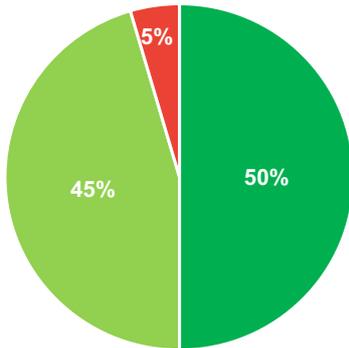
■ Oui ■ Non ■ Sans avis

18. Connaissez-vous la procédure d'évaluation des incidences Natura 2000 ? Si oui, quel avis portez-vous sur cette procédure ?



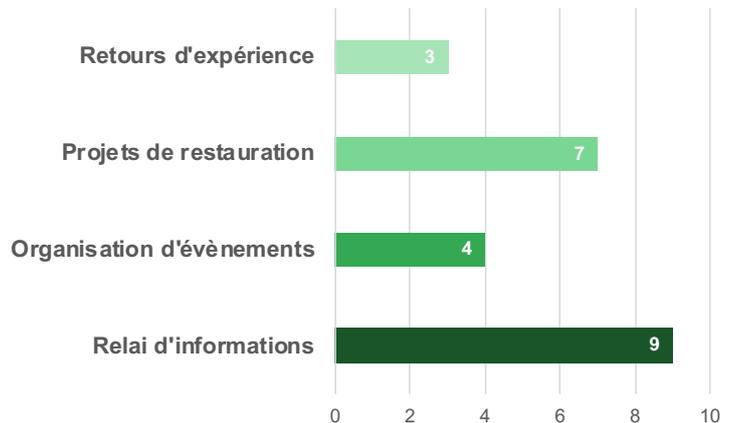
■ Oui ■ Non ■ Moyennement

19. Êtes-vous d'accord avec les objectifs de préservation du dispositif Natura 2000 ?



■ Oui totalement ■ Oui, partiellement ■ Non, pas du tout

20. Souhaiteriez-vous être plus impliqué(e) par le Parc dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 ? Si oui, de quelle(s) façon(s) souhaiteriez-vous être impliqué(e) ?

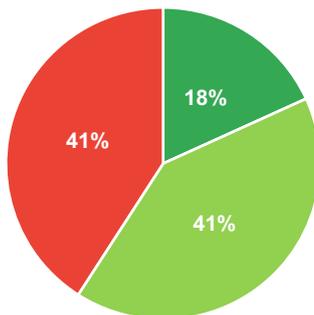


21. Existe-t-il des obstacles qui limiteraient votre implication ? Expliquez :

- Dans plus de 50% des cas, c'est le manque de temps et de disponibilité le principal frein à l'implication des élus dans le dispositif Natura 2000.
- 13% des répondant estiment que les freins viennent surtout de l'administration du dispositif Natura 2000 qui ne permet pas une plus grande implication des acteurs locaux

Comité de pilotage (COFIL) Natura 2000

22. Diriez-vous que votre présence aux réunions de COFIL est :

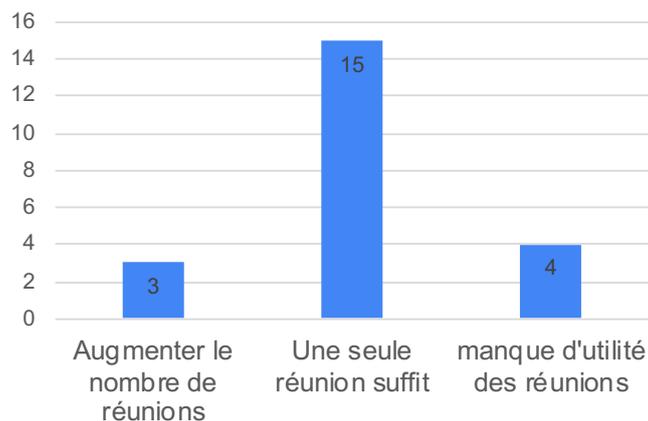


■ Systématique ■ Occasionnelle ■ Rare

23. Prenez-vous connaissance du compte-rendu à la suite de ces réunions ?

Dans 90% des cas, les élus qu'ils viennent ou non aux réunions de COFIL prennent régulièrement ou occasionnellement connaissance du compte-rendu de la réunion

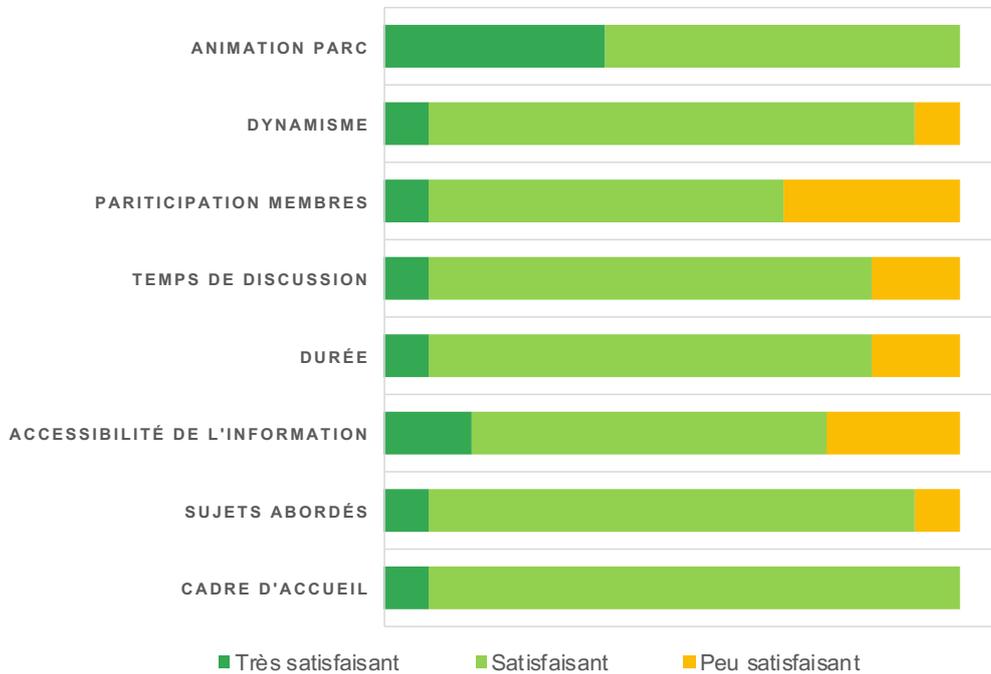
24. Pensez-vous qu'il serait nécessaire d'augmenter la fréquence des réunions de COFIL Natura 2000 ?



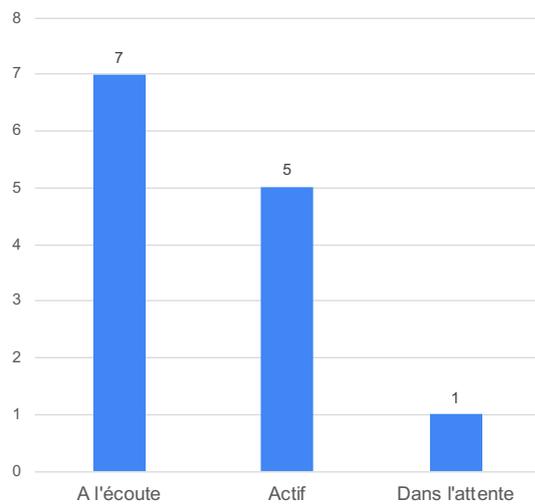
25. Le format de ces réunions vous convient-il ?

Le format de la réunion convient aux élus, ou au moins partiellement (60%)

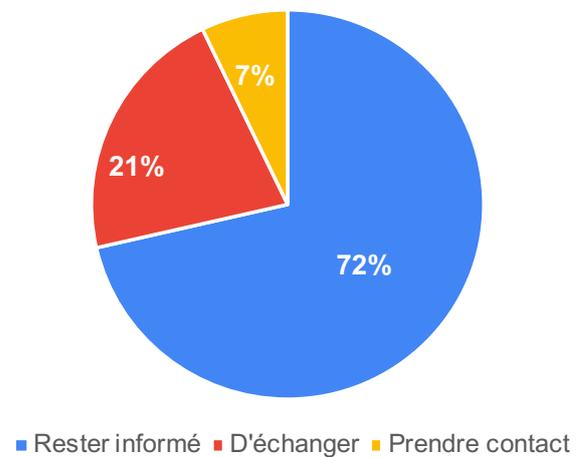
26. Donnez votre avis concernant les différents points suivants au sujet des réunions de COPIL :



27. Lors de ces réunions, vous estimez être :



28. Lorsque vous participez aux réunions du comité de pilotage, votre but est :

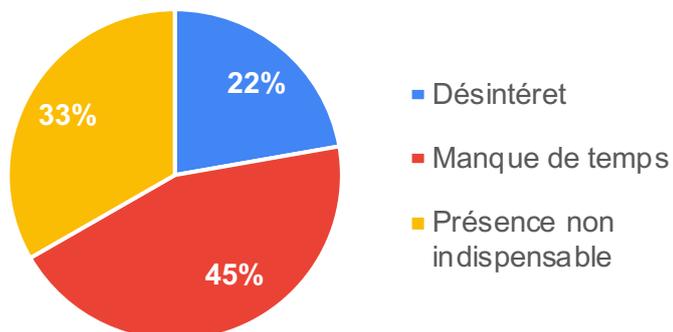


29. Avez-vous des suggestions d'amélioration sur la forme et le fond concernant l'organisation de ces réunions ? *Passer à la partie « Dynamique des membres de COPILs »*

Être mieux informé en amont du COPIL

Absent aux réunions de COPIL ?

30. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne participez pas ou peu à ces réunions ?

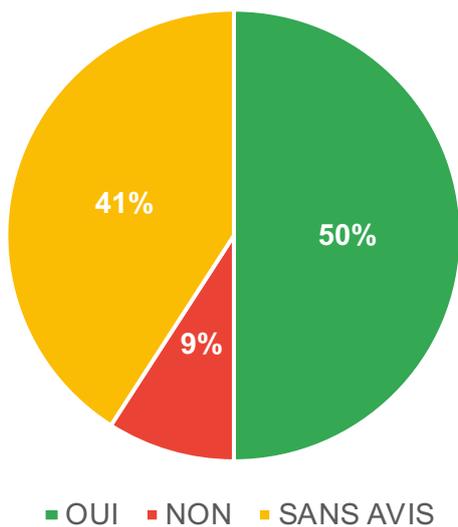


31. Vous êtes libres de proposer des suggestions d'amélioration ainsi que les sujets que vous souhaiteriez voir aborder lors de ces réunions :

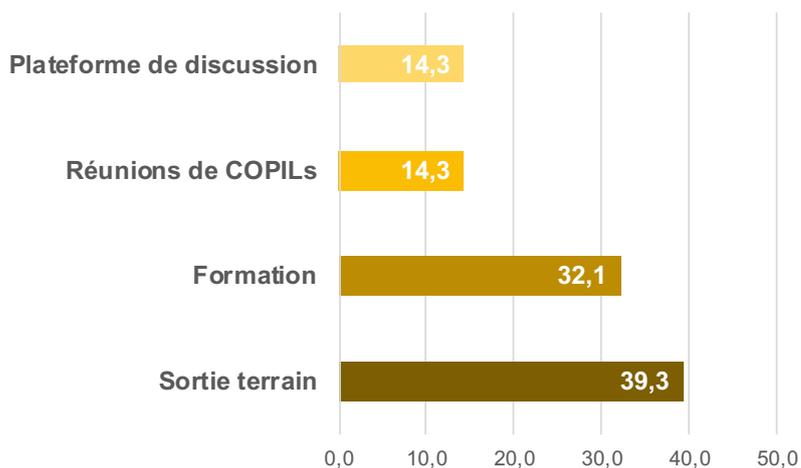
Aucune suggestion

Dynamique des membres des COPILs

32. Selon vous, les échanges avec les autres membres du comité de pilotage sont-ils suffisants (structure animatrice incluse) ?



33. Selon vous, quels autre(s) support(s) pourrai(en)t être déployé(s) pour diversifier les échanges entre membres de COPIL ?



ANNEXE 5 : PLAN DE GESTION POUR L'APPROPRIATION DU DISPOSITIF NATURA 2000 ET DES ENJEUX DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Phase analytique		Vision stratégique et opérationnelle		Outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Actions engagées						
Enjeu 1		Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Etat visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métrique	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositif de suivi	Indicateur de réalisation	Priorité		
Tableau de bord		Le dispositif Natura 2000 est méconnu ou mal compris Confusion avec d'autres outils de protection de l'environnement L'enjeu de biodiversité dépasse largement le dispositif Natura 2000	I. Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000	Meilleure compréhension et connaissance du dispositif Natura 2000	Connaissance du fonctionnement du dispositif et des sites Natura 2000 du territoire	Niveau de connaissance	Compréhension des fondamentaux de Natura 2000 et de sa mise en œuvre sur le territoire	MS01	Réaliser une enquête de perception du dispositif Natura 2000 du territoire Réaliser une enquête sur la connaissance de la biodiversité Réaliser une enquête de satisfaction	Enquête réalisée	1		
			Implication plus importante dans la mise en œuvre du dispositif Natura 2000	Acteurs locaux plus concernés par la gestion des sites Natura 2000	Nombre de participants aux COPILs	En augmentation							
			II. Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité	L'enjeu de conservation de la biodiversité est un enjeu principal pour tous	Enjeu de conservation de la biodiversité intégré dans les plans, programmes et projets	Quantitatif	Tous						
Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité	Plan de gestion	Facteur d'influence	Pressions/influences à gérer	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion		Opérations	Indicateur de résultat		
		Complexité du dispositif Natura 2000	Peu d'implication des acteurs locaux dans la gestion des sites	1. Favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites	Collaboration plus importante avec les acteurs locaux du territoire et participation à la prise de décision	Acteurs locaux plus concernés par la gestion des sites Natura 2000	Nombre de participants aux COPILs	En augmentation		MS02	Proposer régulièrement des espaces d'échanges, de consultation et de concertation (réunions thématiques, Journées inter-copils, consultation pas mailing ou newsletter)	Nombre d'actions d'échanges et de concertation	1
										MS03	Dynamiser les réunions de comités de pilotage	Résultats des enquêtes de satisfaction positifs	1
										MS04	Inviter les présidents de COPILs dans les instances du Parc, représentant une voix consultative	Nombre de participation aux instances	1
			Méconnaissance et confusion par les acteurs locaux Méfiance vis-à-vis du dispositif	2. Favoriser la compréhension du dispositif et la connaissance des milieux naturels	Climat de confiance instauré	Connaissance et acceptation de Natura 2000	Perception	Bonne	PA01	Former et accompagner les acteurs locaux dans la connaissance des milieux naturels (Formation élus, Formation EEDD, Formation Equipe Parc, accompagnement agriculteurs gestion eco-pasto, Obs participatif, prestataires touristiques, marque valeur parc, etc.)	Nombre de sessions de formation organisées	2	
									CC01	Se doter d'outils de sensibilisation et les diffuser (livret explicatif pour élus et membres, outils auto-diagnostic pour les agriculteurs)	Nombre d'outils édités et quantité diffusée	2	
									CC02	Sensibiliser les habitants et les usagers du territoire (presse, newsletter des acteurs locaux, bulletin d'information des acteurs locaux)	Nombre de parutions/an	2	
		CC03							Augmenter la visibilité du site internet Natura 2000 (relais sur site des comcom partenaires et acteurs locaux)	Nombre de sites internet relais	3		
		Manque de représentation de Natura 2000 sur le territoire	Absence de relai de l'information sur le territoire	4. Faire des présidents de COPILs des ambassadeurs Natura 2000	Présidents de COPILs relaient l'information et sont actifs dans la gestion des sites	Nombre d'actions animées par les présidents de COPILs	Nombre	En augmentation	MS05	Accompagner les présidents de COPILs lors de leur prise de fonction et au cours de leur mandat	Nombre de rencontres avec les présidents de COPILs	1	
									MS06	Editer une newsletter comme support d'échanges réguliers (Newsletter)	Nombre de Newsletters envoyées	1	
		Manque de valorisation de la biodiversité du territoire	Désintérêt des partenaires Perte de partenariat	5. Redynamiser les partenariats	Partenariats restaurés et renforcés	Evolution de la fréquence des échanges avec les partenaires	Nombre d'échanges	En augmentation	MS07	Etablir ou rétablir les contacts avec certains partenaires (EEDD, office de tourisme, Rétablir le contact avec CDRP46, FFMF avec Charte escalade)	Nombre de rencontres techniques	1	
									MS08	Diversifier les compétences des ressources humaines Natura 2000 (Formation d'animation, recrutement ou médiateur, participation aux réunions d'ampleur régionale, nationale, européenne)	Nombre de formations suivies Ouverture d'un poste de médiateur	1	
									MS09	Trouver des partenariats financiers (mutualiser les moyens)	Nombre de nouvelles sources de financement	2	
									PA02	Concevoir et réaliser des animations auprès des publics scolaires (animations ponctuelles ou parcours éducatif)	Proportion d'élèves ayant bénéficié d'une animation	1	
CC05	Créer une maquette pédagogique								Nombre de maquettes pédagogiques créées	3			
PA03	Réaliser des animations sur la biodiversité pour l'ensemble de la population (Journées d'information, veillées, événements grand public, sorties nature, etc.)								Nombre d'animations tous publics	3			
Absence de diagnostic environnemental en amont des projets de territoire	8. Accompagner les acteurs locaux dans la connaissance et la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité	Être reconnu comme référent sur l'expertise naturaliste	Appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité	Nombre de sollicitations (demande d'avis)	En augmentation	EI01	Être en appui aux porteurs de projets et apporter une expertise sur la biodiversité	Nombre de réponses aux sollicitations	2				
						PA04	Donner la possibilité à différents publics d'être acteurs (suivi naturaliste, appel à bénévole pour action de restauration)	Nombre d'actions collectives organisées	3				

Enjeux	Objectifs			Opérations		
	Etat actuel de l'enjeu	Objectifs à long terme	Etat souhaité sur le long terme	Indicateurs d'état	Suivis à long terme	Indicateurs de Réalisation
Enjeu de conservation	Stratégie à long terme			E		R
	Pressions / influence à gérer	Objectifs opérationnels	Pressions attendues à moyen terme	Indicateurs de pression	Mesures de gestion	Indicateurs de réalisation/Réponse
	Plan d'actions à moyen terme			P		R

Enjeu 1	Phase analytique		Vision stratégique et opérationnelle		Outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs			Actions engagées		
	Etat actuel de l'enjeu		Objectifs à long terme	Etat visé sur le long terme	Indicateur d'état	Métrique	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositif de suivi	Indicateur de réalisation
<p>Qu'est-ce qui est en jeu pour Natura 2000 ?</p> <p>Éléments engageant une responsabilité particulière de l'animateur (gestion concertée, conservation de la biodiversité,...)</p>	<p>Comment va l'enjeu ?</p> <p>État de chaque enjeu à partir d'un état de référence au moment de la rédaction du plan de gestion</p>		<p>Où voulons-nous aller...</p> <p>Tendance globale visée idéalement à long terme pour l'enjeu au regard de la situation actuelle.</p>	<p>...et sous quelles conditions pour tendre vers l'état idéal de l'enjeu ?</p> <p>Détail des niveaux à atteindre pour évaluer la tendance globale</p>	<p>Comment évaluer la progression vers les niveaux à atteindre...</p> <p>Information permettant d'apprécier une évolution</p>	<p>... à partir de quelles données...</p> <p>Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs d'état</p>	<p>... et sous quelles conditions ?</p> <p>Valeur idéale à atteindre à partir de laquelle on estime qu'il y a une amélioration de l'état de</p>		<p>Comment renseigner les indicateurs/métriques ?</p> <p>Dispositifs de suivis destinés à alimenter les indicateurs d'état.</p>	<p>Comment évaluer le niveau de mise en oeuvre des opérations ?</p> <p>Information permettant d'apprécier le niveau de réalisation des actions.</p>
	<p>Qu'est-ce qui peut être à l'origine d'une modification de l'état de l'enjeu ?</p> <p>Éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'agir sur l'état de l'enjeu</p>	<p>Pressions/influences à gérer</p> <p>Quelles sont les conséquences positives ou négatives des facteurs d'influence ?</p> <p>Leveriers ou menaces pour l'état de l'enjeu à prendre en compte pour</p>	<p>Objectifs opérationnels</p> <p>Que devons-nous faire pour agir sur les conséquences des facteurs d'influence...</p> <p>Choix opérationnels sur le court/moyen terme au regard</p>	<p>Résultats attendus</p> <p>...et pour quels résultats ?</p> <p>Niveau de pression acceptable pour garantir un état de conservation favorable de l'enjeu</p>	<p>Indicateurs de pression</p> <p>Comment évaluer la progression vers les résultats attendus ...</p> <p>Information permettant d'apprécier une évolution des niveaux de pression</p>	<p>Métriques</p> <p>... à partir de quelles données...</p> <p>Valeurs permettant de renseigner le ou les indicateurs de pression</p>	<p>Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion</p> <p>... et sous quelles conditions ?</p> <p>Valeurs idéale à atteindre au cours du plan de gestion à partir de laquelle on estime une évolution positive vers le résultat</p>	Code	<p>Opérations</p> <p>Qu'allons nous mettre en oeuvre pour atteindre les résultats ?</p> <p>Actions de gestion et suivi des indicateurs de pression</p>	<p>Indicateur de résultat</p> <p>Comment évaluer le niveau de mise en oeuvre des opérations ?</p> <p>Information permettant d'apprécier le niveau de</p>

ANNEXE 6 : LISTE DES FICHES ACTIONS

CODE	MS : MANAGEMENT ET SOUTIEN	Priorité
MS01	Réaliser une enquête de perception des sites Natura 2000	1
MS02	Proposer régulièrement des espaces d'échanges, de consultation et de concertation	1
MS03	Dynamiser les réunions de comités de pilotage	1
MS04	Inviter les président de COPILs dans les instances du Parc, représentant une voix consultative	1
MS05	Editer une newsletter comme support d'échanges réguliers	1
MS06	Établir ou rétablir les contacts avec certains partenaires	1
MS07	Accompagner les présidents de COPILs lors de leur prise de fonction et au cours de leur mandat	1
MS08	Enrichir les compétences de l'équipe d'animateur Natura 2000	1
MS09	Trouver des partenaires financiers	2
PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION		
PA01	Former et accompagner les acteurs locaux dans la connaissance des milieux naturels	2
PA02	Concevoir et réaliser des animations auprès des publics scolaires	1
PA03	Réaliser des animations sur la biodiversité pour l'ensemble de la population	3
PA04	Donner la possibilité à différents publics d'être acteurs	3
CREATION DE SUPPORTS PEDAGOGIQUES ET DE COMMUNICATION		
CC01	Se doter d'outils de sensibilisation et les diffuser	2
CC02	Sensibiliser les usagers et les habitants du territoire	2
CC03	Augmenter la visibilité du site internet Natura 2000	3
CC04	Améliorer l'identification des communes incluses dans un site Natura 2000	3
CC05	Créer une malette pédagogique	3
PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE		
EI01	Apporter une expertise scientifique sur la biodiversité dans les projets du territoire	2

CLEF DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

La codification des opérations

Elle suit le référentiel méthodologique établi par l'OFB :

- MS : Management et Soutien
- EI : Prestations de conseil, Étude et Ingénierie
- PA : Prestations d'Accueil et d'Animations
- CC : Création de supports pédagogiques et de Communication

Les priorités

La priorité de l'action est donnée à titre indicatif :

- Priorité 1 : opération à réaliser au cours du 1^{er} plan de gestion
- Priorité 2 : opération réalisée selon opportunités au cours du 1^{er} plan de gestion
- Priorité 3 : opération envisagée pour le 2^e plan de gestion

Certaines actions de priorité 2 pourront être réalisées avant des actions de priorité 1 au regard des opportunités techniques, financières, etc.

Définition du temps dédié par opération

Le temps passé sur l'opération est estimé pour l'ensemble des chargées de mission Natura 2000
Chargée de mission = 120 jours en moyenne par an dédiés à l'ancrage territorial

Programmation des actions sur la durée du plan de gestion

La programmation sur les 5 ans du plan de gestion est indicative. Elle peut évoluer en fonction des opportunités et contraintes techniques, des possibilités administratives et financières.



MS01	Réaliser une enquête de perception sur les sites Natura 2000 du territoire Réaliser une enquête sur la connaissance de la biodiversité Réaliser une enquête de satisfaction	1
------	---	---

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Malgré ses 20 ans de mise en oeuvre sur le territoire, le dispositif Natura 2000 reste méconnu du public. Souvent, le dispositif est vu comme très réglementaire et la population le confond avec d'autres outils de protection comme les ENS du département. De plus, le choix des périmètres de protection est difficile à appréhender et difficile à expliquer. Il s'agit d'évaluer à la fin du programme d'action le degré de connaissance du dispositif Natura 2000 par la population.	
Indicateurs de réponse	Enquête réalisée	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000	
Partenaires	DDT du Lot, communautés de communes, communes	
Actions prévues	<p>1. Elaborer une enquête de perception : une enquête pour les membres des COPILs et une pour les habitants, ainsi que des enquêtes de satisfaction suite aux actions mises en oeuvre</p> <p>2. Diffuser l'enquête auprès des habitants et des acteurs locaux : diffusion par mail, site internet Natura 2000, site internet du Parc, site internet des communautés de communes, commerces, au cours des manifestations et évènements, lors des conseils municipaux, etc.</p> <p>3. Analyser les résultats pour contribuer à l'amélioration des outils de communication et de sensibilisation et améliorer leur diffusion</p>	

Temps de travail annuel	2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL			
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	
	0	0	0	2	2	5	0	0	0	0	0	0	0	2	5	2	4	10	
nombre jours	0			9			0			0			7			16			
Coût en € ttc	0			2250			0			0			1750			4000			
Prestations																			
Coût global € TTC	TOTAL	0			2250			0			0			1750			4000		

Financement	<i>Natura 2000</i>						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1		X				
	2		X			X	
	3		X			X	

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



MS02

Proposer régulièrement des espaces d'échanges, de consultation et de concertation

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	1.	Favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites

Localisation	Tous les sites
Problématique/Description	Aujourd'hui, on observe une perte d'intérêt des acteurs locaux vis-à-vis du dispositif Natura 2000 et une baisse de leur implication. Ils estiment ne pas pouvoir influencer les prises de décision. Dû à la complexité du dispositif, celui-ci donne l'impression d'une rigidité de cadre. Globalement, les acteurs locaux souhaiteraient être plus impliqués dans la gestion des sites Natura 2000. Il s'agit ici de favoriser leur implication en leur proposant des espaces d'échanges et de concertation durant lesquels ils pourront donner leur avis, proposer des actions concrètes et participer à la prise de décision.
Indicateurs de réponse	Nombre d'actions d'échanges et de concertation

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000
Partenaires	DDT du Lot, membres des COPILs, bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc", ambassadeurs Natura 2000, réseau EEDD, réseau éleveurs MOH, réseau communes pilotes, etc.
Actions prévues	<ol style="list-style-type: none"> Inviter les membres des COPILs aux journées inter-COPILs au moins deux fois par an pour permettre les échanges et la découverte des habitats et espèces d'intérêt communautaire, avec la participation de la DDT. Proposer une réunion thématique en amont des comités de pilotage pour permettre les échanges et la concertation sur le montage de projets qui pourraient être inclus dans le programme d'action de l'année suivante, avec la participation de la DDT. Consulter régulièrement les acteurs locaux sur la gestion des sites (sur les projets d'actions, les priorités, les problématiques) via mailing ou par une newsletter par exemple.

Temps de travail annuel		2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
	nombre jours	6	2	1	6	2	1	6	2	1	6	2	1	6	2	1	30	10	5
	Coût en € ttc	2250			2250			2250			2250			2250			11250		
Prestations	Coût en € ttc	500			500			500			500			500			2500		
Coût global € TTC	TOTAL	2750			2750			2750			2750			2750			13750		

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x	x	x	
	3	x	x	x	x	x	

Commentaires	Le budget indiqué en prestation correspond à un intervenant pour une journée inter-COPILs
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	Action 3 en lien avec la fiche action MS02



MS03

Dynamiser les réunions de comités de pilotage

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	1.	Favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	La gestion des sites Natura 2000 est fondée sur la concertation et la participation des acteurs locaux. Pour cela, le comité de pilotage, organe décisionnel réunissant les parties prenantes, se rassemble une fois par an et a la charge de la mise en œuvre du DOCOB. Ce rassemblement fait alors office d'espace de concertation et de débat. Aujourd'hui, ces réunions sont plutôt considérées comme des réunions de restitution plutôt que de concertation. Il s'agit de redonner la place aux échanges et aux débats lors de ces instances décisionnelles afin d'impliquer davantage les acteurs locaux dans la gestion des sites Natura 2000.
Indicateurs de réponse	Résultats des enquêtes de satisfaction positifs

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000
Partenaires	DDT du Lot, DREAL région Occitanie, membres des COPILs, PNR Causses du Quercy
Actions prévues	<p>1. Proposer aux membres de participer à la vie de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer à différents acteurs locaux, en amont de la réunion, de réaliser des interventions (études réalisées, activités professionnelles, témoignage de contractants,...) - Proposer des sujets à débattre, sous forme d'atelier de réflexion - Adopter de nouvelles techniques d'animation afin de faire participer au maximum les membres (ex : la boîte à idées qui limite les interventions intempestives lors de la réunion) <p>2. Organiser la réunion de façon à pouvoir proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des temps "libres" qui favorisent les échanges entre membres du comité (exposer des informations dans la salle, proposer un espace de détente avec collation) - Un temps sur le terrain (avant ou après la réunion) qui permet d'amener du concret - Un pot final festif pour donner un aspect convivial aux réunions <p>3. S'assurer de la présence d'un représentant du Parc aux COPILs</p>

		2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Temps de travail annuel en jours	nombre jours	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	20	20	10
	Coût en € ttc	2500			2500			2500			2500			2500			12500		
	Prestations	Coût en € ttc			0			0			0			0			0		
Coût global € TTC	TOTAL	2500			2500			2500			2500			2500			12500		

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x	x	x	
	3	x	x	x	x	x	

Commentaires	Pour l'action 3, il s'agit du temps de travail de la personne en charge de la coordination de Natura 2000.
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	En lien avec la MS07



MS04	Inviter les présidents de COPILs dans les instances du Parc, représentant une voix consultative	1
------	---	---

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	1.	Favoriser l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision et la gestion des sites

Localisation	Tous les sites	
Problématique/Description	Les enjeux communautaires des sites Natura 2000 doivent être portés au-delà des réunions des COPILs Natura 2000 pour qu'ils soient pris en compte dans les projets. Il s'agit de désigner un ou des représentants parmi les présidents de COPILs Natura 2000 qui seraient un porte-parole dans les instances du Parc. Cela permettra également de renforcer l'implication et le rôle des présidents de COPILs dans le dispositif Natura 2000.	
Indicateurs de réponse	Nombre de participation aux instances	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000	
Partenaires	DDT du Lot, présidents de COPILs	
Actions prévues	1. Donner la possibilité aux présidents de COPILs de siéger aux instances décisionnelles du Parc (CSP, commissions, instances syndicales) afin de représenter Natura 2000. Accompagner les présidents de COPILs dans ce rôle (en amont de l'instance, préparation de la réunion avec l'élu référent).	

Temps de travail annuel		2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	nombre jours	1	1	1	1	1	1
Coût en € ttc	250	250	250	250	250	250	1250
Prestations							
Coût en € ttc	0	0	0	0	0	0	0
Coût global € TTC	TOTAL	250	250	250	250	250	1250

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x					

Commentaires	En lien étroit avec la MS07	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	En lien avec 0229	



MS05

Accompagner les présidents de COPILs lors de leur prise de fonction et au cours de leur mandat

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	5.	Faire des présidents de COPILs des ambassadeurs Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Le rôle d'un président de COPIL est d'assurer le bon déroulement de la concertation sur le site Natura 2000 en animant le comité de pilotage et en veillant à la bonne intégration des enjeux Natura 2000 dans les politiques de développement du territoire. Il est le relai de l'information entre les communes et la structure animatrice. Or, sur le territoire, les présidents de COPILs ont du mal à distinguer leur rôle et donc à s'approprier le dispositif. Il s'agit d'accompagner les nouveaux présidents de COPILs dans leur prise de fonction ainsi que tout au long de leur mandat afin qu'ils puissent représenter Natura 2000 sur les sites qu'ils président.	
Indicateurs de réponse	Nombre de rencontres avec les présidents de COPILs	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000	
Partenaires	DDT du Lot, présidents de COPILs	
Actions prévues	1. Rencontrer chaque président de COPIL individuellement afin d'échanger sur leur rôle et leurs fonctions. Co-animation DDT du Lot.	
	2. Organiser une réunion en début de mandature avec l'ensemble des nouveaux présidents de COPILs afin de favoriser la cohésion. Inviter les anciens présidents de COPILs pour permettre les échanges et répondre aux interrogations. Co-animation DDT du Lot.	
	3. Organiser annuellement une (ou deux) réunions de présidents de COPIL pour que la cohésion soit maintenue, pour dresser le bilan de leurs actions et échanger. Il faudrait sonder les présidents de COPILs en amont de ces réunions afin de proposer des thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient travailler pour approfondir leurs connaissances. Ces réunions sont aussi l'occasion d'élaborer un pré-programme d'animation.	
	4. Associer les Présidents de COPILs au montage des actions de contractualisation sur le site Natura 2000.	

Temps de travail annuel		2021				2022				2023				2024				2025				TOTAL			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
		2	2	4	1	0	0	4	1	2	2	4	1	2	2	4	1	0	0	4	1	6	6	20	5
	nombre jours	9				5				9				9				5				37			
Coût en € ttc	2250				1250				2250				2250				1250				9250				
Prestations	Coût en € ttc																								
	0				0				0				0				0				0				
Coût global € TTC	TOTAL	2250				1250				2250				2250				1250				9250			

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x		x	x		
	2	x	x	x	x	x	
	3	x	x	x	x	x	
	4	x	x	x	x	x	

Commentaires	Action 3 - 0227
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	En lien avec MS06



MS06

Editer une newsletter comme support d'échanges réguliers

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	2.	Redynamiser les partenariats

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Les acteurs locaux n'ont pas ou peu d'information concernant les activités des sites Natura 2000 au cours de l'année. Seules les réunions de comité de pilotage et le bulletin d'information "De site en site" leur permettent de garder un lien avec le réseau Natura 2000. Ils se désintéressent donc rapidement et ne s'approprient ni le dispositif ni les enjeux de conservation de la biodiversité. Il s'agit de maintenir une communication régulière durant l'année pour permettre d'entretenir leur intérêt pour le dispositif et favoriser la prise en compte de la biodiversité.	
Indicateurs de réponse	Nombre de Newsletters envoyées	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000	
Partenaires	DDT du Lot, OFB, Réseau Natura 2000 France, etc.	
Actions prévues	1. Rédiger et diffuser une Newsletter tous les 4 mois à destination des acteurs locaux dans laquelle seraient proposés divers contenus : enquêtes, bilan d'actions, valorisation de témoignages, mise en lumière d'événements par des photos, vidéos; anecdotes sur la biodiversité, dates importantes, dates d'événements, outils intéressants pour eux, etc.	

Temps de travail annuel		2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	nombre jours	1	1	1	1	1	1
Coût en € ttc	6	6	6	6	6	6	30
Prestations	Coût en € ttc	1500	1500	1500	1500	1500	7500
		0	0	0	0	0	0
Coût global € TTC	TOTAL	1500	1500	1500	1500	1500	7500

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	En lien avec la fiche MS04



MS07

Etablir ou rétablir le contact avec certains partenaires

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	2.	Redynamiser les partenariats

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	<p>Les relations et échanges avec les comités sportifs départementaux, les professionnels du tourisme et de l'EEDD sont inexistantes ou irréguliers. De plus, les interlocuteurs et représentants de ces structures évoluent. Pour que ces partenariats se mettent en place ou perdurent, il est nécessaire de créer et maintenir un espace de dialogue avec ceux-ci.</p> <p>Le partenariat avec le CDS du Lot existe depuis de nombreuses années et fonctionne. Il est à renforcer et à faire perdurer pour une meilleure préservation et prise en compte des chauves-souris.</p>
Indicateurs de réponse	Nombre de rencontres techniques

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000
Partenaires	Réseau de l'EEDD, Offices de tourisme, bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc", ambassadeurs Natura 2000, CDRP46, CDME46, CD46, OFB, Etat, CBNPMP, LPO Lot, CDS46, CAF Figeac, CDOS46, CAF Figeac
Actions prévues	<p>1. Participer aux journées de rencontres annuelles organisées par le Parc à destination des acteurs de l'EEDD et professionnels du tourisme, dont certains sont bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc". A ces occasions, les animateurs Natura 2000 proposent un temps d'échanges autour de la biodiversité et de Natura 2000</p> <p>2. Rétablir le contact avec les structures pour lesquelles il y a peu d'échanges (CDRP46, Fédération de chasse, Fédération de pêche, CDOS46, etc.) et identifier leur perception du dispositif et quelles sont leurs attentes par rapport à cela. Organiser une réunion d'échanges annuelle pour faire le bilan des actions et identifier les projets communs à mener.</p> <p>3. Relancer l'animation de la Charte des bonnes pratiques de l'escalade avec le CDME46 et CAF Figeac les partenaires signataires (CD46, OFB, Etat, CBNPMP, LPO Lot) (une réunion de suivi annuelle et organiser la <u>réalisation des diagnostics pré-équipements</u>)</p> <p>4. Elaborer et mettre en œuvre une convention de partenariat entre le CDS46 et le Parc pour organiser le suivi des grottes à chauves-souris, l'échange de données naturalistes et la mise en œuvre d'actions de préservation de gîtes.</p>

Temps de travail annuel	2021				2022				2023				2024				2025				TOTAL			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
nombre jours	1	2	0,5	5	1	2	0,5	2	1	2	0,5	2	1	2	0,5	2	1	2	0,5	2	5	10	2,5	13
Coût en € ttc	2125				1375				1375				1375				1375				7625			
Prestations	Coût en € ttc				1800				1800				1800				1800				9000			
Coût global € TTC	TOTAL				3925				3175				3175				3175				16625			

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x	x	x	
	3	x	x	x	x	x	
	4	x	x	x	x	x	

Commentaires	<p>L'animation de la Charte escalade est réalisée par le service développement du Parc et hors budget Natura 2000. Les diagnostics pré-équipements peuvent être réalisés par les chargées de mission Natura 2000 sur le budget du dispositif. Nombre de jours non quantifiable.</p> <p>Le budget de prestation correspond à la somme allouée dans la convention de suivi des grottes à chauves-souris Parc/CDS46</p>
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	En lien avec la fiche action PA04



MS08

Diversifier les compétences des ressources humaines Natura 2000

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	6.	Mobiliser des moyens humains et financiers

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	Les sciences sociales ont une importance toute particulière dans la mise en oeuvre d'une gestion concertée multi-acteurs. La médiation permet d'apporter cette dimension à l'animation territoriale. Les chargées de mission Natura 2000 manquent de temps pour mener à bien l'animation des 8 DOCOBs Natura 2000 mais également de compétence en terme de médiation de groupe. Il s'agit d'enrichir les compétences de l'équipe en lui donnant accès à de nouvelles méthodes et outils innovants à ce sujet.
Indicateurs de réponse	Nombre de formations suivies / ouverture d'un poste de médiateur

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000
Partenaires	Etat, PNR Causses du Quercy, OFB, les réseaux régional et national Natura 2000
Actions prévues	<p>1. Former les animateurs Natura 2000 aux techniques innovantes d'animation de réunion. Cette formation pourrait être bénéfique pour l'ensemble de l'équipe du Parc.</p> <p>2. S'entourer de personnel compétent en médiation et en animation territoriale. L'équipe pourrait collaborer avec un partenaire de la médiation (prestation) ou recruter un médiateur scientifique qui serait en charge de la communication et de la sensibilisation.</p> <p>3. Participer aux réunions d'ampleur régionale, nationale et européenne pour permettre les échanges entre sites Natura 2000 et le partage d'expérience et d'outils d'animation (les journées d'échanges de l'OFB, le réseau régional Natura 2000 et le réseau national Natura 2000)</p>

Temps de travail annuel		2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
		nombre jours	8	0	10	4	0	10	4	0	10	0	0	10	0	5	10	16	5
Coût en € ttc		4500			3500			3500			2500			3750			17750		
Prestations	Coût en € ttc	1000			500			500			0			0			2000		
Coût global € TTC	TOTAL	5500			4000			4000			2500			3750			19750		

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2					x	
	3	x	x	x	x	x	

Commentaires	<p>Action 1 - Seules les formations réalisées par le personnel en charge de Natura 2000 sont financées sur le budget Natura 2000</p> <p>Le tarif de 500 euros pour une formation correspond au tarif de l'OFB pour les formations labellisées Natura 2000</p> <p>Action 3 - Réparti sur 4 chargés de mission (2 chargés de mission Natura, 1 experte Naturaliste et 1 chargé de mission éco-pastoral)</p>
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



MS09

Trouver des partenariats financiers

2

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	5.	Mobiliser des moyens humains et financiers

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Certaines actions proposées par les acteurs locaux ne peuvent être financées par des crédits Natura 2000 (actions non prioritaires ou non-éligibles). Il s'agit alors de rechercher d'autres sources de financement (programmes de recherches, partenaires privés, etc.) pour compléter le budget et permettre la réalisation de ces actions.	
Indicateurs de réponse	Nombre de nouvelles sources de financement	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000	
Partenaires	PNR Causses du Quercy, Etat, Département du Lot, Syndicats de rivières	
Actions prévues	<p>1. Réaliser une veille sur les appels à projets nationaux, régionaux ou européens et répondre aux appels à projets pertinents. (Attention aux doubles financements européens).</p> <p>2. Mutualiser les ressources financières avec d'autres structures locales : PNR Causses du Quercy, syndicats de rivières, le Département du Lot, etc.</p>	

Temps de travail annuel	2021		2022		2023		2024		2025		TOTAL	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	15
nombre jours	6		6		6		6		6		30	
Coût en € ttc	1500		1500		1500		1500		1500		7500	
Prestations												
Coût en € ttc	0		0		0		0		0		0	
Coût global € TTC	TOTAL	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	7500	

Financement	<i>Natura 2000 et PNR des Causses du Quercy</i>						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x	x	x	

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



PA01

Former et accompagner les acteurs locaux dans la connaissance des milieux naturels

2

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	3.	Favoriser la compréhension du dispositif et la connaissance des milieux naturels

Localisation	Tous les sites
Problématique/Description	La complexité du dispositif Natura 2000 ne facilite pas la compréhension de sa mise en oeuvre par les acteurs locaux. De plus, les périmètres choisis sont difficiles à appréhender. D'une façon plus large, la biodiversité du territoire n'étant pas suffisamment mise en valeur, les acteurs locaux ne maîtrisent pas les différents habitats ainsi que les espèces qu'ils abritent. Cela explique la non prise en considération de cette biodiversité dans les prises de décision et dans les projets de territoire. Il s'agit de proposer des formations à différents acteurs et partenaires du territoire sur, non seulement le fonctionnement du dispositif en lui-même, mais aussi sur les milieux naturels du territoire.
Indicateurs de réponse	Nombre de sessions de formation organisées

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,
Partenaires	PNR Causses du Quercy, bénéficiaires de la marque "valeurs Parc", Offices de tourisme, réseau local EEDD, Chambre d'agriculture, Adasea d'Oc, Département du Lot, comités sportifs, ambassadeurs Natura 2000
Actions prévues	<p>1. Réaliser des formations sur la biodiversité du territoire en y incluant des explications sur Natura 2000 auprès des partenaires touristiques et sportifs, des partenaires de l'EEDD ainsi que de l'équipe du Parc. Participer aux actions de formations des comités sportifs et partenaires touristiques</p> <p>2. Accompagner les agriculteurs Natura 2000 sur la gestion eco-pastorale en proposant des journées d'échanges sur le terrain</p> <p>3. Former différents publics à l'utilisation des observatoires participatifs.</p>

Temps de travail annuel		2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
		nombre jours	5	5	5	4	0	0	4	0	0	4	0	0	20	3	0		
Coût en € ttc	1250	1250	1250	1000			1000			5750									
Prestations	Coût en € ttc	2000	2000	2000	2000	2000	2000	10000											
Coût global € TTC	TOTAL	3250	3250	3250	3000	3000	15750												

Financement	<i>Action 1 : Natura 2000 et programme d'actions Parc; Action 2 : MOH3 (ou fonds VIVEA); Action 3 : Financement programme Géoparc</i>						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x			
	3	x	x	x	x	x	

Commentaires	Le budget prestation correspond à la somme allouée pour la réalisation d'une formation
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	<p>Action 1 : en lien avec 0271</p> <p>Action 2 : peut être réalisée en lien avec le programme MOH3 porté par le Département</p> <p>Action 3 : Sensibilisation des acteurs locaux au sujet de nos observatoires participatifs est prévu dans le cadre du programme d'actions Géoparc</p>



PA02

Concevoir et réaliser des animations auprès des publics scolaires

1

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	II.	Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	7.	Favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Il est essentiel de sensibiliser les plus jeunes pour permettre l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité par l'ensemble de la population. Il s'agit de proposer des animations aux publics scolaires de différents cycles.	
Indicateurs de réponse	Nombre de classes participantes	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,	
Partenaires	PNR Causses du Quercy, DASDEN, écoles, collèges, lycées, réseau d'EEDD	
Actions prévues	1. Concevoir des animations sur le thème de la biodiversité pour le public scolaire : primaires, collèges et lycées. Cela peut être sous la forme d'animations ponctuelles sur un thème précis sur demande des établissements, ou sous la forme de parcours pédagogiques sur une année scolaire comme "drôles de chauves-souris".	

Temps de travail annuel		2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
		1	2	3	4	5	6
nombre jours		17	17	17	17	17	85
Coût en € ttc		4250	4250	4250	4250	4250	21250
Prestations							
Coût en € ttc		3500	3500	3500	3500	3500	17500
Coût global € TTC	TOTAL	7750	7750	7750	7750	7750	38750

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



PA03

Réaliser des animations sur la biodiversité pour l'ensemble de la population

3

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	II.	Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	7.	Favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Pour faciliter l'appropriation locale de l'enjeu de conservation de la biodiversité, l'objet est d'organiser régulièrement des animations à destination des acteurs locaux. Il s'agit ainsi de faire découvrir le dispositif Natura 2000 en filigrane, au travers d'informations et de messages ludiques sur la biodiversité à l'occasion de participation à des manifestations nationales, régionales ou locales, d'organisation de sorties nature, de conférence, etc.	
Indicateurs de réponse	Nombre d'animations "grand public" réalisées	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000, PNR des Causses du Quercy	
Partenaires	DDT du Lot, PNR Causses du Quercy, Département du Lot, réseaux de l'EEDD, communes, communautés de communes	
Actions prévues	<p>1. Proposer des animations pour le public sur la biodiversité et sur Natura 2000 (sorties nature, rencontre avec les acteurs locaux)</p> <p>2. Organiser un événement fédérateur sur la biodiversité avec le PNR des Causses du Quercy : Fête de la Nature (au mois de mai) sur un week-end, à l'image de la fête de la Nuit. Créer un comité d'organisation : mettre en lien l'équipe du Parc, la commission environnement, les représentants des réseaux de l'EEDD départemental et régional, les président de COPILs, ...</p> <p>3. Proposer des animations/stands lors de manifestations locales, régionales ou nationales : participer à des événements socio-culturels et sportifs qui ne sont pas sur la thématique "nature" pour faire le lien entre biodiversité et culture, vie quotidienne</p> <p>4. Proposer des journées d'informations, veillées, réunions consultatives ou conférences</p>	

Temps de travail annuel		2021				2022				2023				2024				2025				TOTAL			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
		nombre jours	19				24				11				11				11				68		
Coût en € ttc	4750				6000				2750				2750				2750				17000				
Prestations																									
Coût global € TTC																									
	TOTAL	15750				17000				3750				3750				3750				42000			

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x				
	3	x	x	x	x	x	

Commentaires	Prestataire d'aide à l'organisation événementiel	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	0216 - 0273	



PA04

Donner la possibilité à différents publics d'être acteurs

3

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	7.	Favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	La population locale ne s'est pas encore appropriée les enjeux de conservation de la biodiversité du territoire ainsi que le dispositif Natura 2000. Il est reconnu que la participation aux actions permet une meilleure appropriation. Il s'agit donc de favoriser l'implication de la population en lui proposant des actions collectives (chantiers de restauration, outils de sciences participatives).	
Indicateurs de réponse	Nombre d'actions collectives organisées	

Maître d'œuvre	PNR Causses du Quercy	
Partenaires	CDME46, les communes, les habitants, CBNPMP	
Actions prévues	1. Faire la promotion des Observatoires Participatifs pour inciter la population à y participer (sciences participatives)	
	2. Faire des appels à bénévoles et mener des actions de restauration de milieux naturels ou autres actions possibles	

Temps de travail annuel	2021		2022		2023		2024		2025		TOTAL	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
		1	0	1	0	1	3	1	3	1	3	5
nombre jours	1		1		4		4		4		14	
Coût en € ttc	250		250		1000		1000		1000		3500	
Prestations												
Coût en € ttc	0		0		0		0		10000		10000	
Coût global € TTC	TOTAL	250	250	1000	1000	11000	13500					

Financement	<i>Action 1 : Financement programme géoparc; Actions 2 et 3 : Programme d'actions du Parc (Région, Département du Lot)</i>					
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025
	1	x	x	x	x	x
	2			x	x	x

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	Action 1 en lien avec l'action 3 de la fiche PA04



CC01

Se doter d'outils de sensibilisation et les diffuser

2

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OLT	II.	Amélioration de l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	3.	Favoriser la compréhension du dispositif et la connaissance des milieux naturels

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	Actuellement, les cibles de la communication du dispositif Natura 2000 se limitent à certains acteurs locaux des sites Natura 2000. Quelques parutions du PNR Causses du Quercy y font référence mais que partiellement. Il s'agit de développer des outils de communication afin de sensibiliser l'ensemble de la population à la biodiversité et au dispositif Natura 2000 pour permettre une meilleure visibilité et compréhension par l'ensemble de la population et une meilleure mise en valeur de la biodiversité du territoire.
Indicateurs de réponse	Nombre d'outils édités et quantité diffusée

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000
Partenaires	PNR Causses du Quercy, Département du Lot, CBNPMP, Dreal région Occitanie
Actions prévues	<p>1. Réaliser une vidéo de sensibilisation sur la biodiversité du territoire en y incluant les dispositifs de protection (Natura 2000, ENS, par exemple). Cet outil pourrait être ensuite diffusé sur internet, lors d'événements (réunions, journées d'information, manifestations, formations, etc.) et auprès des élus du Parc (instances syndicales, commissions)</p> <p>2. Editer un livret d'informations "essentiels à connaître sur Natura 2000" pour les élus</p> <p>3. Finaliser un outil d'auto-diagnostic de l'état de conservation des milieux secs pour les agriculteurs, initié par le CBNPMP, en lien avec la DREAL région Occitanie</p> <p>4. Créer des goodies sur Natura 2000 à diffuser aux membres des COPILs et aux habitants</p>

Temps de travail annuel		2021				2022				2023				2024				2025				TOTAL			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
		0	0	0	5	0	10	0	5	0	0	20	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	15	10	20
nombre jours		5				15				20				15				0				55			
Coût en € TTC		1250				3750				5000				3750				0				13750			
Prestations	Coût en € TTC	2000				6000				10000				14000				0				32000			
Coût global € TTC	TOTAL	3250				9750				15000				17750				0				45750			

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1			x			
	2		x				
	3				x		
	4	x	x				

Commentaires	<p>Action 3: Dans le cadre du programme MOH3 porté par le Département du Lot, des fiches habitats et espèces des milieux secs seront élaborées et pourront être diffusées auprès des agriculteurs des sites Natura 2000.</p> <p>Action 3: Recrutement d'un stagiaire co-encadré par le CBNPMP (stage de 6 mois)</p>
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



CC02

Sensibiliser les habitants et les usagers du territoire

2

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OLT	II.	Amélioration de l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	4.	Augmenter la visibilité du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	La dispositif Natura 2000 est méconnu du public et mal compris que ce soit concernant les enjeux qu'il défend, les périmètres choisis ou encore la localisation des sites sur le territoire par exemple. Les animations proposées actuellement n'attirent qu'un public sensibilisé à l'environnement. Il s'agit de communiquer sur le dispositif Natura 2000 à travers la biodiversité locale en utilisant le patrimoine immatériel des espèces et des habitats d'intérêt communautaire afin de toucher un plus large public.
Indicateurs de réponse	Nombre de parutions/an

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,
Partenaires	PNR Causses du Quercy, Département du Lot, communautés de communes, offices de tourisme, CDME46, CDRP46, CDS46, FDC du Lot, FDAAPPMA du Lot, Syndicats de rivière, etc.
	1. Diffuser des articles dans la presse locale (Dépêche du Midi, etc.) ou à la radio.
	2. Diffuser de l'information via les supports de communication du Parc (Newsletter, compte Facebook, Twitter)
	3. Diffuser de l'information via les supports de communication des communautés de communes, et acteurs locaux (CDRP46, CDME46, CDS46, FDC du Lot, FDAAPPMA du Lot, Syndicats de rivière, etc.)
	4. Poursuivre l'édition du bulletin d'information "De site en site" et mieux organiser sa diffusion

Temps de travail annuel	2021				2022				2023				2024				2025				TOTAL			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
	2	2	2	9	2	2	2	9	2	2	2	9	2	2	2	9	2	2	2	9	10	10	10	45
nombre jours	15				15				15				15				15				75			
Coût en € ttc	3750				3750				3750				3750				3750				18750			
Prestations	Coût en € ttc				9000				9000				9000				9000				45000			
Coût global € TTC	TOTAL				12750				12750				12750				12750				63750			

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	1	x	x	x	x	x	
	2	x	x	x	x	x	
	3	x	x	x	x	x	
	4	x	x	x	x	x	

Commentaires	Actions 3 et 4 : La diffusion est réalisée par le service communication du Parc.
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	Actions 2 et 3 : 0222 Actions 2, 3 et 4 en lien avec action 3 de la fiche CC01



CC03	Augmenter la visibilité de Natura 2000 sur internet	3
------	---	---

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	4.	Augmenter la visibilité du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Certains acteurs locaux souhaiteraient disposer d'un support numérique pour pouvoir s'informer. Il existe déjà un site internet pour communiquer sur Natura 2000 (http://reseau Natura 2000 lot.n2000.fr) mais qui est peu connu et peu visité. Il s'agit d'augmenter sa visibilité en utilisant les supports numériques existants comme le site internet du Parc, des communes Natura 2000 ou encore des communautés de communes.	
Indicateurs de réponse	Nombre de sites internet relais	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,	
Partenaires	PNR Causses du Quercy, CC Quercy Blanc, CC Grand Cahors, CC Grand Figeac, CC Pays de Lalbenque-Limogne, CC Causse de Labastide-Murat, CC causses et Vallée de la Dordogne, Offices de tourisme, comités sportifs, ...	
Actions prévues	1. Mettre à jour régulièrement le site internet Natura 2000 et le rendre plus ergonomique 2. Faire une page de présentation "Natura 2000" sur le site internet du PNR des Causses du Quercy dans la rubrique "Présentation" de l'onglet "Comprendre" 3. Rédiger une page type de présentation de Natura 2000 et la diffuser auprès des structures disposant d'un site internet.	

Temps de travail annuel	2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL					
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	5	1	1		
nombre jours	3			1			1			1			1			7					
Coût en € ttc	750			250			250			250			250			1750					
Prestations																					
Coût en € ttc	0			0			0			0			0			0					
Coût global € TTC	TOTAL			750			250			250			250			250			1750		

Financement	<i>Natura 2000</i>					
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025
	1	x	x	x	x	x
	2	x				
	3	x				

Commentaires	Action 3 : La diffusion est réalisée par le service communication du Parc.
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



CC04

Améliorer l'identification des communes incluses dans un site Natura 2000

3

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	I.	Améliorer l'appropriation locale du dispositif Natura 2000
OO	4.	Augmenter la visibilité du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites	
Problématique/ Description	Malgré plusieurs années de mise en oeuvre, le dispositif Natura 2000 est encore méconnu de la population locale et les périmètres des sites Natura 2000 sont difficilement appréhendables. Afin de favoriser l'appropriation locale du dispositif, il s'agit de marquer d'un macaron "Natura 2000" les communes incluses dans ces périmètres.	
Indicateurs de réponse	Nombre de communes identifiées	

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,	
Partenaires	Communes, PNR Causses du Quercy, DDT du Lot	
Actions prévues	1. Proposer cet outil lors des prochains comités de pilotage afin de pouvoir se concerter avec les membres et permettre la mise en place de cette signalétique : format, localisation, autorisations, etc.	
	2. Proposer aux communes d'apposer le logo "Natura 2000" sur leurs supports de communication (bulletin municipal)	
	3. Installer ces macarons "Natura 2000" sur des emplacements visibles : entrée/sortie du village, mairie...	

Temps de travail annuel	2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL					
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
	nombre jours	0	0,5	0	0	0,5	0	2	0,5	5	2	0,5	5	0	0,5	5	4	2,5	15		
Coût en € ttc	125			125			1875			1875			1375			5375					
Prestations	Coût en € ttc			0			0			1000			0			1000					
Coût global € TTC	TOTAL			125			125			1875			2875			1375			6375		

Financement	Natura 2000						
Calendrier		2021	2022	2023	2024	2025	
	1			x	x		
	2	x	x	x	x	x	
	3				x	x	

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	



CC05

Créer une malette pédagogique

3

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	II.	Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	7.	Favoriser une découverte pédagogique de la biodiversité du territoire au travers du dispositif Natura 2000

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	Afin de compléter l'offre pédagogique du PNR Causses du Quercy, il s'agit de concevoir et créer des outils pédagogiques à destination des enseignants du primaire (cycle 3), sur le thème de la biodiversité. Il s'agit de développer plusieurs outils et de les compiler dans une malette. Il serait intéressant de continuer à utiliser l'image du lutin pour créer un univers autour du personnage et permettre une cohérence dans les outils. Un travail préalable de définition des objectifs de l'action, des cibles de cette opération et des thèmes à traiter devra être réalisé en concertation avec l'éducation nationale (DASDEN) notamment.
Indicateurs de réponse	Nombre de malettes pédagogiques créées

Maître d'œuvre	Animateurs Natura 2000,
Partenaires	DASDEN, réseau de l'EEDD, PNR Causses du Quercy
Actions prévues	<p>1. Il s'agit de mettre en place un groupe de travail afin de définir la stratégie liée à cet outil : objectifs, cibles, thèmes, outils déployés, diffusion, etc. Les chargées de mission s'appuieront sur les partenaires du réseau local de l'EEDD. Le groupe de travail sera composé de représentants de l'éducation nationale, représentants des réseaux d'éducation locaux et régionaux, etc.</p> <p>2. Créer les outils de la malette pédagogique et définir le plan de diffusion (écoles, centre d'accueil de mineur,...)</p> <p>3. Accompagner les enseignants et éducateurs EEDD à l'utilisation de cette malette pédagogique</p>

Temps de travail annuel		2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
	nombre jours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	0	10	10	10	20	20	10
	Coût en € ttc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5500	5500	0	8000	8000	8000	13500	13500	13500
Prestations	Coût en € ttc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5000	5000	0	10000	10000	10000	15000	15000	15000
Coût global € TTC	TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10500	10500	0	18000	18000	18000	28500	28500	28500

Financement	Natura 2000						
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025	
	2				X	X	
	3					X	

Commentaires	<p>Pour la création de la malette les chargées de mission Natura 2000 s'appuieront sur les différentes compétences de l'équipe du Parc</p> <p>La diffusion de la malette sera le support du prochain programme éducatif qui démarrera à la rentrée 2025 et sera diffusée également hors milieu scolaire</p>
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	Cette action s'insère dans l'offre éducative du Parc



EI01

Être en appui aux porteurs de projets et apporter une expertise sur la biodiversité

2

ENJEUX		Appropriation du dispositif Natura 2000 et des enjeux de conservation de la biodiversité
OLT	II.	Améliorer l'appropriation de l'enjeu de conservation de la biodiversité par la population locale
OO	8.	Accompagner les acteurs locaux dans la connaissance et la prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité

Localisation	Tous les sites
Problématique/ Description	Un diagnostic écologique n'est pas systématiquement réalisé en amont des projets par les acteurs locaux dans les périmètres Natura 2000 et sur le territoire du Parc . Les enjeux de biodiversité ne sont pas pris en compte dans les projets ou tardivement. Il s'agit de faire en sorte que les porteurs de projets d'aménagement ou de valorisation du territoire prennent en compte les enjeux de biodiversité au début du processus de création de projets.
Indicateurs de réponse	Nombre de réponses aux sollicitations

Maître d'œuvre	PNR des Causses du Quercy
Partenaires	DDT du Lot, PNR des Causses du Quercy, Département du Lot, partenaires techniques, les communes, les communautés de communes
Actions prévues	<p>1. Accompagner les porteurs de projets dans la prise en compte des enjeux d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 notamment dans le cas des évaluations des incidences.</p> <p>2. Accompagner les porteurs de projets sur les autres enjeux de biodiversité.</p> <p>3. Organiser une veille pour avoir accès aux projets d'activités et d'évènements portés par les acteurs locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internet (appels d'offres, projets associatifs) - Permettre les échanges lors des COPILs pour se concerter sur les projets (partenaires et élus locaux) - Via les services de l'Etat (DDT services eau, forêt, environnement / gestion des sols et ville durable / économie agricole, DDCSPP)

Temps de travail annuel en jours/agent	2021			2022			2023			2024			2025			TOTAL					
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3			
	nombre jours	5	5	5	5	5	5	5	7	7	5	8	8	5	10	10	25	35	35		
Coût en € ttc	4000			4000			5000			5500			6500			25000					
Prestations	Coût en € ttc			0			0			0			0			0					
Coût global € TTC	TOTAL			4000			4000			5000			5500			6500			25000		

Financement	<i>Financement Natura 2000 pour les projets dans les zones d'influence des sites Natura 2000 / Autres projets : Financement Parc</i>					
Calendrier	Actions	2021	2022	2023	2024	2025
	1	x	x	x	x	x
	3	x	x	x	x	x

Commentaires	
Liens avec d'autres actions du Plan de gestion ou autres programmes	